

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE: 88.— 49.25 29.75 8.50
 ÉTRANGER: 98.— 59.— 35.50 10.—
 Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
 A l'étranger: frais de port en plus.

223^{me} année

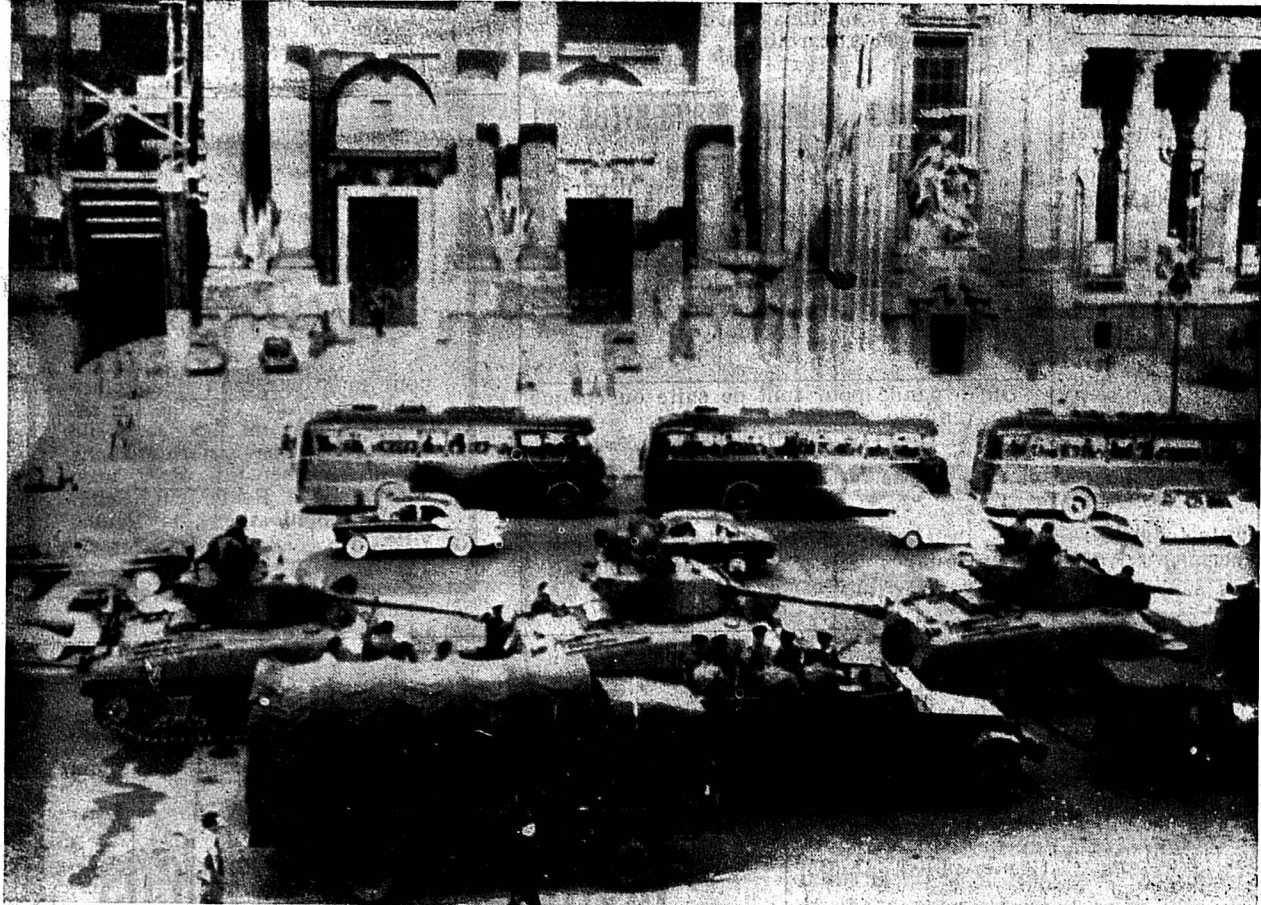
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 24 c. la mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c.,
 min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c.
 (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonales:
 Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité,
 Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

La France se prépare au pire après le coup d'Etat



Des camions militaires et des chars parcourent les rues de Paris (notre bélin).

LA CRAINTE D'UN DÉBARQUEMENT DES « PARAS » SE DISSIPE A PARIS

Mais le gouvernement qui semble redouter un « putsch » intérieur renforce le dispositif de sécurité

Des réservistes rappelés sous les drapeaux

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Paris a retrouvé sa physionomie habituelle. La nuit de dimanche à lundi avait été angoissante et fertile en péripéties. A l'annonce faite par M. Michel Debré, peu avant minuit, d'un coup de force possible des « paras » algériens sur Paris, une vive émotion s'était emparée de la capitale.

Toute la nuit — nuit mémorable qui fera date dans les annales de la Ve République — les rumeurs les plus contradictoires et souvent les plus alarmistes n'ont cessé de circuler. Tantôt on annonçait que trente avions avaient décollé d'Afrique du nord en direction du territoire mé-

tropolitain, tantôt on signalait que des chars d'assaut circulaient et étaient arrivés à la porte de Saint-Cloud.

Renseignements pris et informations contrôlées, ces rumeurs se sont révélées, heureusement, fausses. Aucun avion suspect n'a été détecté par les radars de l'armée et de la marine. Pour ce qui concerne les blindés dont le grondement avait ému la population parisienne, ils émanaient de chars appartenant à la gendarmerie de Rambouillet, qui faisait mouvement sur Paris, à la de-

mande des autorités et pour assurer la défense de l'Assemblée nationale, du ministère de la guerre et du palais de l'Élysée.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ SANS PRÉCÉDENT

Convaincu cependant, à la suite de l'interception d'un message du général Challe, que les renseignements qu'il avait en sa possession recelaient une grande part de vérité, le gouvernement a mis en place, toujours durant cette étonnante nuit de dimanche à lundi, un dispositif de sécurité d'une ampleur exceptionnelle. Interdiction de survol de l'espace aérien français, cadenasage hermétique des huit grands aéroports de la région parisienne dont les pistes d'atterrissage avaient été rendues inutilisables par les lourds camions de la police ou de l'armée, bouclage des ponts de la capitale avec des autobus, garde renforcée de tous les édifices publics, et « divers moyens » qui n'ont pas été portés

EN ALGÉRIE, LA SITUATION RESTE CONFUSE

Challe: « J'irai jusqu'au bout »

« Un danger communiste menace aussi bien la France métropolitaine que l'Algérie, et la volonté inébranlable de l'armée constitue l'unique garantie de sécurité » a également déclaré le général mutin

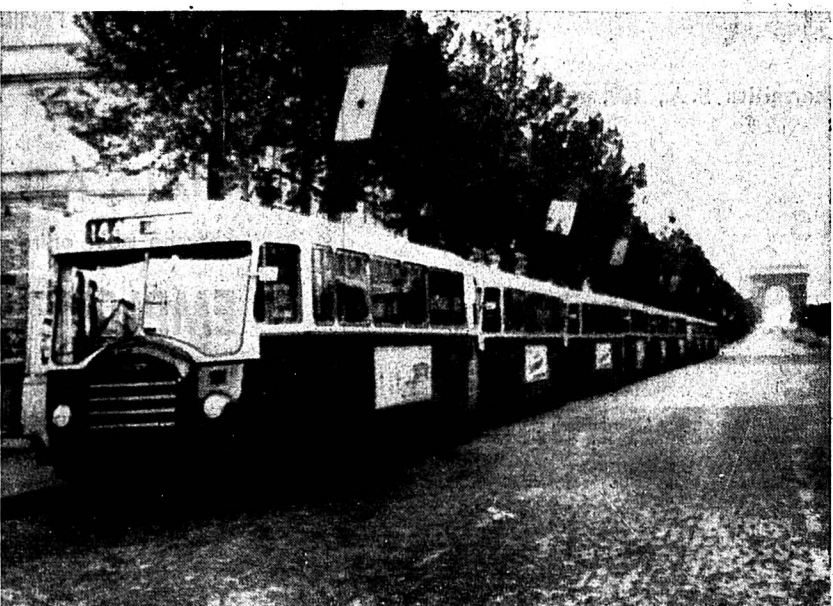
LONDRES (AFP, UPI et Reuter). — Le général Maurice Challe, un des généraux rebelles en Algérie, a déclaré lundi à la radio d'Alger: « Aucun des chefs militaires participant au putsch n'a d'ambitions politiques. L'armée ne nourrit aucune ambition politique. »

Premiers signes de désagrégation en Algérie
La région d'Oran reste fidèle à de Gaulle

Neuf avions militaires sont arrivés d'Alger en métropole

RABAT (AFP). — Des informations transmises de Tiemcen précisent la situation dans l'Ouest algérien: Contrairement aux informations diffusées au début de la matinée par Radio-Alger, toute la région d'Oran est restée fidèle à l'autorité légale, à l'exception du centre urbain d'Oran.

On confirme de source militaire officielle que le général de Pouilly, commandant de la région d'Oran, est en relation constante avec tous ses commandants de zone.
 (Lire la suite en 19^{me} page)



En cas d'urgence, ces autobus stationnés sur les Champs-Élysées, serviront à barrer les rues (bélin).

une véritable révolution. L'armée a pris l'initiative de défendre l'Algérie française et d'écraser la rébellion extérieure.

(Réd. — Selon Radio-Alger, le général Challe a catégoriquement démenti hier avoir voulu tenter un débarquement aérien en France.)

Challe: les forces armées vont intensifier la lutte contre le F.L.N.

La radio d'Alger a diffusé également hier un ordre du jour du général Challe déclarant notamment: Les forces armées d'Algérie vont dès maintenant intensifier la lutte contre le « rébellion ». Je vous demanderais un très grand effort pour que nous aboutissions rapidement à la paix.

Devant la foule massée sur le forum

Challe, Salan, Zeller et Jouhaud ont promis de lutter « jusqu'à la victoire finale »

ALGER (AFP). — La radio d'Alger annonce que les généraux Challe, Salan, Zeller et Jouhaud ont pris la parole hier après-midi devant la foule massée sur le Forum.

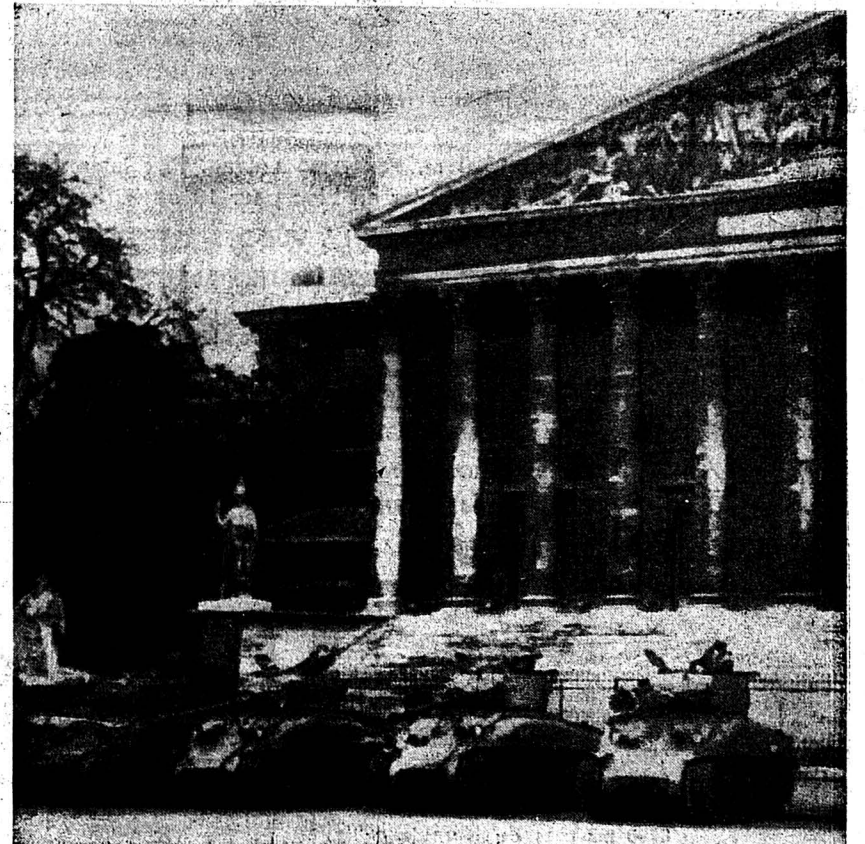
Les orateurs ont proclamé leur foi dans l'Algérie française et leur détermi-

Au moment où il voulait prendre l'avion à Palma

ORTIZ ARRÊTÉ

Lagaillarde et Ronda se sont engagés dans l'armée à Alger

MADRID (AFP). — Joseph Ortiz (leader du Front de l'Algérie française, qui avait été condamné à mort par contumace au cours du procès des barriades) a été arrêté hier matin à l'aéroport de Palma alors que, sous le nom de Durban, il tentait de monter à bord d'un avion en partance pour Alger, annonce le ministère espagnol des affaires étrangères.
 (Lire la suite en 19^{me} page)



Notre bélin montre des chars devant l'Assemblée nationale, à Paris.

Menace d'un « putsch » intérieur?

PARIS (AFP). — Le gouvernement a pris pour la nuit les mêmes mesures que celles qui avaient été arrêtées pour la nuit précédente, annonce un communiqué publié par l'hôtel Matignon.

« Les services d'ordre et de sécurité ont été renforcés en hommes et en armement grâce notamment au rappel de réservistes et de spécialistes, ajoute le communiqué. L'interdiction de vol et les bloages des pistes ont été de nouveau mis en vigueur. Les instructions d'interdiction ont été renouvelées à la défense aérienne du territoire. Les consignes de vigilance données dimanche par le premier ministre, notamment à la population parisienne, sont instamment renouvelées. »

(Réd. — Par ailleurs, comme la nuit précédente, la radio et la télévision françaises ont poursuivi leurs émissions jusqu'au matin. Tout se passe comme si le gouvernement craignait une « offensive ». Selon des informations que nous avons reçues de Paris, l'éventualité d'un « putsch » intérieur n'est pas écartée. Plus que la menace des « paras », c'est peut-être la raison du renforcement de ces mesures exceptionnelles de sécurité.)

à la connaissance de l'opinion, ont permis de constater que le général de Gaulle n'avait pas parlé « en l'air » quand, dans son message au pays, il avait annoncé que « tous les moyens seraient employés pour barrer la route aux hommes du coup de force d'Alger ».

TRI DES VOLONTAIRES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Parallèlement et répondant à l'appel lancé par le premier ministre, des volontaires se sont présentés au ministère de l'Intérieur pour aider le chef de l'Etat à défendre les institutions de la République. Composés en majeure partie de militants de l'U.N.R. ou d'anciens combattants des forces françaises libres, ces volontaires ont été enregistrés et dotés d'une tenue qui comportait un pantalon kaki, une paire de brodequins et un casque.

Le tri opéré par les responsables du ministère de l'Intérieur semble avoir été très sévère, et tous ceux qui n'appartenaient pas aux formations précitées ont été dirigés sur le Grand-Palais, où acte a été pris de leur désir de coopération à la lutte contre l'insurrection d'Alger.
 M.-G. G.
 (Lire la suite en 19^{me} page)

De Gaulle répond à Kennedy

PARIS (Reuter). — Le président de la République française a répondu comme suit au message du président Kennedy qui lui a promis le soutien total des Etats-Unis: « Cher président, j'ai été très touché par le message que vous m'avez adressé et je vous remercie sincèrement des sentiments que vous exprimez pour la France, en votre nom et en celui du peuple des Etats-Unis. Soyez assuré, Monsieur le président, de mes sentiments les plus cordiaux. »

MESURES IMPLACABLES A L'ÉGARD DES MUTINS

Plusieurs officiers supérieurs aux arrêts ou destitués

EN vertu des pouvoirs illimités qui sont les siens depuis la mise en vigueur de l'article 16 de la constitution, de très importantes décisions ont été prises hier par le général de Gaulle. Elles se situent dans le cadre des mesures répressives envisagées pour briser le coup de force d'Alger et tentent, dans l'immédiat, d'empêcher toute contamination sur le territoire métropolitain.

Ces décisions, les voici:

- Prolongation de l'état d'urgence en vigueur depuis samedi, aussi longtemps que la situation l'exigera.
- Application des mesures d'ordre [c'est-à-dire, pratiquement de mesures d'internement] à toute personne participant à l'insurrection ou l'encourageant.
- Destitution ou révocation immédiate de tout militaire ou fonctionnaire participant ou encourageant l'insurrection.

C'est en application de ce texte, croit-on, que le général Allard, le général de corps d'armée Grout de Beaufort et le colonel Dufour ont été mis aux arrêts de rigueur, en même temps qu'étaient destitués — mais ici on ne saisit pas exactement le mécanisme de la procédure qui peut leur être appliquée, puisqu'ils sont théoriquement à la retraite — les généraux Challe, Jouhaud, Gouraud, Gardy, Zeller, Petit et les colonels Godard, Argout, Broizat et Gardes qui ont « pris le pouvoir en Algérie », ou fait cause commune avec lui.

Dernière mesure enfin, le délai de garde à vue est porté de cinq à quinze jours. Cette mesure signifie qu'un suspect peut être placé sous contrôle policier sans être entendu par un juge d'instruction durant tout ce laps de temps.

Ces quatre décisions sont d'une sévérité implacable et elles donnent la juste mesure de la résolution du chef de l'Etat de mener dans ce combat sans merci qu'il entend mener contre les « généraux félons » et ceux qui se sont joints à eux (ou seraient tentés). On est bien loin, on le voit, des foudres de papier que brandissaient les gouvernements de la défunte IV^e République. Aucune illusion à conserver, il ne peut pas y avoir, il n'y aura pas de compromis ou même de pardon pour le directoire d'Alger. Les insurgés sont maintenant le dos au mur. C'est en mutins passibles des plus lourdes peines prévues par le code de justice — réclusion à vie pour les hauts responsables — qu'ils sont ou seront traités le jour venu.

M.-Gaston GELLIS.

(Lire la suite en 19^{me} page)

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Caractères S. A. de construire une fabrique à l'avenue des Cadolles, sur l'article 4983 du cadastre (1er étape).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 8 mai 1961. Police des constructions.

IMMEUBLES

On cherche à reprendre un

café-restaurant

bien situé, avec chiffre d'affaires annuel de Fr. 90,000.— à Fr. 100,000.—. Date à convenir. Adresser offres, avec tous renseignements détaillés, sous chiffres B. M. 1638 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Concoise

TERRAIN de 3600 m²

près de la route. Faire offres à case postale 32, Vevey 2.

Vente aux enchères publiques d'un bâtiment industriel

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un bâtiment industriel pouvant servir d'usine ou de grand dépôt, situé près de Payerne, à proximité d'une gare CFF et de la route cantonale Lausanne-Berne.

L'immeuble, d'un seul bloc, de construction récente (92 m 75 de long, 16 m de large), comprend :

2 grandes halles, 4 bureaux, 1 dépôt avec quai de chargement, éclairage au néon, W.-C., douche avec service d'eau chaude (boiler 300 l), vestiaire, chauffage au mazout avec citernes (5500 et 7500 l). Distributeurs automatiques de benzine et diesel avec 2 citernes de 5000 l chacune.

2 chambres centrales électriques. Palan.

Superficie du fond 2700 m² (possibilité d'extension). Chemin d'accès et place entièrement goudronnée. Le tout disponible pour une exploitation immédiate.

Condition de vente. — La vente est faite strictement au comptant sous réserve d'adjudication. Selon prescriptions légales mise à prix Fr. 300,000.— (valeur 550,000.—).

Pour tous renseignements, s'adresser à Henri Nuoffer, Fribourg, boulevard de Pérolles 5. Tél. (037) 2 29 38.

Dates de visite : du 18 au 26 avril 1961.

Vente : 26 avril, dès 15 heures.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail

Pour cause de cessation de culture, M. Léon ROBERT, agriculteur, à la Jonchère, sur Boudevilliers, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, le vendredi 28 avril 1961, dès 13 h 30, le bétail ci-après :

8 vaches portantes, prêtes ou fraîches. Vente avec garantie.

Ce bétail est indemne de tuberculose et de bang.

PAIEMENT COMPTANT.

Cernier, le 19 avril 1961.

Le greffier du tribunal : A. Duvanel.

Fabrique de montres AVIA, Degonmois & Cie S. A., Place-d'Armes 3, Neuchâtel

engage

quelques jeunes ouvrières

pour différents travaux d'atelier. Faire offres écrites ou se présenter.

Magasin moderne d'alimentation de la ville cherche

JEUNE FILLE

pour travaux divers. Adresser offres écrites sous chiffres L. X. 1643 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentant

Nous offrons place stable et bon gain par la vente à des particuliers d'articles de marque d'un usage journalier, bien introduits sur le marché.

Nous donnerons la préférence à homme jeune, d'excellente présentation, dynamique. Nous garantissons bonne mise au courant et soutien dans la vente. Offres de débutants seraient prises en considération.

Prière d'adresser les offres avec photo et curriculum vitae sous chiffres Y. 64067 G., à Publicitas, Saint-Gall.

Je cherche pour tout de suite ou pour le 8 mai,

1er coiffeur pour dames

1ère coiffeuse

Faire offres à Jeunesse-Coiffures, 2, passage Saint-Honoré, Neuchâtel. Tél. 5 31 33.

Terrains à vendre pour chalets



Altitude 1300 m. Panorama unique. Prix intéressant. Possibilité de traiter en bloc pour 10 ou 20 hectares.

S'adresser à l'HOTEL DE LA VUE-DES-ALPES (Neuchâtel).

Enchères publiques

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le JEUDI 27 AVRIL 1961, dès 14 heures, à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel :

2 bergères et 1 table Renaissance, 1 bibliothèque-étagère, 1 commode Biedermeier, 1 secrétaire et 1 commode-bureau Louis-Philippe, 1 grand meuble layette, 1 petite layette d'horloger, 25 chaises anciennes (divers styles), plusieurs tables, 1 pendule neuchâteloise, 1 pendule « Sumiswald », 1 pendule de cheminée, 1 salon genre « club », composé de 1 canapé et 3 fauteuils, 1 lot d'encadrements dorés, 1 balance romaine, 1 coffre-fort, 1 lot batterie et ustensiles de cuisine, 3 seaux à ordures « Ochsner », 1 réchaud à gaz, 1 store à lamelles, bibelots divers, cuivres, valises, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal : Zimmermann.

La Fabrique de Câbles, à Cortaillod, cherche

deux serruriers

avec de bonnes connaissances professionnelles pour tous travaux de constructions et réparations ;

quelques jeunes manœuvres

âgés de 20 à 35 ans, pour ses départements : câbleries, atelier de mécanique, fonderie.

Places stables et bien rétribuées. Horaire de travail de cinq jours.

Se présenter au bureau du personnel le matin de 10 h à midi.

On demande pour tout de suite ou époque à convenir

mécanicien

pour l'entretien de l'outillage. Bon salaire à personne capable. Semaine de 5 jours. Faire offres à Cosmo S.A., fabrique d'aiguilles de montres, Colombier (NE).

On cherche dans maison de maître, à côté d'une femme de chambre et d'un jardinier,

CUISINIÈRE

pour monsieur seul. Belle place pour personne capable et sachant diriger un ménage. Belle chambre à disposition et bons gages. Adresser les offres, avec photo, à Me René Jenni, château du Schlossberg, la Neuveville.

Enchères publiques

Le jeudi 27 avril 1961, l'Office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, les biens ci-après désignés, savoir :

à 14 h 30, à l'usine Métanova, à Cressier : 1 camion-automobile Magirus Deutz, 120 HP, en partie démonté, appartenant à un tiers ;

à 15 h 30, à l'ancienne carrière, à Enges : 1 chasse-neige-triangle en fer, marque Peter ; 1 raboteuse en fer, marque Menchi-Kipper, Langenthal, type 342/260, presse 2278, avec équipement 2 phares ; 1 jeu d'épondes pour camion.

Vente définitive et paiement comptant. Neuchâtel, le 20 avril 1961. Office des faillites de Neuchâtel.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage ; vie de famille, bon salaire. Offres à Mme Kurth Jaeggli, Grenier 3, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 44 56.

On demande

filles ou garçons de buffet

— S'adresser au Flash-Bar, J.-J. Lallemand 1, l'après-midi ou le soir. Tél. 5 87 51.

On demande pour le samedi et le dimanche un

CUISINIER

ou éventuellement personne sachant cuisiner. Faire offres par téléphone au No (038) 9 21 78.

Les Ateliers des Charmilles S.A., 109, route de Lyon, Genève, cherchent des

monteurs - électriciens

en courant faible ayant de sérieuses connaissances en électronique

Faire offres écrites au bureau du personnel en joignant copies de certificats et en indiquant prétentions de salaire

Créée par

Fiduciaire F. LANDRY

Collaborateurs : Berthold Prêtre, Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre TERRAINS

La Coudre 500 m² pour familiale, 6500 m² pour localité

Cortaillod 980 m² pour villa, 8500 m² près de la route cantonale, conviendrait pour colonie, etc.

10,000 m² situation unique, sur le coteau, vue étendue, coin de forêt

10,300 m² au nord du village, accès par deux routes

Bevaix 10,500 m² éventuellement surface double, à l'est du village, sur ancienne et nouvelle route, des deux côtés de celle-ci, situation idéale pour benzinière

Vaumarçus 3000 m² situation dominante, vue sur le lac

Chambrelin 2600 m² beau terrain pour maison de vacances, tranquillité, vue

A proximité de Neuchâtel, dans beau quartier tranquille, à vendre

ancienne maison caractéristique

de quatre appartements confortables, avec dépendances, jardin ; superficie totale 1475 m². — Adresser offres écrites à F. N. 1599 au bureau de la Feuille d'avis.

H. N. 1559 loué, merci

Etude F. Cartier, Bassin 10, Neuchâtel.

A louer tout de suite

grand studio avec cuisine, tout confort, au centre de la ville.

A louer à Villiers, au VAL-DE-RUZ LOGEMENT

refait à neuf, de 3 belles chambres, et cuisine, au 2^{ème} étage, balcon, avec reprise de certains objets d'ameublement. Convient pour week-end et pour habitation à l'année. Libre tout de suite. Loyer modeste. — Faire offres à case postale 646, à Neuchâtel 1.

A louer pour le 1er mai, aux Cœudres

un logement neuf de trois chambres, cuisine et chauffage central, à trois minutes de la gare. — S'adresser à Gilbert Monnet, les Cœudres 25 (NE).

DEM. A LOUER

On cherche chambre pour jeune homme âgé ; quartier de l'université ; pour tout de suite. Tél. 5 57 93.

Nous cherchons à louer au plus tôt ou pour date à convenir, appartement de 4 à 5 pièces, éventuellement au 2^{ème} étage. Région : Peseux, Corcelles, Cormondrèche, Montmolin. Faire offres sous chiffres S. B. 1627 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

poulailler

dans les environs immédiats de Neuchâtel. De préférence à la région de la Coudre, Haute-Rive, Saint-Blaise. Téléphoner aux heures des repas au No 5 42 94.

VACANCES

Pour une famille parisienne de 3 adultes et 4 enfants, je cherche appartement ou chalet meublé à louer, pour juillet et août, région Neuchâtel - Montmolin. Offres à A. Golay, Concorde 44, le Locle, tél. (039) 5 10 53.

Pour juillet ou août on cherche

CHALET

tout confort, pour quatre personnes, à proximité de la forêt ; altitude minimum 1000 mètres. Tél. (039) 2 29 25.

Jeune homme, employé de bureau, cherche

CHAMBRE

pour le 1er mai. Téléphoner au 5 08 35, dès midi.

On cherche à louer

appartement

(modeste), d'une pièce et cuisine. Prière de faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Je cherche pour le 27 mai ou le 1er juin

chambre meublée, propre

à Colombier ou à proximité (direction Neuchâtel). Annemarie Schmid, Weidgasse 22, Berne 18.

On cherche tout de suite

appartement meublé

bains, 1 - 2 chambres, Neuchâtel - Colombier. Offres sous chiffres U. 52948 G., à Publicitas S. A., Bâle.

Ménage avec enfants, tous hors de l'école, cherche à louer

APARTEMENT

de quatre chambres avec ou sans confort, à l'ouest de la ville, Auvier, Peseux ou Corcelles. — Adresser offres écrites à A. L. 1632 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune architecte cherche pour tout de suite

chambre ou studio

meublé, avec confort. Si possible indépendant. — Tél. 5 88 30.

On demande chambres

pour employés de bureau, employés de magasin, manœuvres (éventuellement manœuvres). H. Ballod S. A., tél. 5 43 21.

CHAMBRES

Chambre à louer, part à la salle de bains. — S'adresser : rue de la Côte 135, rez-de-chaussée droite.

PENSIONS

Chambres indépendantes, confort, 1 et 2 lits, avec pension. Tél. 5 88 56.

On cherche

chambre et pension

pour jeune homme, dans famille tranquille. Tél. 5 26 24, aux heures de bureau.

Dame âgée

trouverait bon accueil dans pension-famille ; chambre à un lit, pouvant être meublée. — A louer chambre indépendante avec pension, de préférence à monsieur retraité. Adresser offres écrites à H. T. 1639 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage ; vie de famille, bon salaire. Offres à Mme Kurth Jaeggli, Grenier 3, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 44 56.

On demande

filles ou garçons de buffet

— S'adresser au Flash-Bar, J.-J. Lallemand 1, l'après-midi ou le soir. Tél. 5 87 51.

On demande pour le samedi et le dimanche un

CUISINIER

ou éventuellement personne sachant cuisiner. Faire offres par téléphone au No (038) 9 21 78.

HOMMES

sont recherchés pour travaux de nettoyages. Places stables et bien rétribuées en cas de convenance. S'adresser le soir à partir de 19 heures, à G. Simon, rue du Concert 4.

COUTURE

Ouvrière qualifiée est cherchée pour tout de suite. Certificats exigés. Italienne acceptée. Offres à Mme Bussière, Long-Champs 32, Haute-Rive.

On cherche :

2 bonnes sommelières, 1 commis de cuisine, 1 lingère

Offres au buffet de la Gare C.F.F., Neuchâtel, tél. (038) 5 48 53.

On demande pour le début de mai

personne de toute confiance

pour travail régulier dans ménage. Nourrie mais non logée. Téléphoner le matin au 5 38 91.

Nous cherchons pour tout de suite, à Neuchâtel, une

dame ou demoiselle

consciencieuse, protestante, auprès de deux personnes âgées pour leur tenir compagnie (petits travaux), tous les matins de 9 à 11 h 30. Faire offres sous chiffres D. O. 1635 au bureau de la Feuille d'avis.

Robert CHÉDEL - COUTURE

engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir :

DEUX COUTURIÈRES

si possible spécialistes du flou

UNE ASSUJETTIE

pour tailleur et flou

DEUX MANNEQUINS

taille 40 - 42 pour notre prochaine collection plein été et suivantes (formation par nos soins)

Se présenter :

Robert CHÉDEL - COUTURE

2, rue Saint-Honoré, tél. 5 43 46

OFFRES D'EMPLOIS

Eléxa

INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES PTT

Magasin : rue du Seyon 24a
Bureaux : rue Saint-Honoré 3
Tél. 5 45 21

Nous offrons places stables et bien rétribuées à

1 ou 2 monteurs-électriciens

qualifiés. Se présenter ou faire offres.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage ; vie de famille, bon salaire. Offres à Mme Kurth Jaeggli, Grenier 3, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 44 56.

On demande

filles ou garçons de buffet

— S'adresser au Flash-Bar, J.-J. Lallemand 1, l'après-midi ou le soir. Tél. 5 87 51.

On demande pour le samedi et le dimanche un

CUISINIER

ou éventuellement personne sachant cuisiner. Faire offres par téléphone au No (038) 9 21 78.

HOMMES

sont recherchés pour travaux de nettoyages. Places stables et bien rétribuées en cas de convenance. S'adresser le soir à partir de 19 heures, à G. Simon, rue du Concert 4.

COUTURE

Ouvrière qualifiée est cherchée pour tout de suite. Certificats exigés. Italienne acceptée. Offres à Mme Bussière, Long-Champs 32, Haute-Rive.

On cherche :

2 bonnes sommelières, 1 commis de cuisine, 1 lingère

Offres au buffet de la Gare C.F.F., Neuchâtel, tél. (038) 5 48 53.

On demande pour le début de mai

personne de toute confiance

pour travail régulier dans ménage. Nourrie mais non logée. Téléphoner le matin au 5 38 91.

Nous cherchons pour tout de suite, à Neuchâtel, une

dame ou demoiselle

consciencieuse, protestante, auprès de deux personnes âgées pour leur tenir compagnie (petits travaux), tous les matins de 9 à 11 h 30. Faire offres sous chiffres D. O. 1635 au bureau de la Feuille d'avis.

ENTREPRISE DE NEUCHÂTEL cherche

employée de bureau à la demi-journée

Place indépendante et semaine de 5 jours. Adresser offres manuscrites, avec certificats, curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, à C. N. 1634 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Etude CLERC, notaires
4, rue du Musée - Tél. 5 14 68

IMMEUBLE TOUR

à Pierre-à-Mazel

A louer, pour les 24 juin et 24 juillet,

appartements de 2, 3, 4 chambres et studios

Ascenseur - Dévaloir - Frigidaire, etc.

On cherche à louer

poulailler

dans les environs immédiats de Neuchâtel. De préférence à la région de la Coudre, Haute-Rive, Saint-Blaise. Téléphoner aux heures des repas au No 5 42 94.

VACANCES

Pour une famille parisienne de 3 adultes et 4 enfants, je cherche appartement ou chalet meublé à louer, pour juillet et août, région Neuchâtel - Montmolin. Offres à A. Golay, Concorde 44, le Locle, tél. (039) 5 10 53.

Pour juillet ou août on cherche

CHALET

tout confort, pour quatre personnes, à proximité de la forêt ; altitude minimum 1000 mètres. Tél. (039) 2 29 25.

Jeune homme, employé de bureau, cherche

CHAMBRE

pour le 1er mai. Téléphoner au 5 08 35, dès midi.

On cherche à louer

appartement

(modeste), d'une pièce et cuisine. Prière de faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Je cherche pour le 27 mai ou le 1er juin

chambre meublée, propre

à Colombier ou à proximité (direction Neuchâtel). Annemarie Schmid, Weidgasse 22, Berne 18.

On cherche tout de suite

appartement meublé

bains, 1 - 2 chambres, Neuchâtel - Colombier. Offres sous chiffres U. 52948 G., à Publicitas S. A., Bâle.

Ménage avec enfants, tous hors de l'école, cherche à louer

APARTEMENT

de quatre chambres avec ou sans confort, à l'ouest de la ville, Auvier, Peseux ou Corcelles. — Adresser offres écrites à A. L. 1632 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune architecte cherche pour tout de suite

chambre ou studio

meublé, avec confort. Si possible indépendant. — Tél. 5 88 30.

On demande chambres

pour employés de bureau, employés de magasin, manœuvres (éventuellement manœuvres). H. Ballod S. A., tél. 5 43 21.

Les Ateliers des Charmilles S.A., 109, rue de Lyon, Genève, cherchent :

tourneurs

perceurs qualifiés

rectifieurs

peintres en machines

Faire offres au bureau du personnel en joignant copies de certificats et en indiquant prétentions de salaire.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage ; vie de famille, bon salaire. Offres à Mme Kurth Jaeggli, Grenier 3, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 44 56.

On demande

filles ou garçons de buffet

— S'adresser au Flash-Bar, J.-J. Lallemand 1, l'après-midi ou le soir. Tél. 5 87 51.

On demande pour le samedi et le dimanche un

CUISINIER

ou éventuellement personne sachant cuisiner. Faire offres par téléphone au No (038) 9 21 78.

HOMMES

sont recherchés pour travaux de nettoyages. Places stables et bien rétribuées en cas de convenance. S'adresser le soir à partir de 19 heures, à G. Simon, rue du Concert 4.

COUTURE

Ouvrière qualifiée est cherchée pour tout de suite. Certificats exigés. Italienne acceptée. Offres à Mme Bussière, Long-Champs 32, Haute-Rive.

On cherche :

2 bonnes sommelières, 1 commis de cuisine, 1 lingère

Offres au buffet de la Gare C.F.F., Neuchâtel, tél. (038) 5 48 53.

On demande pour le début de mai

personne de toute confiance

pour travail régulier dans ménage. Nourrie mais non logée. Téléphoner le matin au 5 38 91.

Nous cherchons pour tout de suite, à Neuchâtel, une

dame ou demoiselle

consciencieuse, protestante, auprès de deux personnes âgées pour leur tenir compagnie (petits travaux), tous les matins de 9 à 11 h 30. Faire offres sous chiffres D. O. 1635 au bureau de la Feuille d'avis.

DIXI S.A. - USINE I - LE LOCLE

cherche pour entrée immédiate

EMPLOYÉ de FABRICATION

pour divers travaux de bureau et comptabilité stock. Personne non spécialisée mais intéressée serait mise au courant.

Faire offres à Dixi S.A. Usine I, rue de la Côte 35, le Locle.

(Lire la suite des annonces classées en 15^{me} page.)

Votre meilleure arme...
L'A. B. C. du charme



Pour les frileuses...
Un ensemble 3 pièces sympathique, coupé dans un lainage «Prince-de-Galles» de qualité. La robe fourreau est à petites manches et décolleté arrondi, entièrement doublée. Jupe droite impeccable également doublée.
La jaquette 7/8 droite, toujours de bon goût, en fait un ensemble passe-partout. Se fait en marengo et brun.

Tailles 36 à 46
Autres modèles 179.- Seulement **149.-**

Un choix splendide de costumes tailleurs coupés dans des tissus pure laine,
de 89.- à 249.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



L'Amidon 77 est tellement différent!

N'allez pas confondre le «77» avec un amidon ordinaire. Car l'Amidon 77 est une composition plastique exceptionnelle. 1 à 2 cuillerées à café par litre d'eau vous donnent une solution qui s'infiltré dans le tissu et forme au repassage une pellicule plastique autour de chaque fibre. Cette pellicule garde aux tissus leur tenue parfaite. Elle les empêche de se salir rapidement. Elle les préserve contre les épreuves du lavage. Elle empêche les couleurs de se faner.

Tissus impeccables et deux fois plus durables avec **Amidon 77**

Le grand tube Fr. 2.- Son complément de FLICIDE le rend désinfectant et désodorisant

OCCASIONS

A vendre: 1 armoire à deux corps; 1 fauteuil; 2 canapés; une table tressinoise; bois de lit sculpté; 1 cuisinière à gaz usagée mais en bon état. — S'adresser à A. Käch, menuisier, Les Rochettes, Soudry, de préférence le soir par téléphone au No 6 43 62.

A VENDRE

10 pochettes de 480 points SILVA à Fr. 11.- la pochette;
10 pochettes de 400 points AVANTI à Fr. 6.- la pochette;
10 pochettes de 100 points NAGO à Fr. 3.- la pochette.
J.-P. Bolomey, GIVRINS (VD).

A vendre une machine à écrire

pour travaux de bureau. Chariot normal en parfait état, au prix de 235 fr.
Ecrire sous chiffres F. R. 1637 au bureau de la Feuille d'avis.

Mesdames

Joly modes

vous offre l'élégance et le chic

par sa superbe collection de chapeaux de saison

Mais attention:

un seul magasin, G. Mariotti

Rue de l'Hôpital 5, 1er étage au-dessus de la boucherie Bell

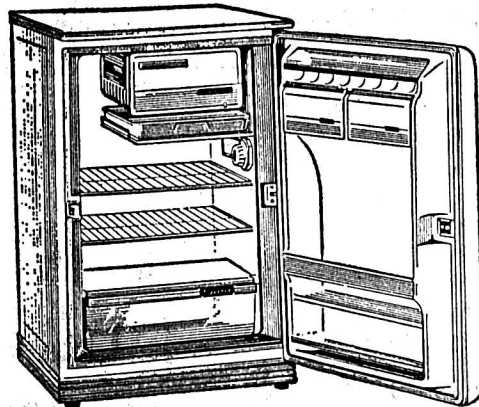
w.hurni
RUE PURRY 6 TEL. 54264 - NEUCHÂTEL
TAILLEUR DAMES ET MESSIEURS
Tout mesure

Le vrai Frigo

avec la cuve en émail, mais pas plus cher, à partir de

498.-

Grandes facilités de paiement



**«IGNIS»
TANNER**

Exposition, Dime 52, La Coudre
Tél. 5 51 31

RIDEAUX

Superbe collection de tissus modernes et anciens
Confection et pose aux meilleures conditions par

MAILLEFER 25 **TAPIS BENOIT**
Tél. 5 34 69

Présentation à domicile
Facilités de paiement

Fournitures de machines à coudre

pour toutes les marques. Aiguilles, dés, assortiments de fil, etc.

Wettstein

Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

DIVAN-LIT

neuf, métallique, 90 cm x 190 cm avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantie 10 ans), complet, pour

Fr. 135.-

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. 24 66 66.

A vendre

machines à creusage

(Bünter) Arber 4 et Arber 2/3. Prix 50 fr. la pièce. S'adresser: famille Rud. Blaser, chât. Bârgrosli, Leissigen (OB), tél. 036/3 12 32.

Sinalco

Boisson de table, au pur jus de fruits



A vendre magnifique

SALON DE COIFFURE POUR MESSIEURS

et magasin de tabacs, avec installations modernes. Chiffre d'affaires prouvé.
Faire offres sous chiffres P 11,626 E, à Publicitas, Yverdon.

ARRIVAGE DE

POISSONS FRAIS

de mer salés et fumés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DETAIL Place du Marché Neuchâtel

Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

Harmonie de dentelles et nylon fin



Chemise de nuit

en coton structuré et imprimé, façon ¾, avec encolure bateau garnie de petits nœuds. Fond blanc.

1490

Combinaison

en charmeuse nylon, façon soutien-gorge incrusté de riche dentelle. Volant de dentelle assortie au bas. Blanc ou parme.

1980

Combinaison

en perlon façonné et entièrement doublée. Forme soutien-gorge garni de dentelle, bas du jupon assorti. Rosina - ciel-lilas.

1490

Au
Sans Rival
NOUVEAUTÉS

Articles et documents

L'assemblée générale de la section neuchâteloise du Touring-club suisse

La section automobile neuchâteloise du Touring-club suisse a tenu, samedi après-midi, son assemblée générale annuelle dans la grande salle des spectacles de Pesoux, sous la présidence de M. Edmond Bourquin et en présence de MM. Emile Quartier, président d'honneur, Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, Pierre-Auguste Leuba, chef du département des travaux publics, Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat, et Eric DuBois, président du Conseil communal de Pesoux.

Après lecture par M. Henri Morier du procès-verbal de la dernière assemblée, l'assemblée rendit hommage à la mémoire de deux disparus, MM. Emile Pathy et Arthur Studer, qui tous deux furent longtemps membres du comité de la section.

Puis M. Bourquin présenta le rapport d'activité de la section, qui recruta ses membres, rappela, dans le Vignoble, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers. La marche de la section continue à être réjouissante et ses membres paraissent se rendre compte de tous les avantages qu'offre le T.C.S. L'effectif de la section était au 31 octobre 1960 de 7041 membres, en augmentation de 265 par rapport à l'année précédente. Ils se répartissent en 6939 automobilistes, 97 motocyclistes et 5 membres centraux.

Le T.C.S. est la plus importante association suisse par le nombre de ses membres qui s'élève à 350,734.

La crise du TCS

Cette importance numérique, souligne le président, faisait notre force, mais depuis deux ans une petite minorité de Zurichois, de Bâlois et d'Appenzellois des Rhodes extérieures font une agitation stérile qui gêne considérablement le travail du siège central, et l'on peut se demander si ces gens n'ont pas pour but de saper le T.C.S. Toutes les hypothèses sont possibles, car les chefs de l'opposition rentrent, je ne crains pas de le dire, dans la catégorie des psychopathes. Pourtant l'assemblée des délégués s'est réunie plusieurs fois en 1960. La minorité a profité chaque fois des propositions conciliatrices de la majorité pour reprendre ses attaques.

C'est ainsi qu'une commission paritaire d'arbitrage a été mise sur pied, sous la présidence du professeur Ludwig et comptant deux représentants de la majorité et deux de la minorité. L'opposition veut bien admettre les passages des rapports qui lui paraissent favorables à sa cause, mais combat violemment tous les rapports qui lui sont défavorables, à tel point que le professeur Ludwig, constatant l'inanité de ses efforts, a menacé de démissionner.

Le nouveau président central, le conseiller d'Etat bernois Bauer, n'a pas la tâche facile. Il a pu constater que l'opposition est toujours tenace. Vers la fin de 1960, la tension semblait même s'accroître. Les sections opposantes, groupées en un comité d'action, reviennent constamment sur des faits anciens, d'ailleurs soumis à la commission paritaire d'experts, et qui, selon la minorité opposante, constitueraient des motifs pour amener le directeur central à démissionner.

Les nouveaux incidents que certains — toujours les mêmes — continuent à créer font que l'agitation se poursuit. Cette situation est profondément regrettable. Les nouveaux organes du T.C.S. et le personnel perdent leur temps à s'occuper de questions inutiles. L'activité de l'opposition s'est mani-

festée jusqu'ici surtout de manière négative. Quand pourra-t-on recommencer à construire ?

L'activité de la section

Le président montra que la section neuchâteloise restait étrangère à cette crise et assumait ses tâches au sein du comité et des différentes commissions: circulation, technique (le contrôle des voitures a été subi par 592 véhicules; le cours technique a groupé 144 participants); tourisme et récréations; presse.

M. Tony Jehlé, qui dirige depuis 35 ans l'office du T.C.S. de Neuchâtel, énuméra à son tour les services divers rendus aux membres. L'office a établi notamment 1913 livrets ETI (contre 1492 en 1959). Le service touristique prend peu à peu de l'extension. L'office a vendu en 1960 des bons d'essence pour 130,000 litres (France) et 120,000 litres (Italie). L'organisation des manifestations, des contrôles et cours techniques, la tenue de la caisse de la section, le contrôle des cotisations et du fichier occupent aussi dans une large mesure le personnel.

M. Edmond Bourquin prononça alors ses conclusions, faisant appel toujours plus à l'esprit de discipline, au sentiment de la responsabilité et de la courtoisie de tous les automobilistes.

L'assemblée adopta sans discussion ce rapport, de même que celui des comptes présenté par M. Jehlé et bouclant par un excédent de 13,127 fr., sur un total de dépenses de 44,015 fr. Le budget est également accepté et la cotisation de section est maintenue à 4 fr.

L'assemblée réélut ensuite un tiers des membres du comité et entendit lecture du programme des courses et récréations pour les prochains mois. Enfin, le président cita la longue liste des membres ayant accompli 25 ans de sociétariat.

Le salut de Pesoux

En des propos fort spirituels, M. Eric DuBois, président du Conseil communal, apporta le salut de Pesoux et des Subièux, félicitant le T.C.S. de son utile activité et faisant allusion aux difficultés de la circulation à travers le

village. Village qui ne possède pas d'attractions touristiques, nota M. DuBois, et où on l'on s'arrête quand on doit soit derrière un tram, soit derrière les barrières du passage à niveau. Grâce au conseiller d'Etat Leuba, la disparition de ce passage figure au nouveau programme de modernisation des routes cantonales, et les Subièux en sont reconnaissants au chef du département.

La voix du chef du département des travaux publics

Il appartient pour finir à M. Pierre-Auguste Leuba de faire le point au sujet de la rénovation du réseau routier cantonal. On ne peut tout entreprendre en même temps, dit-il, car nous sommes limités par les capacités des entreprises, par l'effectif de la main-d'œuvre et par la nécessité d'assurer avec le personnel restreint de l'Etat l'élaboration des projets et le contrôle de l'exécution. On dépense ainsi entre 5 à 6 millions de francs par an, le nouveau programme devant être exécuté en six ans environ.

M. Leuba passa en revue nos diverses routes de grande circulation. Concernant la route du pied du Jura, l'espoir pour l'été, un accord avec la Confédération pour la traversée de Saint-Aubin; le tronçon de Bevaix pourra être terminé vraisemblablement à fin 1962; à Areuse, le carrefour sera transformé cet automne; la traversée d'Auvornier est à l'étude et la solution d'un tunnel entre le bas de la Brenna et la station d'essais viticoles paraît devoir être retenue, grâce aux avantages qu'elle présente. M. Leuba souligna qu'on s'acheminait vers une route à 4 pistes entre Colombier et Saint-Blaise, et même au-delà; tous les ouvrages de la nouvelle route Cornaux-Le Landeron seront prévus pour 4 pistes, 3 étant exécutées en premier lieu.

Le chef du département parla encore de la route de la Vue-des-Alpes et de celle du Val-de-Travers qu'on rejoindra du Vignoble à partir de Colombier ou, solution audacieuse mais parfaitement réalisable techniquement, en tunnel à partir des hauts de Gorgier jusqu'à la Presta.

L'assemblée applaudit chaleureusement cet exposé. Puis on se rendit dans la halle de gymnastique où la commune de Pesoux fit goûter les crus de ses vignes.

Le soir, plus de 300 têtes se réunissaient à Auvornier, à l'hôtel du Poisson et à l'hôtel du Lac, où, dans une ambiance cordiale, M. Charles Dubois dirigea la partie récréative, animée par le fantaisiste musical Vicki et la Chanson neuchâteloise.

D. Bo.

Le rideau de velours

Une collaboration théâtrale franco-suisse

Elle sera désormais assurée par l'association «Les spectacles de Suisse française» fondée samedi à Neuchâtel

«Un examen attentif des problèmes que pose le théâtre en Suisse romande nous a conduits à proposer la création d'une société qui organiserait des spectacles de haute tenue artistique. Ces derniers devraient atteindre un niveau qui nous permette de les présenter à l'étranger, et leur qualité supporter la comparaison avec celle des tournées françaises. L'association des «Spectacles de Suisse française» n'entre en concurrence avec aucune autre et, comme elle comble une lacune, elle nous paraît à la fois utile et nécessaire.»

Ainsi s'expriment les promoteurs du groupement qui s'est constitué définitivement le 22 avril à Neuchâtel. Depuis longtemps on assiste en Suisse romande à des tentatives d'union ou de coordination dans le domaine du théâtre, jusqu'ici confiné à Lausanne et Genève, les autres villes devant assurer leur vie théâtrale principalement par les tournées françaises. Dans les cantons du Valais, de Fribourg et de Neuchâtel, à Bienne et dans le Jura bernois n'existe aucune activité théâtrale permanente exercée par des artistes professionnels. Or ces régions ont le droit et le devoir de s'exprimer dans ce domaine important de la culture. Si elles fédèrent leurs efforts, elles mettront fin à une longue période d'inaction, et, prenant conscience de leurs ressources, elles seront capables de présenter des spectacles de qualité. L'initiative dont nous parlons vise précisément à créer l'unité de la Suisse romande dans le domaine du théâtre et à faire de nos cantons et de nos villes les partenaires valables de Lausanne et de Genève. Il sera plus facile désormais d'établir des bases d'une politique du théâtre commune à toute la Suisse d'expression française.

Une diffusion internationale

En insistant à la fois sur l'originalité de la province occidentale de la Suisse et sur sa culture française, les promoteurs des «Spectacles

de langue française» visent également à créer des échanges avec la France, elle qui nous offre ses tournées, mais à qui la Suisse romande n'avait jusqu'à maintenant pas la possibilité de présenter ses spectacles. Le théâtre romand était frappé d'une certaine stérilité parce qu'il ne disposait pas d'une zone de diffusion suffisante. Ce ne sera plus le cas.

Le comité des «Spectacles de Suisse française» a mené ses études en collaboration avec des représentants de la France. M. Charles Gantillon, directeur du Théâtre des Célestins à Lyon, est membre de ce comité et les directeurs des tournées Karsenty et Herbert ont collaboré à la mise sur pied du nouveau groupement. D'ores et déjà, on est assuré que les spectacles montés en Suisse romande avec des artistes professionnels suisses et français seront représentés en France. Lyon et Grenoble ont pris des engagements fermes. MM. Karsenty et Herbert inscriront ces spectacles dans le programme de leurs tournées. La Comédie de Genève s'intéresse aussi à l'entreprise. Pour la première fois en Suisse romande, une organisation théâtrale peut envisager des tournées dans des conditions normales: nombre de représentations, qualités artistiques et nécessité commerciales.

Le nouveau groupement sait que le public est devenu très exigeant. C'est pourquoi il ne veut présenter que des spectacles qui offrent de très sérieuses garanties aussi bien dans le choix des auteurs que dans celui des interprètes, du metteur en scène et du décorateur. En fédérant les ressources de plusieurs cantons et en collaborant avec la France, il pourra engager des artistes de valeur éprouvée.

Quant au répertoire, il sera choisi en fonction du rôle que la Suisse doit et peut jouer actuellement, rôle d'intermédiaires entre les cultures à l'heure où les pays d'Europe cherchent à s'unir. Dans une mesure modeste mais réelle, le théâtre peut faire connaître les grands courants de la pensée européenne. Les textes qui seront présentés seront empruntés au grand répertoire universel: Schiller, Kleist, Lope de Vega, Calderon, Shakespeare et les Elizabethains, les grands dramaturges russes et italiens. Le premier spectacle envisagé et dont la première aura lieu en mars 1962 à Lyon sera le «Goetz von Berlichingen» de Goethe, qui n'a jamais, sauf erreur, été représenté en France et à plus forte raison en Suisse romande. Mais les textes contemporains et les auteurs suisses ne seront pas exclus, de même que la création d'œuvres nouvelles.

L'organisation

L'association des «Spectacles de Suisse française» est administrée et dirigée par un comité directeur qui groupe des représentants des cantons du Valais, de Fribourg et de Neuchâtel, de la ville de Bienne et du Jura bernois, et des personnes ayant l'expérience du théâtre. Son président est M. Pierre Rieben, son vice-président M. Louis de Montmolin, président de l'Institut neuchâtelois, son secrétaire M. Jean Kiehl, son trésorier M. Edouard Schwaar, président de la commission du théâtre français à Bienne, ses autres membres MM. Henri Droux, président de la Société du théâtre, à Fribourg, Charles Gantillon, directeur du Théâtre des Célestins, à Lyon, Marcel Vidal, acteur à Lausanne et Maurice Zermatten, écrivain à Sion.

Les ressources de l'association seront assurées par les recettes des spectacles, par les subventions des cantons, des villes et par les subventions de l'initiative privée. L'association ne veut pas entrer en concurrence avec d'autres entreprises et elle espère nouer d'utiles relations avec Lausanne, Genève et la Suisse alémanique.

Il est évident qu'il s'agit là d'une initiative des plus intéressantes, qui va permettre à la Suisse romande de fédérer ses forces, de sortir de son isolement dans le domaine théâtral, de nouer des relations avec les scènes étrangères et de créer une activité théâtrale permanente dans des cantons qui n'ont pas de troupes professionnelles. On ne peut que s'en réjouir.

Daniel BONHOTTE.

MOIS CROISÉS

Problème No 509

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

- Travaille quand il est vert. — Juliette le fut.
- Commandant.
- Abréviation. — Chaland.
- Phénomène d'hiver. — Vieux sale.
- Camp d'autrefois. — En outre.
- Arrose Gisors. — Sur la Dendre.
- Note. — Sans contraste. — La dame du premier.
- Est souple chez un valet. — Ancienne unité.
- Action de faire une fin.
- Est indiquée par des aiguilles. — Ville de l'Elam.

VERTICALEMENT

- Coups sur la joue. — Interjection.
- Amère, désigne la mer. — Elle est jouée.
- Golfe. — Revient à un gagnant. — Tombé.
- Fer large et pointu. — Ne pas pouvoir répondre.
- Très petite terre. — Attache solide.
- Ce n'est pas la devise d'un paresseux. — Etait plus longue que le mètre.
- Qui n'a pas encore été donné. — Près de Coblenze.
- Larve du hanneton. — Est sur la Bresse.
- Parmi. — Sont agités dès qu'ils sont saisis.
- Conjonction. — Corrompt.

Solution du No 508

1	E	P	I	T	A	P	E	R	A
2	R	O	N	D	M	A	C	O	N
3	R	I	D	E	S	R	A	T	E
4	E	N	E	A	V	E	R	S	
5	U	T	A	V	A	N	T	M	
6	R	F	R	O	N	T	B	U	
7	R	I	A	N	T	F	E	R	
8	S	A	N	G	E	P	A	V	E
9	E	P	I	N	E	C	R	U	E
10	C	A	R	E	N	E	D	E	S

RADIO et TELEVISION

Mardi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour! 7.15, informations 7.20, concert matinal. 11 h, émission d'ensemble bis. 12 h, midi à 14 heures... piano-relaxe; 12.15, la disquette du curieux. 12.30, la joie de chanter. 12.45, informations. 12.55, feuilleton. 13.05, mardi les gars! 13.15, diques pour demain. 13.40, deux Grands Prix du disque 1961.

16 h, entre 4 et 6... 17.10, chant avec Pierre Mollet. 17.35, dépaysement. 17.55, les chroniques du mardi. 18.15, en musique! 18.30, le micro dans la vie. 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, voyage immobile. 20.15, refrains en balade. 20.30, Elizabeth, la femme sans homme, pièce de A. Jossot. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, les chemins de la vie.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, perles de la belle musique. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, en vitrine! 20.20, feuilleton. 20.30, Radio-Lausanne à Montmartre. 21 h, mardi les gars! 21.10, hier et aujourd'hui, émission musicale. 21.50, l'anglais chez vous. 22.05, les jeux du jazz. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, mélodies populaires. 7 h, informations. 7.05, rythmes. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, variations de Joh.-Ch. Bach. 12.20, nos compléments. 12.30, informations. 12.40, bravoure et charme. 13.25, duo de Brahms. 13.45, Ländliche Musik. de J. P.-A. Schulz. 14 h, pour madame. 16 h, questions religieuses protestantes. 16.30, Orchestre récréatif bâlois. 17.30, pour les jeunes. 18 h, chants. 18.20, sonate de J.-S. Bach. 18.30, jazz traditionnel. 19 h, actualités. 19.20, communiqué. 19.30, informations. écho du temps. 20 h, concert symphonique. 21.35, chronique culturelle franco-allemande. 22.15, informations. 22.20, émission pour les amis de la musique.

Television romande: relâche

Emetteur de Zurich: relâche

Jusqu'ou ira l'EMANCIPATION des AFRICAINS

ACTUELLEMENT, c'est toute l'Afrique qui bouge. Lisez Sélection de Mai, vous verrez pourquoi pour un Africain, l'ennemi, c'est l'Occidental. Achetez dès aujourd'hui votre Sélection de Mai.

Une «Semaine de l'Europe» à Zurich

De nombreuses personnalités du monde de l'économie, de la finance, de la politique et de l'éducation y participent

De notre correspondant de Zurich: Du 19 au 30 avril a lieu à Zurich une «Semaine de l'Europe» à laquelle participent un grand nombre de personnalités appartenant au monde de l'économie, de la finance, de la politique et de l'éducation. Elle a été ouverte mercredi matin par l'inauguration d'un séminaire pour instituteurs et étudiants jamais instruit par certains auditeurs, M. W. Koenig, délégué du gouvernement cantonal, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a insisté sur la situation troublée régnant actuellement sur le plan de la politique internationale, celle-ci étant caractérisée par l'émancipation des peuples d'Asie et d'Afrique et les visées expansionnistes de la dictature de Moscou, qui n'ullement renoncé à ses idées d'hégémonie mondiale. Dans ces circonstances, il faut plus que jamais instruire la jeunesse et la mettre au courant de la menace qui plane sur la civilisation occidentale; à part cela, il faut que l'aide aux nations en voie de développement s'accroisse et prenne une forme de plus en plus concrète. Ensuite M. A. Alers, président de l'Association européenne des enseignants, a félicité les organisateurs de l'immense effort qu'ils ont accompli, et il a ajouté que le programme de cette semaine d'études devait devenir celui de toute la vie.

Colloque à huis clos

Au cours de la matinée de mercredi, un colloque s'est ouvert au Grand Hôtel Dolder; siégeant à huis clos, ce colloque se consacre à la discussion de problèmes concernant l'évolution de l'Europe. Un groupe politique présidé par M. Alfred Borel, cons. nat. (Genève), et M. Gérard Bauer, ministre (Bienne), s'est constitué en deux commissions; la première se consacrera à l'étude du problème «L'Europe dans le conflit est-ouest», la seconde examinera la question des pays en voie de développement.

Un autre groupe traitera des aspects juridiques de l'intégration européenne, un autre encore se consacrera aux problèmes économiques soulevés par le rapprochement des Etats de l'Europe occidentale, notamment en ce qui concerne le conflit E.W.G./E.F.T.A. Dans une séance plénière, les participants au

colloque passeront en revue les résultats obtenus au cours des très nombreuses conférences et réunions prévues au programme qui, soit dit en passant, est extraordinairement chargé.

Deux commissions du Conseil de l'Europe

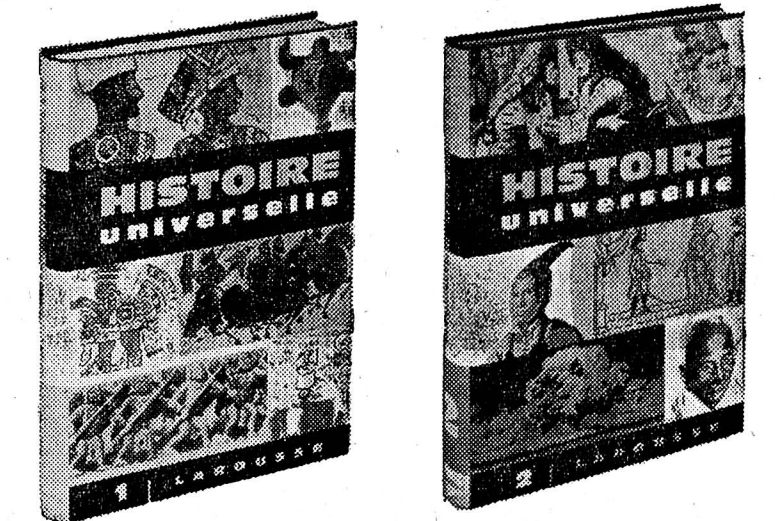
Deux commissions du Conseil de l'Europe, qui s'occupent spécialement des problèmes culturels et économiques, siégeront à Zurich les 21 et 22 avril. Chacune de ces commissions compte vingt-neuf membres, parmi lesquels il y a un ancien ministre danois des affaires étrangères, des professeurs, des députés, etc. Quant aux conférences, très nombreuses, elles ont pour titre: «Europe et éducation», «L'opinion publique en Europe», «La Suisse politique dans l'Europe politique», «L'intégration économique européenne et l'indépendance de la Suisse», «Le langage comme base de l'entente entre les peuples», «Fédéralisme, démocratie, Etat juridique dans une Europe unifiée», «Perspectives européennes dans les années soixante», «Problèmes structurels de l'Europe unifiée», «L'Amérique et l'intégration économique européenne», etc. Comme vous voyez, il y a du pain sur la planche, et les participants ne chômeront pas.

Décorations dans les grands magasins

Pendant toute la semaine, il y aura dans les devantures de quelques grands magasins une décoration «ad hoc»; les organisateurs n'ont ménagé ni l'effort ni la dépense, puisqu'ils ont fait confectionner vingt-huit affiches différentes. Des photos, graphiques, tableaux, le tout accompagné de textes très courts et rédigés de manière à être compris de tout le monde, révéleront à chacun l'étonnante rapidité avec laquelle l'idée européenne s'est développée depuis la seconde guerre mondiale. Ailleurs, le passant sera renseigné sur la suppression des barrières douanières envisagée par l'E.F.T.A. et sur la réalisation progressive du Marché commun.

La population a été invitée à pavoiser. Les autorités locales feront flotter les drapeaux de dix-huit pays de l'Europe de l'Ouest.

J. Ld.



profitez des derniers jours du prix de faveur HISTOIRE UNIVERSELLE EN 2 VOLUMES

Sous la direction de Marcel DUNAN, de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne.

Cette explication du passé dramatique du monde où nous vivons nous offre la clef indispensable des événements présents.

«Le plus passionnant des romans, grâce à la méthode des «grandes tranches horizontales» qui permet d'embrasser les faits historiques de toutes les nations au cours d'une même époque.»

«...les chapitres sont tous supérieurement illustrés, comme tout ce qui est signé Larousse.»

«Un ouvrage sérieux et agréable, qui doit contribuer à répandre le goût de l'Histoire et apporter au lecteur des connaissances solides.»

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

2 volumes reliés (21 x 30 cm) sous jaquette en couleurs, 820 pages plus de 1 000 illustrations et cartes en noir, 40 hors-texte en couleurs, index. Facilités de paiement.

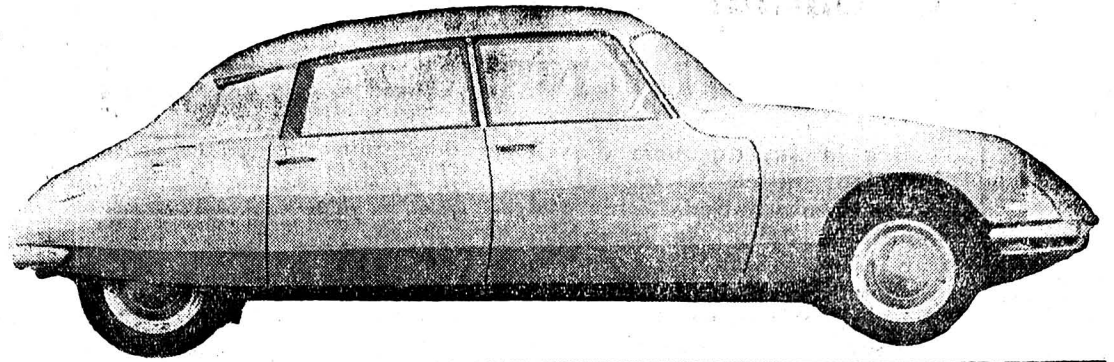
COLLECTION IN-QUARTO LAROUSSE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright opera mundi

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.



Citroën ID/DS 19 = Visibilité

Dans un bateau, le matelot qui est de vigie s'installe soit dans la mâture, soit à la proue, soit en tout cas en un point d'où il puisse jouir d'une visibilité totale. De l'étendue de son regard dépend la sauvegarde du bâtiment et c'est presque une lapalissade que de le préciser: en effet, comment éviter un obstacle si on ne le voit pas?

Ce qui est évident sur les eaux ne l'est pas moins sur les routes. Le conducteur d'une automobile doit avoir une vue intégrale sur les quatre côtés de son véhicule. C'est là une condition absolue

de sécurité. Et c'est aussi, pour les passagers, le plaisir constant d'un panorama de 360 degrés.

Grâce à 2,25 m² de glaces, grâce aux montants minces du pare-brise bombé, Citroën a fait de l'usager de l'ID 19 ou de la DS 19 le conducteur européen qui voit le mieux. Il a mis à sa disposition la voiture la plus «voyante» – mais dans le bon sens du terme.

La visibilité offerte par Citroën ID 19 ou DS 19 est incomparable. Comparez!



6250 agents en Europe



Aarau: Rebmann AG, Garage, 2 14 44. Aarwangen: Flückiger R., Garage, 2 22 62. Balsthal: Kreuchi-Weber W., Jura-Garage, 2 74 44. Basel: C. Schlotterbeck Automobile AG., 25 00 50. Bern: Lindt P., Garage Elite, 2 62 22. Bienne/Biel: Lehmann P., Seeland-Garage, 2 75 35. La Chaux-de-Fonds: Grand Garage des Montagnes S.A., 2 26 83. Chur-Masans: Barfuss G., Garage Masans, 2 03 44. Delémont: Garage Total, Périat & C^o, 2 35 33. Ebnat-Kappel: Hartmann E., Central-Garage, 7 27 30. Erlen: Kradoffer H., Garage, 3 71 06. Fribourg: Pillier & Fils, Garage, 2 30 92. Genève-Ville: Centre-Rhône, Citroën S.A., 32 80 88. Glarus: Enz C., Garage, 5 17 70. Grenchen: Brändli G., Garage, 8 60 69. Lausanne: Garage Athénée S.A., 23 16 23. Locarno: Biffoni L., Garage, 7 17 01. Lugano-Besso: Garage E. Barbay & Fils, 2 37 67. Luzern: Hürzeler F., Garage Elite, 3 33 44. Neuchâtel: Garages Apollo & de l'Évole S.A., 5 48 16. Romanshorn: Müller H., Garage Schmiedstube, 6 31 59. St. Gallen: Lutz H., Garage, 24 21 21. Sargans: Joly D., Garage, 8 03 06. Schaffhausen: Hübscher F., Rhein-Garage, 5 12 00. Schwyz: Kung-Boss J., Garage, 3 11 44. Silvaplana: Denoth E., Autoservice Julier-Matoja, 6 41 14. Sion: Gschwend A., Garage Moderne, 2 17 30. Solothurn: Gysin H., Garage, Bielstrasse 50, 2 29 62. Trimbach-Ofen: Schefer A., Jura-Garage, 5 64 44. Vevey: Garage et Ateliers Saint-Christophe S.A., 51 30 35. Winterthur: Bosshard A., Lind-Garage, 2 35 00. Yverdon: M. Wyssenbach, Garage Bouby Rolls, 2 49 86. Zug: C. Keiser, Garage, 4 18 18. Zürich 3: C. Schlotterbeck Automobile AG., 54 44 54.

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

La coupe Davis se porte bien. A la veille de ses cinquante ans d'existence, elle est toujours aussi courue par les meilleurs joueurs de tennis du monde. Les Australiens la détendent actuellement. Mais les Etats-Unis l'ont conservée le plus longtemps. Elle prit aussi le chemin de l'Europe. En Grande-Bretagne et en France, du temps des fameux mousquetaires d'outre-Jura - Borotra, Lacoste, Cochet et Brugnon.

Le Grand Prix automobile de Syracuse est attendu avec intérêt. La confrontation entre les voitures allemandes, britanniques et italiennes promet d'être sensationnelle. Tous les as du volant, le champion du monde Brabham en tête, seront présents.

En football, deux rencontres importantes se joueront en ce début de semaine. Aujourd'hui, l'Italie affronte l'Irlande du Nord en match éliminatoire pour la coupe du Monde. Demain, Hambourg reçoit Barcelone, pour la demi-finale de la coupe des champions. Les Allemands n'ont qu'un but-temps de retard sur leur terrain. Ils ont la possibilité de combler cet écart. Même plus : de prendre l'avantage et de se qualifier pour la finale.

La première période des épreuves classiques, en cyclisme, est terminée. Nous entrons dans la série des Tours de France, au mois de juillet. Ces prochains jours, les coureurs prendront le départ de quatre courses : le Grand Prix cyclomotoriste, le Tour d'Allemagne, le Tour d'Espagne et celui du Sud-Est. Quelques concurrents de notre pays sont inscrits aux premières épreuves. Puissent-ils se comporter honorablement.

-Ro-

Le choix ne manque pas pour les amateurs des courses par étapes

Combien de cyclistes quittant Rome aujourd'hui arriveront à... Paris le 16 juillet ?

Dès la fin du mois d'avril jusqu'en juillet, le calendrier cycliste international, marqué depuis le début de la saison par les traditionnelles épreuves d'ouverture et les grandes classiques d'un jour, va être occupé presque sans interruption par des courses par étapes.

Le calendrier de ces dernières est le suivant :

- Du 25 avril : Grand Prix cyclomotoriste (jusqu'au 1er mai), et Tour du Sud-Est de la France (jusqu'au 30 avril).
- Du 26 avril : Tour d'Espagne (jusqu'au 11 mai).
- Du 28 avril : Tour d'Allemagne (jusqu'au 5 mai).
- Du 8 mai : Tour de Belgique (jusqu'au 11 mai).
- Du 11 mai : Tour de Romandie (jusqu'au 14 mai).
- Du 16 mai : Tour de Hollande (jusqu'au 25 mai).
- Du 20 mai : Tour d'Italie (jusqu'au 11 juin).
- Du 15 juin : Tour de Suisse (jusqu'au 21 juin).

- Du 16 juin : Tour du Luxembourg (jusqu'au 19 juin).
- Du 25 juin : Tour de France (jusqu'au 16 juillet).

Avec moto
Le Grand Prix cyclomotoriste (départ et arrivée à Rome) se courra en sept étapes sur 1177 km. La fin de six de ces sept étapes aura lieu derrière moto ce qui attirera naturellement tous les spécialistes des épreuves derrière en-

engagées, cinq seront espagnoles. Les autres viendront d'Italie, de France, de Belgique, du Portugal et de Hollande. La représentation belge, avec le vainqueur de l'an passé Demulder, de Cabooter et Adriaenssens, semble être, à première vue, la plus redoutable.

La Suisse présente

Deux jours après la Vuella débutera le Tour d'Allemagne, dont les têtes d'étape seront Bad Schweningen, Schuttenfurt, Munich, Schwenningen, Landau, Trèves et Cologne, avec une distance totale de 1425 km. Le Tour d'Allemagne rendra un grand intérêt pour nous. Un équipe suisse complète y prendra part : Mittelholzer avec Heinz Graf, Hollenstein, Plattner, Squizzato et Flück ainsi que l'Australien Thaler. Cette année, la participation au Tour d'Allemagne sera de la valeur de celle d'un Tour de Suisse habituel. Le Hollandais Geldermans, vainqueur l'an dernier, figurera parmi les favoris. Fredy Ruegg a renoncé à s'aligner outre-Rhin parce qu'il avait pris des engagements en France.

Quinze nations pensent à l'Avenir

Le Maroc et le Canada ont été retenus par les organisateurs du Tour de l'Avenir. Le nombre des nations, représentées dans cette épreuve (14 étapes, du 2 au 16 juillet), est donc porté à quinze : Allemagne, Belgique, Canada, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Luxembourg, Maroc, Pologne, Roumanie, Scandinavie, Suisse et Yougoslavie. Les pourparlers se poursuivent en ce qui concerne la participation de l'URSS.

traineur sans empêcher une participation de classe. Le seul Suisse prévu est Rolf Graf. Les onze équipes de quatre hommes engagées dans le Grand Prix cyclomotoriste ne nuiront guère à l'éclat de la participation du Tour du sud-est, qui est plutôt une épreuve régionale.

Demulder au départ

Il n'en ira pas de même du Tour d'Espagne, qui avait pris place ces dernières années parmi les grandes épreuves internationales. Sa 16me édition réunira tout de même cent concurrents, répartis en dix équipes de dix hommes, sur un parcours qui a été raccourci de 650 km. Il ne comportera plus que 2818 km. La moyenne des 16 étapes ne dépassera pas ainsi 176 km. La Vuella n'en reste pas moins une épreuve difficile en raison de la configuration topographique du parcours. Les organisateurs ont prévu quinze classements pour le Grand Prix de la montagne (six de première et dix de deuxième, trois de troisième). Pour la première fois, le départ sera donné à San Sebastian. Sur les dix équipes

Les Français prêts pour le Tour d'Espagne

L'équipe de France qui prendra part au Tour d'Espagne, dont le départ sera donné demain à San-Sébastien - l'arrivée aura lieu le 11 mai à Bilbao - a été rassemblée pour une dernière mise au point.

Cette équipe représentative a été formée par les soins de l'Association française des constructeurs et associés sportifs dont elle portera les couleurs sur les routes espagnoles.

Elle comprendra François Mahé « Alcyon », Raymond Hoorebeke « Alcyon », Jean Dotto « Liberia », Marcel Rohrbach « Peugeot », Francis Pipelin « Mercier », Gérard Thiélin et Guy Ignolin « Rapha », André Le Dissez « Mercier », Claude Sauvage « Helyett », a été appelé en dernière heure pour remplacer Vermoulin, qui souffre de furonculose. Bertolo « Peugeot », immobilisé pour trois semaines à la suite d'un accident, sera remplacé soit par Bleanau « Peugeot », soit plus vraisemblablement par Louis Bisilliat « Liberia ».

Dirigée par André Leducq, cette formation s'annonce solide. Ses chefs de file seront François Mahé, Marcel Rohrbach et Jean Dotto. Tous les trois ont déjà couru la « Vuella » et Dotto en fut le vainqueur en 1955.

Qu'en pensez-vous ?

L'épouse modèle !

Hans Holliger, le nouvel entraîneur des gymnastes suisses à l'artistique, a adressé une circulaire aux cadres de l'équipe nationale.

Dans cette lettre, Holliger a mis l'accent sur le climat harmonieux dans lequel doit travailler l'athlète désireux de s'affirmer sur le plan international.

L'entraîneur croit que l'épouse du champion contribuera à la réussite de cette préparation. Pour la... moitié qu'elle est !

Le championnat de football de II^{me} ligue

Violents remous dans le bas du classement

RESULTATS : Hauterive-le Locle 1-4, Ticino-Colombier 3-1, Fleurier-Comète 0-2, Saint-Imier-Le Parc 4-1, Etoile-Fontanemelon 2-1.

Si les jeux sont faits en tête du classement où le Locle a franchi une nouvelle étape, on n'en dira pas autant de la lutte à l'autre bout du tableau. Saint-Imier et Etoile se réveillent et repoussent le Parc à la dernière place. Mais le Parc envisage de combler son retard d'un point, car il compte trois matches de retard sur Saint-Imier, théoriquement le plus mal placé. Colombier, Fleurier et même Fontanemelon sont gagnés par les remous de ces basses eaux. Pour être hors de danger, quinze points sont nécessaires. Seules, les trois équipes de tête le détachent. Afin de ne pas fausser le déroulement du championnat, l'Association neuchâteloise a modifié de toute urgence le calendrier. Saint-Imier ne jouera plus avant que le Parc ait rattrapé ses matches de retard. C'est l'équité qui l'exige. Il y aura de violentes batailles en cette fin de saison. Espérons qu'elles resteront correctes.

Le championnat de football de III^{me} ligue

Blue Star - Colombier 2-1 (0-1)

BLUE STARS : Vogel; Ronzi, Castella, Khel, Ryter, Guenat; Huguenin I, Dufey, Huguenin II, Todeschini, Delbruck. Entraîneur : Ronzi.

COLOMBIER II : Locatelli; Albez, Gemm, Scheubert, Alabor, Musy; Joray, Vernaz, Steinmann, Oberli, Bortol. Entraîneur : Ritzmann.

ARBITRE : M. Schwab, de Neuchâtel. BUTS : Autogol, Delbruck (penalty); Joray.

Couvet - Xamax II 0-6 (0-2)

COUVET : Bésomi; Syder, Antonlotti; Sutaux, Boile, Koch; Tosato, Balmelli, Perrillard, Vignano, Fressello (Gattarin). Entraîneur : Münger.

XAMAX II a : Amarca; Richard, Ravera II; Ravera I, Pacchineti, Duruz, Bourquin, Held, Pette, Reidingen, Chkolnik. Entraîneur : Mella.

ARBITRE : M. Martin, de Colombier. BUTS : Pette (2), Held (3), Reidingen.

Xamax II b - Boudry I b 3-4 (1-2)

XAMAX II b : Moscatelli; Palese, Tribollet; Ryser, Constanza, Kessi; Vuillemeier, Salvi, Cerutti, Otter, Racine. Entraîneur : Mella.

BOUDRY I b : Streit; Bésomi, Michaud; Moulin, Blasser, Bavaud; Lopez, Salvi, Vallino, Guex, Pratz. Entraîneur : Chassot.

ARBITRE : M. Dagam, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Cerutti (2), Racine; Vallino (2), Guex, Lopez.



Avec Paris-Bruxelles s'est terminée la série des « classiques en ligne » printanières. Voici le départ de cette ultime épreuve magistralement enlevée par le Belge Pino Cerami.

A LA VEILLE DE SES CINQUANTE ANS D'EXISTENCE La coupe Davis intéresse toujours les meilleurs joueurs de tennis

Cette semaine, la coupe Davis enfame sa 50^{me} campagne européenne. Son rôle s'est modifié au cours des ans. But final des meilleurs tennismen au début du siècle, elle est, aujourd'hui, un moyen pour l'élite de se faire remarquer par le « patron » des professionnels, l'Américain Jack Kramer.

Cette coupe en argent massif excite toujours la convoitise des joueurs du monde entier. Depuis le début du mois, les équipes de la zone asiatique ont commencé à se rencontrer. La zone européenne débute à la fin de la semaine dans la principauté de Monaco. Les Ménégasques seront opposés aux sujets du Grand Duché de Luxembourg.

La première compétition

Ces deux zones, plus le secteur américain, groupent quarante-deux pays, le tennis étant l'un des sports le plus pratiqué dans le monde. La première compétition eut lieu les 8, 9 et 10 août 1900. Elle ne réunissait que deux pays : les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. C'est l'Amérique qui inscrivit la première son nom sur le trophée. L'un des trois joueurs d'outre-Atlantique n'était autre que le donateur, M. Dwight F. Davis. En 1903, la coupe traversa l'Atlantique grâce à la Grande-Bretagne. Elle resta en Europe jusqu'en 1906. Entre temps, la France et la Belgique s'étaient engagées dans l'épreuve. Puis vinrent l'Autriche et l'Australie. Les joueurs des Antipodes se montrèrent immédiatement supérieurs (déjà) et le trophée prit le bateau pour le pays de kangourous. Ce n'est qu'en 1912 que la Grande-Bretagne le ramena sur notre continent. Pas pour longtemps car, en 1913, la coupe regagna son point de départ initial, les Etats-Unis, où elle se séjourna qu'une année. L'Australie la mit à l'abri après un match joué à New-York les 13, 14 et 15 août 1914.

Domination française

Après quatre ans d'interruption, de 1915 à 1918, les Australiens remirent en jeu leur titre de nation championne du monde. Ils le conservèrent. Mais de 1920 à 1926, les Américains firent la loi sur les courts. La période faste du

tennis français, avec ses mousquetaires, commença en 1927. Pendant six ans, le célèbre trophée occupa la place d'honneur parmi les objets d'art ornant les vitrines de la fédération française. Durant cette période, Borotra, Cochet, Brugnon et Lacoste firent triompher le tennis français, plus scientifique qu'athlétique comme il l'est de nos jours.

Duel Etats-Unis-Australie

En juillet 1933, la Grande-Bretagne repréna possession de la coupe qu'elle garda jusqu'en 1936. Le cercle des participants s'était considérablement élargi et la première phase de la compétition se déroulait par zones. En 1937, et pour la troisième fois, le trophée reprenait le chemin de l'Amérique. Le duel Etats-Unis-Australie commençait. Actuellement, la coupe Davis se trouve en Australie. Mais, au total des victoires, les Américains sont en tête avec dix-huit succès contre seize aux Australiens. Chez les Européens, deux seuls pays figurent parmi les détenteurs : la Grande-Bretagne (neuf fois) et la France (six). En outre, la Belgique (1904), le Japon (1921) et l'Italie (1961) ont joué le challenge-round.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOBALL

25 avril : Italie - Irlande du nord à Bologn.

26 avril : Hambourg - Barcelone pour la coupe d'Europe des champions.

championnat de ligue A

29 avril : Servette - Young Boys.
30 avril : Bâle - La Chaux-de-Fonds; Bienne - Grasshoppers; Fribourg - Lausanne; Lucerne - Winterthour; Young Fellows - Chasso; Zurich - Granges.

championnat de ligue B

30 avril : Berne - Urania; Cantonal - Bruhl; Lugano - Bellinzona; Schaffhouse - Nordstern; Slon - Aarau; Thoun - Martigny; Vevey - Yverdon.
30 avril : Match international Satius Suisse - France à Soleure.

BASKETBALL

29-30 avril : Débuts des championnats d'Europe à Belgrade.

ESCRIME

29-30 avril : Tournoi au fleuret à Schinznach.

ATHLÉTISME

29 avril : Tour de la ville de Zoug; réunions à Zurich et Lausanne; Tour d'Olten.

30 avril : Tour de Thoun.

MOTOCYCLISME

30 avril : Cross internationaux à Tymbach et Dübendorf; course de côte Olon-Villars.

CYCLISME

25-30 avril : Grand Prix cyclomotoriste en Italie.

26-30 avril : Tour d'Espagne.

28-30 avril : Tour d'Allemagne.

30 avril : Course sur route pour amateurs à Hochdorf; course de côte Vaduz-Malbun.

HIPPISME

29-30 avril : Concours hippique à Schaffhouse.

30 avril : Courses internationales, à Bâle.

LUTTE

29 avril : Rencontre internationale Suisse - France à Dombidier.

HOCKEY SUR ROULETTES

30 avril : Tournoi international à Bâle.

POIDS ET HALTERES

30 avril : Championnats de l'Est de la Suisse à Zurich.

TENNIS

29-30 avril : Rencontre internationale Suisse - Norvège à Bienne.

PING-PONG

30 avril : Championnats suisses à Genève.

AUTOMOBILISME

25 avril : Grand Prix de Syracuse.

Importante épreuve automobile aujourd'hui à Syracuse

Moss contre Brabham mais il faudra aussi tenir compte de la rentrée de Brooks après une année d'absence

C'est aujourd'hui que se déroule, sur 308 km (56 tours), le 11^{me} Grand Prix de Syracuse (Sicile) formule 1. Cette épreuve est attendue avec intérêt. Elle sera la première grande confrontation de la saison entre les voitures allemandes, britanniques et italiennes.

La « Lotus » apparaît dangereuse. Les techniciens de cette marque ont apporté de nouvelles modifications heureuses au châssis, à la stabilité désormais quasi parfaite. L'équipe « Lotus » se trouvera au départ avec Moss, Ireland et l'espoir Clark.

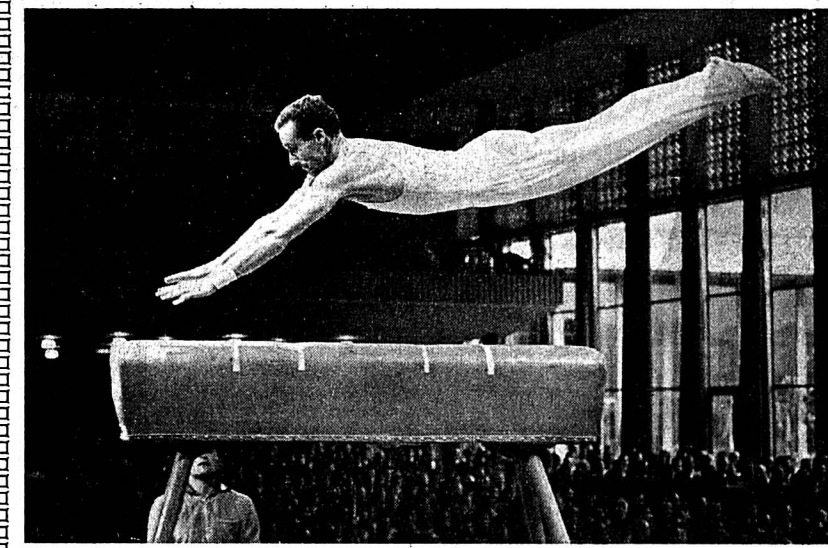
Une seule « Cooper » officielle participera à cette 11^{me} édition. Elle sera pilotée par le champion du monde Jack Brabham. On suivra également avec intérêt le comportement des nouvelles « BRM » à moteur arrière « Coventry-Climax ». Elles seront confiées à Graham Hill, considéré comme l'un des meilleurs conducteurs anglais, et à Tony Brooks, dont ce sera la rentrée après une absence d'une année. Deux « Cooper » de l'écurie Yeoman Credit, avec comme pilotes le champion motocycliste John Surtees et Salvadori seront en outre au départ.

Les « Porsche » seront-elles aussi redoutables ? On ne sait encore si les nouvelles monoplaces, mues par un puissant moteur à huit cylindres dont on dit qu'il développe une puissance de 200 chevaux à plus de 10.000 tours, pourront être utilisées. On pense que « Porsche » tentera de mettre en lice au moins l'un de ses nouveaux modèles,

piloté par Joachim Bonnier ou par Guiney.

La tâche de « Ferrari » sera difficile. La firme de Modène cherche davantage à obtenir une confirmation de la valeur de sa nouvelle voiture formule 1 à moteur arrière qu'un succès éclatant. Relevons à ce propos que l'une des voitures sera confiée à l'Américain Ginther, pilote d'essai de la maison et non à des conducteurs rapides tels que von Trips ou Hill.

Le nouveau champion suisse



Fort de son avance dans les épreuves précédentes, le Bernois Feuz a adopté une tactique de prudence, qui se justifiait d'ailleurs, dans la finale du championnat suisse de gymnastique à l'artistique. Il a résisté à l'assaut de Fivian. Et s'est emparé du titre ! A en juger par cette photo, notre nouveau champion n'a pas mauvaise allure.

Le championnat d'Allemagne

Encore une place pour les finales

Huit des neuf participants au tour final du championnat d'Allemagne sont connus : Cologne et Borussia Dortmund dans le groupe Ouest, Nuremberg dans le groupe Sud, Hambourg et Werder Brême dans le groupe Nord, Sarrebruck et Borussia Neunkirchen dans le groupe Sud-Ouest, Hertha dans le groupe de Berlin. La dernière place se jouera, durant le prochain week-end, entre Eintracht Francfort et Karlsruhe (groupe Sud).

Voici les résultats de la dernière journée :

Ligue Sud : Uim-Stuttgart 0-2; Francfort-Waldhof 2-1; Kickers Offenbach-Munich 3-1; Bayern Munich-Fürth 1-2; Carlruhe-Schiffahrt 2-1; Mannheim-Jahn Regensburg 5-0; Bayern Hof-Eintracht-Francfort 1-1; Nuremberg-Reutlingen 2-0. Ligue Sud-Ouest : Sarrebruck-Borussia Neunkirchen 1-5; Pirmasens-Niederlahnstein 6-1; Eintracht Trèves-Ludwigshafen 1-0; Frankfurt-Wormatia Worms 0-2; Tura Ludwigshafen-Kaiserslautern 1-0; Phönix Ludwigshafen-Eintracht Kreuznach 5-1; Neuendorf-Mayence 0-2; F.-C. Sarrebruck-Sarre 5-1. Ligue Ouest : Bochum-Westfalia Herne 3-0; Cologne-Meinerich 1-0; Sodingen-Borussia Dortmund 1-1; Borussia Mönchengladbach-Rotweiss Essen 2-2; Duisbourg-Victoria Cologne 2-2; Schalke-Marli/Hülis 1-2; Hamborn-Preussen Münster 1-2; Alemannia Aix-Rotweiss Oberhausen 4-3. Ligne Nord : Saint-Pauli-Werder Brême 2-0; Concordia Hambourg-Hildesheim 2-1; Osnabrück-Altona 3-0; Bremerhaven-Oldenburg 0-0; Holstein Kiel-Lübeck 4-2; Held-Eintracht Braunschweig 1-1; Bergedorf-Neumünster 1-1; Hanovre-Hambourg 0-2. Ligne de Berlin : Kickers-Tennis Borussia 1-4; Südring-Hertha Zehlendorf 1-1; Victoria-Berlin 0-0; Wacker-Hertha 2-5; Tasmania-Spandauer 0-2.

Championnat de Hongrie (21^{me} journée) :

Csepel - Honved 3-2; Salgotarjan - Dorog 2-0; MTK - Ferencvaros 4-2; Vassas - Ujpest 0-0; Tatabanya - Gyöer 1-0; Szeged - Diogyöer 1-1; Pecs - Debreczen 3-1. Classement : 1. Ujpest, 33; 2. Vassas, 29; 3. MTK, 28; 4. Ferencvaros, 26; 5. Salgotarjan, 25.

La Fédération danoise a décidé que le Danemark participera à la prochaine coupe d'Europe des Nations.

Championnat d'URSS (2^{me} journée)

Groupes A : Tbilissi, Vilno 3-1; Bakou - Admiraltez 1-1; Rostov - Lokomotive 0-1; Stalino - Rigla 1-2; Khar'kov - Torpedo 2-1. Classement : 1. Tbilissi, 4; 2. Lokomotive, Khar'kov et Ba-Groupe B : Yerevan - Armée Moscou 2-4; Tachkent - Spartak renvoyé; Moldova - Zenith Leningrad 5-0; Kiev - Minsk 2-1; Alma Ata - Dynamo 0-0. Classement : 1. Dynamo Kiev, Armée Moscou et Moldova Kichinev, 4; 4. Dynamo Moscou, 2.

Le championnat de football de III^{me} ligue

Blue Star - Colombier 2-1 (0-1)

BLUE STARS : Vogel; Ronzi, Castella, Khel, Ryter, Guenat; Huguenin I, Dufey, Huguenin II, Todeschini, Delbruck. Entraîneur : Ronzi.

COLOMBIER II : Locatelli; Albez, Gemm, Scheubert, Alabor, Musy; Joray, Vernaz, Steinmann, Oberli, Bortol. Entraîneur : Ritzmann.

ARBITRE : M. Schwab, de Neuchâtel. BUTS : Autogol, Delbruck (penalty); Joray.

Couvet - Xamax II 0-6 (0-2)

COUVET : Bésomi; Syder, Antonlotti; Sutaux, Boile, Koch; Tosato, Balmelli, Perrillard, Vignano, Fressello (Gattarin). Entraîneur : Münger.

XAMAX II a : Amarca; Richard, Ravera II; Ravera I, Pacchineti, Duruz, Bourquin, Held, Pette, Reidingen, Chkolnik. Entraîneur : Mella.

ARBITRE : M. Martin, de Colombier. BUTS : Pette (2), Held (3), Reidingen.

Xamax II b - Boudry I b 3-4 (1-2)

XAMAX II b : Moscatelli; Palese, Tribollet; Ryser, Constanza, Kessi; Vuillemeier, Salvi, Cerutti, Otter, Racine. Entraîneur : Mella.

BOUDRY I b : Streit; Bésomi, Michaud; Moulin, Blasser, Bavaud; Lopez, Salvi, Vallino, Guex, Pratz. Entraîneur : Chassot.

ARBITRE : M. Dagam, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Cerutti (2), Racine; Vallino (2), Guex, Lopez.

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours No 34 des 22 et 23 avril : liste des gagnants : 5 gagnants avec 12 points à 26,411 fr. 15; 133 gagnants avec 11 points à 992 fr. 90; 1655 gagnants avec 10 points à 79 francs 80; 12,732 gagnants avec 9 points à 10 fr. 35.

DERNIERE MINUTE

Chez les footballeurs d'Urania Châtelain succède à Walaschek

L'heure est grave pour l'équipe genevoise d'Urania. Les prochains matches décideront de son existence en ligue B. Pour tenter de redresser la barque, les dirigeants du club ont fait appel à Châtelain, ancien entraîneur d'Yverdon et Lausanne. Il succède ainsi à Walaschek.

digestion agréable avec



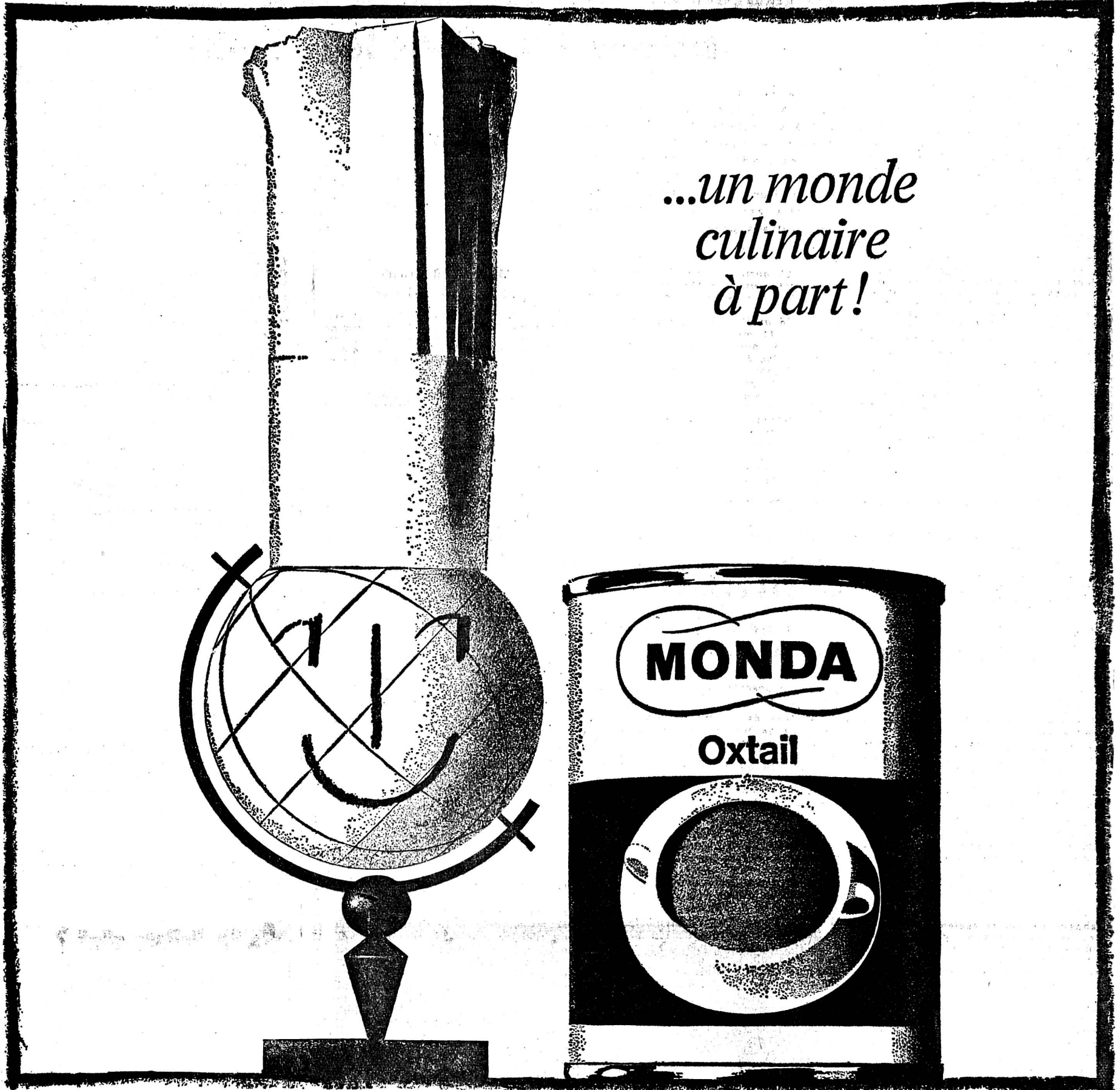
Henneiz Lithinée sur la table

1/4

HENNEIZ LITHINÉE

Henneiz-Lithinée S. A. Henneiz

Les délicieux potages MONDA



...un monde culinaire à part!

Qui dit «STRIGO» dit «progrès et succès»

Cet appareil à tricoter à double fonture de précision, et de fabrication suisse, est d'un emploi simple et facile, même pour les dessins les plus compliqués. Facilités de paiement. Vous pouvez gagner facilement vous-même cette machine en

travaillant à domicile

Garantie écrite.

Ecrivez-nous, aujourd'hui encore, sur carte postale, et nous vous renseignerons de façon complète, sans engagement. Progress - Vertrieb, Loosli & Blickenstorfer, Hallenstrasse 10, Zurich 8. Tél. (051) 34 34 21.

Trois belles occasions. A vendre
WURLITZER AUTOMATES À DISQUES:

2 à 100 sélections, 1 à 200 sélections.

Prix global: Fr. 10,000.—

Ecrire sous chiffres R. 121183 X. Publicitas, Logements entiers après décès. L. Hoefler, Halles 5, Neuchâtel, tél. 5 71 15, Genève.

Débarras de caves et de galetas

Logements entiers après décès. L. Hoefler, Halles 5, Neuchâtel, tél. 5 71 15.

CONSERVATIONS DE FOURRURES

Réparations et transformations

Schreyer fourreur

9, rue des Epancheurs

Tél. 5 61 94

On cherche à domicile

Les gourmets du monde entier apprécient hautement la saveur du potage en boîte. Ce délice culinaire est maintenant à votre portée aussi, vous, les gourmets de Suisse. Reconnaissez par vous-mêmes les avantages des potages Monda:

Progrès dans la qualité: les potages Monda sont conservés à l'état liquide et leur arôme frais et naturel est un gage de leur supériorité.

Progrès dans la préparation: celle-ci est plus rapide car la cuisson est supprimée.

Crème de tomates, une crème exquise et fruitée, faite de tomates mûres au soleil. La boîte (4 portions) Fr. 1.-

Crème de volaille, une crème surfine avec de petits morceaux de viande de poule. La boîte (4 portions) Fr. 1.-

Oxtail, un potage lié, surfin, à la bourguignonne, avec dés de viande. La boîte (4 portions) Fr. 1.40

Crème de champignons, une crème savoureuse aux champignons de Paris sélectionnés. La boîte (4 portions) Fr. 1.-

Les potages **MONDA** proviennent des célèbres cuisines Knorr!

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

IRIS, O MON AMOUR

par **Georges DEJEAN**

— Je ne le suspecte pas, à vrai dire; mais c'est un étranger. Cela suffit pour éveiller ma méfiance. La semaine dernière encore, la firme Hudson & Cie, de Birmingham, s'est aperçue qu'un de ses collaborateurs, un Hongrois, lui avait dérobé des plans. Pourtant, cet homme paraissait d'une intégrité absolue.

— Cela ne prouve rien contre M. Rivière.

— Sans doute, il est peut-être irréprochable sous ce rapport. Mais la prudence est une chose excellente.

L'oncle et la nièce furent rejoints, à cet instant, par lord Heldon qui ignorait encore l'arrivée de son frère.

Ils se regardèrent une seconde en silence, puis échangèrent une cordiale poignée de main. Richard déclara d'un ton joyeux:

— Si je ne contrarie aucun plan, je désire faire un séjour d'une quinzaine à Park-House. Tu n'y vois pas d'inconvénient?

— Tu sais bien que tu es toujours le bienvenu, déclara sans réticence

l'ainé qui affectionnait sincèrement son cadet, malgré ses frasques et son existence désordonnée.

A l'heure du déjeuner, lord Heldon, Richard et Iris se retrouvèrent dans la vaste salle à manger, aux boiseries sculptées et aux larges baies ouvrant sur une terrasse qui dominait le parc. Rivière était admis à la table de famille et Richard l'avait déjà vu lors de sa précédente visite. Malgré sa prévention, il se montra très aimable envers lui.

— Où avez-vous fait votre service? demanda-t-il, bientôt.

— Après un stage dans le génie, je fus muté dans les services de l'aviation.

— Comme pilote?

— Non, comme ingénieur chimiste.

— Ah! vraiment?

Richard questionna encore le jeune homme sur sa région natale, la Franche-Comté et il apprit que Rivière avait perdu son père de bonne heure et qu'il ne lui restait plus que sa mère et une sœur institutrice à Besançon.

— Où avez-vous appris l'anglais? interrogea encore Richard. Vous le parlez fort bien. Mes compliments.

J'en ai commencé l'étude au lycée; puis, un de vos compatriotes, sir Erath Judson, s'est intéressé à moi. Je l'ai accompagné en Haute-Egypte et ici même. Sa mort m'a fait rechercher une autre si-

tuation. J'ai été recommandé à lord Heldon et voilà.

— Sir Erath n'était pas un savant, fit observer Richard.

— Disons plutôt un explorateur et un égyptologue distingué. Le roi Farouk l'avait mandé au Caire pour des expertises concernant des papyrus découverts dans une antique mosquée.

Lord Heldon prit alors la parole pour souligner combien il avait été frappé de l'érudition de son collaborateur et de l'étendue de sa mémoire.

— Ce n'est pas seulement un excellent ingénieur chimiste. Il possède des connaissances remarquables en balistique et en pyrotechnie.

— Je suis enchanté d'apprendre qu'il vous est utile dans vos travaux, déclara Richard en jetant un regard rapide à sa nièce. Et vous vous plaisez vraiment à Londres? demanda-t-il encore en se tournant vers Marcel. Vous ne regrettez pas d'être éloigné de votre pays?

Marcel sourit:

— A vrai dire, mon pays n'est pas très éloigné; mais la vie londonienne me plaît réellement. Et puis, j'aime ma tâche. Grâce à elle, je ne connais pas l'ennui.

Lord Heldon posa alors quelques questions à Richard sur son dernier voyage. Il revenait de Grèce et s'était arrêté plus d'une semaine à Monte-Carlo. Son peu d'empresse-

ment à répondre fit que son frère n'insista pas.

— Nous aurons à dîner, ce soir, Victoria Elding, dit-il. Tu t'en souviens?

— En effet, reconnut Richard. Sauf erreur, son mari est mort l'hiver dernier en lui laissant sa fortune.

— C'est exact; mais Victoria ne semble pas une veuve inconsolable. J'ai l'impression qu'elle se remariera volontiers.

Richard secoua ses fortes épaules et d'un ton convaincu:

— Elle n'aura que l'embarras du choix, d'autant plus qu'elle n'est pas dépourvue de sex-appeal.

— Elle n'a pas encore atteint la trentaine, précisa lord Heldon. Cependant, elle ne quitte guère sa propriété de Holdey-House. Et toi, reprit-il, en regardant en face son cadet, est-tu vraiment décidé à rester célibataire?

— Plus que jamais. Au surplus, je ne rendrais pas une femme heureuse. Il est donc préférable que je m'abstienne.

— Réfléchis avant qu'il soit trop tard. Un foyer te ferait peut-être renoncer à cette vie errante et désœuvrée.

— Elle me convient parfaitement et je n'en envisage pas d'autre.

Au moment de prendre le café, dans le petit salon contigu à la salle à manger, Richard prétextait

un rendez-vous à Londres pour s'éclipser.

— Je serai de retour vers six heures, dit-il.

— Il n'est bien que là où il n'est pas, fit observer lord Heldon. C'est curieux comme nos goûts diffèrent et, pourtant, nous avons reçu la même éducation et grandi côte à côte.

— Chaque être a sa personnalité, déclara Rivière. L'hérédité n'est pas tout; autrement, frère et sœur auraient le même caractère.

— Avant de reprendre son travail, le jeune homme regarda sa chambre et écrivit à sa mère.

En pensée, il revoyait sa silhouette élégante, ses beaux cheveux auburn, son visage doux et intelligent que les ans avaient à peine marqué. Telle qu'elle était, au début de la cinquantaine, elle pouvait encore troubler plus d'un cœur.

Marcel tira de son portefeuille une photo qu'il affectionnait particulièrement et qui la montrait dans tout l'éclat de sa beauté. A cette époque-là, se dit-il, elle connaissait déjà sir Erath et lord Heldon. Elle était la demoiselle de compagnie d'une vieille Anglaise, Mrs Valling, qui lui a laissé, en mourant, une petite part de sa fortune.

C'est alors qu'elle est revenue en France et a épousé mon père, officier retraité après quinze ans de service aux colonies. Leur bonheur fut de courte durée. Ma mère n'avait que vingt-six ans à la mort de son

mari et, pourtant, elle ne s'est pas remariée, se consacrant entièrement à ma sœur et à moi.

Elle n'avait pas gardé un mauvais souvenir de l'Angleterre puisqu'elle m'a recommandé à sir Erath avec qui j'ai fait de beaux voyages instructifs. A présent, me voici chez un second protecteur. Je puis bien qualifier ainsi lord Heldon, car il est, pour moi, la bonté même; mais consentirait-il à ce que j'épouse sa fille? Je ne puis l'imaginer. Sans être xénophobe, il n'approuve guère les mariages entre étrangers et, surtout, entre personnes de classes différentes. C'est un aristocrate aimable, courtois; mais un aristocrate avant tout.

Au surplus, je ne suis pas sûr des sentiments d'Iris. Je devine en elle une réelle sympathie; mais qu'est-ce que cela prouve? Deux jeunes gens peuvent se sentir attirés l'un vers l'autre sans qu'il soit question d'amour. Oh! en ce qui me concerne, je n'ai aucun doute; je suis pris, bien pris, hélas! mais, elle, que pense-t-elle vraiment? Je dois garder, en sa présence une attitude digne et sans équivoque. Si je me hasardais à lui témoigner une inclination plus tendre, ne risquerais-je pas de l'offenser? Alors, ma situation ici serait impossible. Je devrais m'éloigner. Non! non! mille fois non! plutôt souffrir en silence et demeurer auprès d'elle.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

FIN DE LÉGISLATURE AU PARLEMENT NEUCHÂTELOIS

Le Grand conseil a commencé l'examen des comptes et de la gestion

Une session extraordinaire de deux jours du Grand conseil s'est ouverte hier après-midi au Château, sous la présidence de M. A. Cuche. C'est la dernière de l'actuelle législature. Elle est destinée d'abord à l'examen des rapports du Conseil d'Etat et de la commission financière à l'appui des comptes et de la gestion de 1960.

Après la naturalisation est accordée aux personnes dont nous avons rendu la liste à la fin de ce compte rendu, et les demandes en grâce habituelles sont examinées. Parmi les récusés, nous signalons J.-G. W. condamné pour filouterie d'auberge qui se voit mis au bénéfice d'un délai d'épreuve; G.-G. I. condamné pour attentat à la pudeur, mais depuis libéré et mis en patronage, qui se voit réintégré dans ses droits civiques; R.-P. D., condamné pour débauche contre nature, qui voit se prolonger la durée de son délai d'épreuve; A.-E. M., condamné pour opposition aux actes de l'autorité, qui voit suspendue la décision judiciaire le concernant; J. S. condamné pour infraction à la loi sur la circulation qui voit son amendement réduit à 50 fr.; J.-P. R. et F. Pr., condamnés notamment pour vol, dont la peine de réclusion est réduite, pour chacun, de trois mois et demi.

Hommage est rendu ensuite au président de la commission des pétitions et des grâces, M. J.-F. Joly (rad.) qui ne se représente pas aux élections, ainsi qu'à M. F. Jeanneret (soc.) qui fonctionne depuis 17 ans comme rapporteur de cette commission.

Les comptes de 1960

Le président de la commission financière, M. Eug. Malesu (soc.), souligne 2 millions réalisés, les pessimistes ont eu tort et que les défavorisés du sort doivent être aidés davantage. Il se réfère à une déclaration de M. Bourgnon, conseiller fédéral, prétendant qu'une grande partie des capitaux échappe en Suisse à la taxation. M. Malesu a proposé à la commission de créer des postes d'inspecteurs destinés à faire la chasse à ces capitaux. Il renouvellera sa proposition devant le Grand conseil.

Pour M. J.-F. Joly (rad.), le fait marquant est l'écart de 5 1/2 millions entre les prévisions budgétaires et les comptes 1960. Il ne faut pas en tirer la conclusion qu'une politique de dépenses accrues doive être envisagée, car les recettes restent, à bien des égards, aléatoires.

Cet écart appelle aussi les observations de M. Bl. Clerc (lib.). Ces recettes supplémentaires ne sont pas dues à la sagacité du Conseil d'Etat et du parlement, mais bien à l'effort des entrepreneurs neuchâtelois. L'orateur insiste aussi sur le fait que notre économie reste très sensible aux fluctuations des affaires. Dès lors, les dépenses prévues à long terme risquent de trop charger les budgets à venir. L'Etat devrait se préoccuper de ce phénomène et prendre

pour lui les bons conseils de rationalisation qu'il prodigue à l'industrie et à l'agriculture. Il faudrait notamment réexaminer les rapports financiers entre l'Etat et les communes. Il faudrait aussi en finir avec un système fiscal, ennemi de l'épargne.

M. J.-P. Joly (rad.) met en garde aussi contre une trop grande euphorie, se référant aux dernières déclarations de Wahlen. L'agriculture, note-t-il d'autre part, reste la parente pauvre de notre agriculture.

M. Fuesler (p.p.n.) félicite aussi de leur effort, autorités et contribuables. Il revient à son tour sur les réserves déjà émises par les précédents orateurs. Parmi les améliorations financières, ces dix dernières années, la part des œuvres sociales est très grande.

M. Corswant (p.o.p.) montre que les sessions se suivent... et se ressemblent par les définitives développés par les porte-parole des groupes libéral et radical. Mais d'autres remarques doivent être faites. Tout d'abord, l'augmentation des recettes. Le revenu moyen des salariés n'a pas augmenté plus que la hausse du coût de la vie. Ce sont ces salariés qui, il faut le saluer d'un coup de champagne, ne paient pas les gros contribuables qui ne voient pas leurs charges peser aussi lourdement sur leurs épaules que celles qui reposent sur les petits contribuables. C'est là le défaut de notre système fiscal. Et c'est pourquoi l'imposition de centimes additionnels, brute et simple, serait injuste et accentuerait les inégalités.

M. Corswant s'étend ensuite longuement sur le statut horloger qu'il critique, cherchant à mettre en contradiction les radicaux entre eux. Il propose la nationalisation des ébauches et des parties exportables, les entreprises de production devant prendre la forme coopérative. Proposition maximale, la proposition minimale étant que patrons et ouvriers se groupent en comité pour lutter contre le système de libéralisation contenu dans le statut. L'indifférence de l'horloger ouvrier est d'ailleurs trop grande. Un tel comité, s'il doit être créé par la Haute Finance suisse allemande, aura du moins combattu pour les intérêts neuchâtelois.

M. Bl. Clerc (lib.): C'était court, mais bon!

M. Malesu (soc.) s'en prend également à certaines déclarations de M. Clerc.

M. Rognon (rad.) constate que jamais l'augmentation des loyers n'a été aussi élevée qu'en 1960, ce qui provient de la spéculation immobilière. Hélas! dans notre canton, nous ne commissions pas l'impôt des gains immobiliers. L'orateur demande au Conseil d'Etat de présenter un projet dans ce sens, selon des modalités à définir.

M. M. Faure (rad.) défend le parti radical contre les attaques de M. Corswant. Ce parti n'a pas deux visages, mais c'est un parti qui réfléchit. Ses divisions et ses hésitations reflètent celles du peuple suisse. En ce qui con-

cerne le statut horloger, on peut être d'un avis nuancé. On doit se garder de confondre le néolibéralisme avec la nécessité de redonner une certaine vitalité à la concurrence. Personne, au reste, ne peut aujourd'hui dire avec précisions quels seront les efforts du nouveau statut. Plutôt que de se réjouir ou de se lamenter, il faut donc être vigilant et se souvenir que notre industrie horlogère neuchâteloise a sa particularité. Dans notre canton, en pensant horloger, il faut penser neuchâtelois. M. Favre a déposé un postulat demandant au Conseil d'Etat d'étudier l'évolution de l'industrie horlogère du canton dès le 1er janvier 1962 et d'adresser chaque année au Grand conseil un rapport à ce sujet.

M. J.-P. Joly (rad.) voudrait savoir ce que le gouvernement envisage de faire au sujet des fraudes fiscales.

M. Ch. Roulet (p.o.p.) rompt une lance en faveur de l'amélioration des conditions AVS. Les propositions du Conseil d'Etat n'ont pas trouvé grâce aux Chambres fédérales. La déception des vieux est grande. A Genève, le conseiller d'Etat Treina a proposé à ses collègues de verser une allocation spéciale, ce qui a été admis. Dans notre canton, on ne saurait agir de même. Mais les 4000 bénéficiaires de l'aide complémentaire et sociale devraient être aidés. Sous quelle forme? Sous celle d'un prélèvement unique dont le montant global serait de 300,000 fr., montant qu'on pourrait trouver facilement étant donné l'excédent des recettes. Il ne s'agirait en somme que du 14 % du boni.

M. Corswant redemande la parole. Le président: Ne soyez pas trop long, Monsieur Corswant! (rires).

M. Corswant demande à M. Favre ce qu'il a voulu dire quand il déclarait que le Conseil d'Etat devait être vigilant. On n'a pas tenu compte de l'avis de notre gouvernement. Celui-ci n'a plus que faire d'une vigilance verbale.

M. Martenel, rapporteur de la commission, fait remarquer que la proposition de M. Roulet devrait être constitutionnellement soumise au peuple. Mais, d'autre part, si l'exercice actuel est favorable, d'autres risquent de l'être moins.

M. Edmond Guinand, chef du département des finances, répond à différentes remarques faites pendant le débat. Concernant le problème des nouvelles ressources de l'Etat, tant le gouvernement que la commission parlementaire chargée d'examiner le financement du programme des dépenses importantes s'en préoccupent et cet été des propositions pourront être faites. Quant à la spéculation, on se fait beaucoup d'illusion. Il est déjà très difficile de définir ce qu'est la spéculation. D'une enquête faite dans les bureaux du registre foncier, il ressort que dans quatre districts on n'arrive pas à déceler des actes de spéculation. Et ailleurs, on ne peut appeler spéculation le fait de vendre à bon prix des immeubles dont on est propriétaire depuis longtemps. M. Guinand souligne combien il est peu aisé de taxer les bénéficiaires.

Le chef du département des finances répond encore à une question au sujet de la rationalisation de la comptabilité de l'Etat. Il montre ce qui a été fait et ce qui le sera encore. S'il y a des centralisations à faire, qu'on les signale au gouvernement, qui les examinera. Il ne faut toutefois pas oublier qu'il y a des limites à cette centralisation, par exemple les districts.

M. Fritz Bourquin, chef du département de l'industrie, traite quant à lui le problème du nouveau statut de l'horlogerie, répondant ainsi à M. Corswant qui s'est déclaré déçu de constater que les thèses du Conseil d'Etat n'ont pas été retenues par les autorités fédérales. Certes, dit M. Bourquin, nous sommes déçus, mais cela ne signifie pas que nous nous tenons pour battus. Tant le Conseil d'Etat que le département de l'industrie ont gardé les contacts avec la députation neuchâteloise aux Chambres. La vraie bataille se livrera au Conseil national. Le département de l'industrie va cependant de l'avant. Il prépare déjà une analyse des structures de notre industrie horlogère afin que les spécialistes puissent se prononcer sur des solutions neuchâteloises (concentrations, regroupements, éventuelle mesure fiscale).

Le danger est qu'au 1er janvier 1962 il n'y ait plus de statut du tout, à la suite d'un référendum négatif éventuel. Si la prospérité continue, le passage du statut à la liberté se fera sans trop de heurts, mais s'il y a une récession, cela pourrait être catastrophique.

En conclusion, M. Bourquin déclare qu'il est évident que le statut actuel ne peut subsister. D'autre part un nouveau statut inspiré par des principes néolibéraux serait une erreur, de l'avis du Conseil d'Etat. Il est regrettable que l'industrie horlogère elle-même soit divisée.

M. A. Tissot (soc.) n'est pas satisfait des réponses de M. Guinand et demande que l'on fasse une étude approfondie — par la section des sciences économiques de l'Université par exemple — du problème financier et fiscal neuchâtelois.

Départements militaire et de l'agriculture

Le président interromp le débat général pour passer à l'examen en second débat de la gestion des départements militaire et de l'agriculture. M. Jean-Louis Barrelet devant s'absenter mardi. Le chef du département répond à une question de M. M. Barrelet (soc.) demandant des éclaircissements au sujet de la mort subite, survenue il y a quelques semaines, d'une recrue à la caserne de Colombier. M. Barrelet déclare que, selon renseignements pris auprès du commandant de l'école de recrues, la recrue Ruffieux avait été trouvée apte à l'examen sanitaire d'entrée et qu'il ne s'était jamais annoncé malade. Toutefois le commandant de l'école, le 16 mars dernier, a demandé l'ouverture d'une enquête par la justice militaire. Cette enquête n'est pas terminée. Dès que le résultat final sera connu, communication en sera faite à

la presse. Notons que la famille de la recrue n'a formulé aucun reproche à l'égard de l'école et de ses chefs.

M. Barrelet répond ensuite à une question de M. J.-G. Vacher (rad.) au sujet de l'étude d'une assurance gel. La question est examinée par la Mutuelle contre la grêle, qui envisagerait de coupler l'assurance gel avec l'assurance grêle et dégâts dus aux forces de la nature. On a cherché un mode de financement pas trop onéreux. Mais les conclusions de cette étude n'ont pas été satisfaisantes, car les intérêts des régions agricoles et viticoles, pour prendre un exemple neuchâtelois, ne sont pas les mêmes. Les études continuent.

Le chef du département de l'agriculture est venu au problème de l'écoulement des bois. Il signale que mercredi prochain est convoquée une conférence des chefs de département de l'agriculture des cantons romands qui se prononcera sur la vente des bois pour la saison 1961-1962. Notre canton s'entend aux conditions normales du marché, alors que Vaud et Fribourg ne s'en occupent pas, d'où la nécessité d'une entente.

M. Barrelet répond encore à M. Vuilleumier (soc.) au sujet du laboratoire vétérinaire privé, que le député socialiste voudrait voir remplacé par un service d'Etat. M. Barrelet ne pense pas qu'il faille changer le système actuellement en vigueur, moins onéreux pour l'Etat qu'un laboratoire officiel, le contrôle étant lui toujours officiel.

Séance levée à 17 h 50. Reprise ce matin à 8 h 30.

Question

De M. A. Cuche (lib.) et A.-R. Ruedin (lib.):

Les pouvoirs publics se sont, ces dernières années, occupés d'améliorer les conditions de l'habitation urbaine.

Le Conseil d'Etat pense-t-il pouvoir étudier la possibilité d'améliorer également les conditions de logement dans l'agriculture et la viticulture?

Motion

Développement de la culture musicale De M. Humbert-Droz (soc.) et consorts:

Considérant, a) la nécessité de favoriser le développement de la culture musicale;

b) le coût des études de musique aux conservatoires, qui est excessivement élevé comparativement à celui de l'importe quelles autres études, en raison même de la nature de ces institutions qui sont d'ordre privé, tandis que les autres écoles relèvent des pouvoirs publics;

Le Conseil d'Etat est invité à étudier les voies et moyens de promouvoir les conservatoires au rang d'écoles officielles ou jouissant d'une situation mixte relevant à la fois de l'initiative privée et des pouvoirs publics, de telle façon que les études de musique soient ainsi moins onéreuses et rendues accessibles à tous les jeunes qui seraient capables de s'y consacrer, les écoles étant comparables à ceux des autres institutions scolaires.

Naturalisations

La naturalisation a été accordée aux personnes suivantes:

1. Bettinelli, Renato-Angelo, Italien, né 87 voir sur 102 bulletins valables;
2. Binninger, Lucien-Joseph, Français, 86 3;
3. Giordano, Renato-Amabile-Germano, Italien, 75 4;
4. Hacker, Jürgen-Edgar, Polonais, 76 5;
5. Hanessian, Kegham, sans nationalité, 71 6;
6. Jelmini, Aldo-Ugo, Italien, 83 7;
7. Malcotti, Rose-Marguerite, Italienne, 92 8;
8. Merlotti, André-Maurice, Français, 90 9;
9. Sillprandi, Remo-Mario-Arnoldo, Italien, 82 10;
10. Toth, Geza-Alexander, Hongrois, 73 11;
11. Valsesia, Carantonio, Italien, 77 12;
12. Zoppi, Michele, Italien, 75 13;
13. Zuccolotto, Gabriele-Giuseppe, Italien, 75.

A la frontière, les services de sécurité en alerte VEILLÉE D'ARMES A PONTARLIER L'aérodrome de la ville bloqué par des chasse-neige

De notre correspondant de Pontarlier, par téléphone:

A Pontarlier, la nuit de dimanche à lundi a été marquée par une véritable veillée d'armes.

Sitôt après l'allocation de M. Debré annonçant la menace qui pesait sur Paris, les services de sécurité ont été mis en alerte. Les partis et organisations politiques, adhérent à un comité de vigilance contre le fascisme, formé à Pichelon local quelques heures plus tôt, avaient décidé, eux aussi, de veiller.

Peu avant 5 heures du matin, la gendarmerie renforcée prenait position sur l'aérodrome où on amenait en outre les quatorze 2X7, chasse-neige du parc des ponts et chaussées. Placés en quinconce sur la piste d'atterrissage, ces véhicules rendaient maintenant le terrain quasi inutilisable pour des appareils de toute dimension. Cependant qu'en temps normal, un avion du type «DC3» peut aisément se poser sur cet aérodrome qui a la particularité d'être le plus élevé (860 m d'altitude) de la région de l'Est.

Autres mesures de sécurité

Un gardien de la paix ne quitte pas la facion au seul de la sous-préfecture. Les centrales électriques sont gardées. Aucun renfort spécial n'a été prévu pour l'instant dans le secteur frontalière, où le personnel habituel au grand complet, du fait de la suppression des permissions, a reçu néanmoins des consignes strictes et applique la surveillance plus rigoureusement qu'en temps normal. Conséquence de la situation, les 250 ouvriers de l'usine Gartner ont décidé de suspendre le mouvement de grève tournante qu'ils observaient depuis le 27 mars, se réservant de le reprendre ultérieurement.

Le conseil municipal fait entière confiance à de Gaulle

Le conseil municipal de Pontarlier s'est réuni en séance extraordinaire hier matin. Il a rédigé un télégramme témoignant sa confiance au général de Gaulle et une motion dans laquelle il traduit son désir de voir un châtiment exemplaire frapper les officiers fac-

CE QUE RÉVÈLENT LES ARCHIVES ALLEMANDES

L'ancien commandant de corps Wille aurait encouragé le ministre d'Allemagne à intervenir contre le général Guisan

De notre correspondant de Berne:

À la fin de la seconde guerre mondiale, les Alliés se sont emparés des archives allemandes et ils en ont tiré un certain nombre de documents pour les publier par les soins d'une commission composée de savants américains, britanniques et français. Dix volumes ont paru déjà; le onzième est imprimé, du moins en anglais, et il doit paraître aujourd'hui même. On y trouvera des renseignements sur la période allant du 1er septembre 1940 au 31 janvier 1941. Certains des faits mentionnés intéressent aussi notre pays ou mettent en cause des Suisses.

Cela, le Conseil fédéral le sait parce qu'en l'automne 1952, avec une courtoisie qu'il convient d'apprécier, le gouvernement britannique a autorisé le département politique fédéral à consulter les archives allemandes déposées à Londres et à prendre connaissance des documents concernant notre pays, à la condition toutefois de n'en point faire usage avant leur publication.

Parmi les documents qui figurent maintenant dans le 11^e volume, il en est qui se rapportent à des faits connus, par exemple aux contacts que le commandement de l'armée suisse et le commandement militaire français eurent au début de la guerre, pour envisager des mesures dans l'éventualité exclusive où Hitler aurait violé la neutralité suisse. D'autres notes concernent une conversation entre le ministre de Suisse à Berlin, qui était alors M. Fröhlicher et le secrétaire d'Etat allemand von Weizsäcker, à propos de l'attitude de la Suisse à l'égard de ses voisins, ou encore l'interdiction du «Mouvement national suisse» de tendance hitlérienne ou enfin une tentative des puissances de l'axe d'influencer l'élection des successeurs de MM. Minger et Baumann au Conseil fédéral. Tout cela, une fois encore, ne surprendra point ceux qui, dans ces archives, ont simplement constaté que ces résultats étaient, malheureusement, en accord avec ce que l'on sait de la légation d'Allemagne devant bien constater que l'opinion publique suisse, dans sa très grande majorité, ne marquait aucune sympathie pour la dictature nazie, bien au contraire. Aussi, Köcher s'efforçait-il de recueillir et de monter en épingle, pour se faire valoir, tous les propos plus ou moins favorables à la thèse allemande, au besoin en les enjolivant, en les déformant pour les besoins de sa cause.

Il est facile d'admettre toutefois que le ministre Köcher ait inventé de toutes pièces une conversation avec Wille. Selon la sagesse populaire, «il n'y a pas de fumée sans feu», et le fils de l'ancien général Wille ne devait pas trop forcer ses sentiments devant les manifestations de la puissance tennonne.

C'est d'ailleurs un secret de Polichinelle qu'en 1952 le général Guisan et le commandant de corps Wille existaient de profondes divergences de vues. Ainsi, après la capitulation de France, Wille recommandait de démobiliser l'armée et ne semblait pas loin de considérer le maintien sous les armes d'un nombre appréciable d'unités comme une sorte de provocation de nature à nous exposer à des risques.

Qu'il ait pu penser alors que la retraite du général Guisan aurait été «dans l'intérêt du pays», cela n'a rien d'in vraisemblable, ni qu'il ait un jour exprimé sa pensée devant le ministre d'Allemagne.

Pas de suite fâcheuse

Il est toutefois un peu tard pour faire toute la lumière sur ce cas. Non seulement la prescription est acquise, mais le colonel commandant de corps Wille est mort. Dans ces conditions, une polémique n'aurait plus grand sens. Une chose est cependant certaine. Même si, égaré par ses sentiments, un officier supérieur avait suggéré une démarche auprès du Conseil fédéral pour écarter le général Guisan, cette suggestion n'a eu aucune suite. Le Conseil fédéral ne fut pressenti à pareille fin et d'ailleurs, il aurait su repousser une si grossière tentative d'ingérence dans notre politique de défense et de neutralité.

Ce sont les quelques réflexions que suggère la publication du 11^e volume de documents tirés des archives allemandes.

G. P.

MAGGI vous fait découvrir de nouveaux plaisirs culinaires

Asperges et Sauce Hollandaise Maggi, un repas délicieux, prêt en quelques minutes.

Mamma Bergetti

conseil

«asperges» N° 4

En ajoutant un peu de beurre et de sucre à l'eau de cuisson, on obtient des asperges plus blanches et plus fines.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	21 avril	24 avril
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	104.10 d	104.10 d
3 1/4 % Féd. 1946, avril	103.30	103.30
3 % Féd. 1949	101.80 d	101.80 d
2 1/4 % Féd. 1954, mars	99.15 d	99.10
3 % Féd. 1955, juin	101.75	101.70
3 % C.F.P. 1938	101.35 d	101.35

ACTIONS

Union Bègues Suisses	4595	4450
Société Banque Suisse	3290	3165
Credit Suisse	3365	3250
Equipe Pop. Suisse (p.a.)	2250	2250
Electro-Watt	2680	2630
Interhandel	4850	4690
Motor Columbus	2270	2295
Indelec	1630	1620
Italo-Suisse	978	945
Réassurances Zurich	3575	3460
Winterthur Asséd.	1360	1320
Zürcher Assurances	7830	7400
Saurer	2080	ex 1580
Aluminium	5775	ex 5650
Bally	1980	1970
Brown Boveri	3980	3910
Fischer	2300	2260
Lonza	3575	3500
Nestlé porteur	3680	3500
Nestlé nom.	2152	2095
Sulzer	4575	4425
Aluminium Montréal	162	162
American Tel. & Tel.	548	535
Baltimore	136	135
Canadian Pacific	100.50	100
Du Pont de Nemours	911	895
Eastman Kodak	497	488
General Electric	271	268.50
General Motors	196.50	195
International Nickel	310.50	303
Kennecott	375	375
Montgomery Ward	129	127.50
National Distillers	116.50	117.50
Stand. Oil New-Jersey	203	203
Union Carbide	571	569
U. States Steel	377.50	377
Italo-Argentina	74	73.75
Phillips	1402	1377
Royal Dutch Cy	179	176
Sodec	134	132
Allumettes B.	170	167
A.E.G.	505	497
Farbenfabr. Bayer AG	885	852
Farbw. Hoechst AG	770	755
Siemens	150	148

BALE

ACTIONS	13850	13200
Sandoz	13700	13150
Geigy, nom	27300	26350
Hoff.-La Roche (b.J.)	38875	38500

LAUSANNE

B.O. Vaudoise	1420	1420
Credit Fonc. Vaudois	1100	1095
Romande d'Electricité	685	685
Ateliers constr., Vevey	970	950
La Suisse-Vie	5350	d 5350

GENÈVE

ACTIONS	149	148.50
Bque Paris Pays - Bas	262	245
Charmilles (Atel. de)	1260	d 1285
Physique porteur	965	975
Sécheron porteur	785	785
S.E.P.	458	460

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	21 avril	24 avril
Banque Nationale	720	d 720
Credit Fonc. Neuchât.	720	d 720
La Neuchâteloise as g.	1600	d 1630
Ap. Gardy Neuchât.	410	d 410
Châtel. élec. Cortillard	2100	2050
C&B et Tré. Cossonat	6500	d 6500
Chaux et cim. Suls. r.	3400	d 3400
Ed. Dubled & Cie S.A.	4300	d 4500
Ciment Portland	8800	d 9200
Suchard Hol. S.A. «A»	875	850
Suchard Hol. S.A. «B»	4725	4725
Tramways Neuchâtel	610	d 610
Sté Navigation lacs		
Ntel-Morat, priv	65	d 65

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 1932	97.50	98
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101.75	d 101.75
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101.75	d 101.75
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99	d 99
Com. Neuch. 3 1/2 1951	97	d 97
Chx. de Fds 3 1/2 1948	100	d 100
Le Locle 3 1/2 1947	100	d 100
Poc m. Chât. 3 1/2 1951		

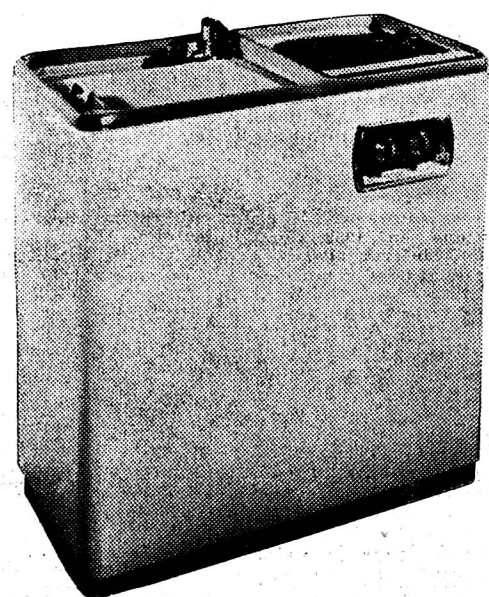
ménage moderne

exposition au Casino de la Rotonde, du 25 au 30 avril, de 14 à 22 h

Les grands magasins Armourins, toujours à l'avant-garde du progrès et du confort, ont organisé à votre intention une vaste exposition de tous les derniers perfectionnements des ingénieurs et

techniciens mis au service de la ménagère pour alléger ses servitudes quotidiennes pénibles et parfois ennuyeuses, sous le thème « Ménage moderne ».

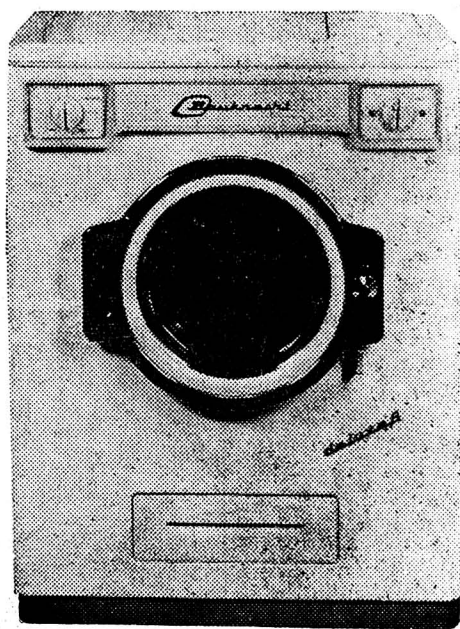
hoover



Hoovermatic, la nouvelle machine à laver combinée, cuit, lave, rince et essore 3 kg de linge sec en 8 minutes seulement. Long. 74 cm. Haut 80 cm. Larg. 42 cm. Dès Fr. 1249.—.

La petite machine avec essoreuse à main, dès Fr. 722.—.

bauknecht



démonstration

Entièrement automatiques, les modèles WA Bauknecht vous offrent un programme de lavage inouï : Trempage et lavage préliminaire, essorage, lavage principal, échaudage, essorage, rinçage à chaud, essorage, rinçage à froid, arrêt automatique, tout ceci sans votre intervention. Modèle WA 35, 3 1/2 kg, Fr. 1780.—. Modèle WA 6, 6 kg : Fr. 2180.—. Modèle WA 8, 8 kg : Fr. 3280.—. Modèle WA 11, 11 kg : Fr. 3980.—.

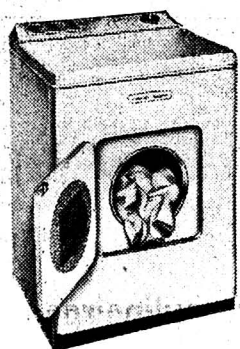
rondo



démonstration

La machine ultra-moderne RONDO-DORIS A, d'une capacité de 5 kg, se présente sous la forme d'un bloc élégant, et entièrement automatique, selon le principe des 2 lessives : dégrossissage, essorage, lavage, essorage, rinçage bouillant, essorage, rinçage chaud, essorage, rinçage froid, essorage, rinçage final, essorage final. Rondo-Doris A, 5 kg : Fr. 1970.—.

merker-tumbler



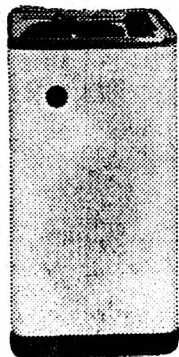
Le séchoir automatique, de maniement simple, sûr et inoffensif, approuvé S.S.E. 4,5 kg de linge sec en 60 minutes. Fr. 975.—.

rondo



Essoreuse de forme nouvelle à tambour conique. Capacité 3 kg de linge sec. Fr. 249.—.

hoover



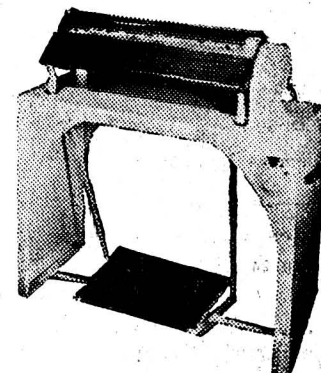
Capacité : 3 kg de linge sec. Pompage automatique de l'eau par tuyau de vidange. Arrêt immédiat à l'ouverture du couvercle. Dès Fr. 445.—. Couvercle Fr. 10.—.

bauknecht



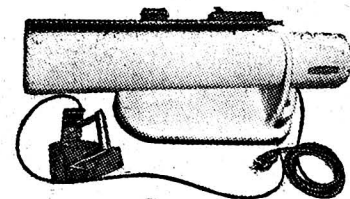
Livre 4 kg de linge sec prêt au repassage. Commutateur de sécurité. Fr. 315.—.

cordès



Repassez, mieux, plus vite, sans fatigue. Cordès est la repasseuse la plus perfectionnée. Fr. 890.— et 1950.—. Pour hôtel : Fr. 2380.—.

morphy-richard



démonstration

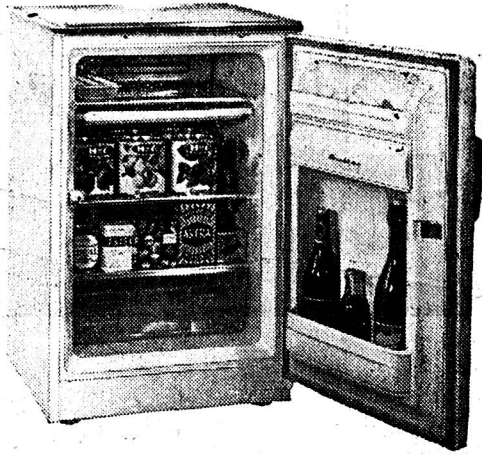
Machine à repasser, modèle moyen pour pension et ménage, fonctionnement et commande à pied, construction robuste. Fr. 495.—.

le magasin qui voit jeune

armourins
neuchâtel

ménage

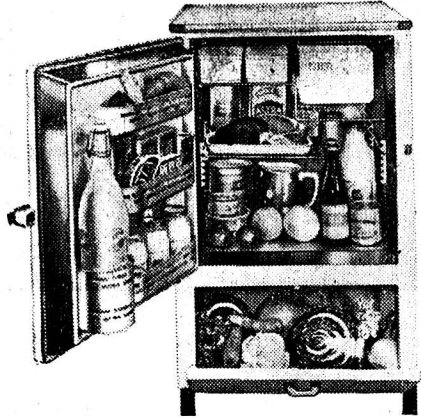
bauknecht



Le système du réfrigérateur Bauknecht présente un équilibre du froid à tous les étages. Toute la place peut donc être utilisée. Nombreux accessoires, dont le fameux « filtre anti-odeurs ».

112 litres : 498.—; 125 litres : 550.—; 140 litres : 620.—; 155 litres : 720.—; 195 litres : 898.—.

sibir



Le succès de SIBIR est dû à une construction suisse adaptée à nos conditions de vie. Fonctionnement silencieux, peu de courant. Garantie intégrale.

40 litres : 275.—; 60 litres : 295.—; 70 litres : 335.—; 110 litres : 495.—.

bosch



Le réfrigérateur à compresseur le plus vendu en Suisse. Dégivrage automatique sans interruption de la réfrigération. Consommation moyenne de 0,5 à 0,7 kW par 24 heures.

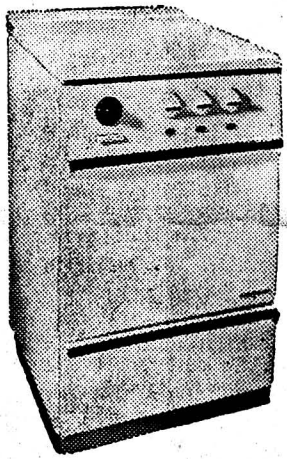
118 litres : 498.—; 140 litres : 648.—; 150 litres : 698.—; 180 litres : 848.—, etc.

mena-lux



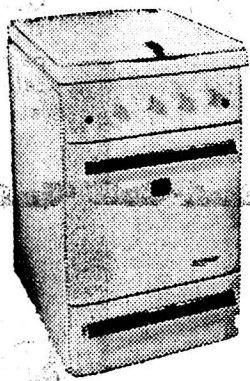
réfrigérateur de qualité, le Mena-Lux-Arthur-Martin vous fait bénéficier des tout derniers perfectionnements. Élégance des formes et des couleurs, grande contenance. 115 litres Fr. 495.—; 120 litres Fr. 595.—; 140 litres Fr. 740.—; 190 litres Fr. 950.—; 260 litres Fr. 1250.—.

gaggenau



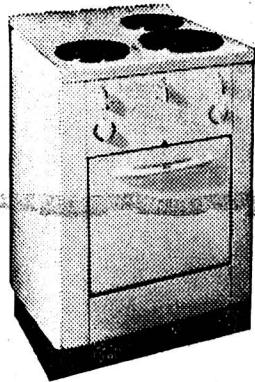
Cuisinière électrique Gaggenau-Futura, 3 plaques, dont 1 ultra-rapide. Lampes témoins pour réglage à thermostat. Grand tiroir à ustensiles. Complète : Fr. 560.—.

electrino



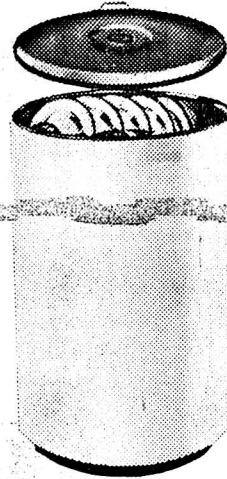
Cuisinière électrique Electrino, modèle sur socle, 3 plaques. 2 de 1500 W, et 1 de 2000 W. Thermostat pour le réglage du four. Fr. 338.—. Couvercle + Fr. 20.—.

bono



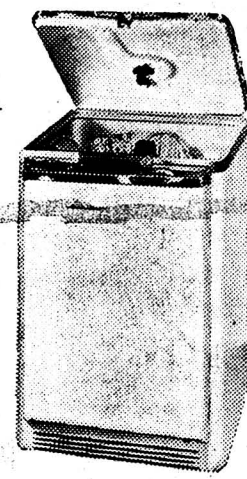
Les plaques de chauffe de la cuisinière Bono sont montées fixes. Réglage sélectif de la chaleur. Avec thermostat et présélecteur: Fr. 520.—. Sans présélecteur: dès Fr. 450.—.

my girl friday



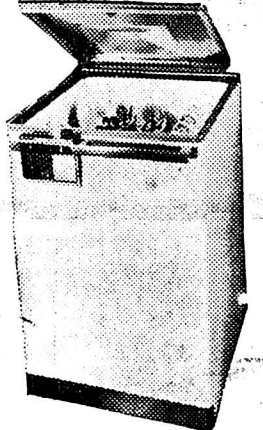
Machine à laver la vaisselle. Capacité : 6 personnes. Hygiène absolue. Forme cylindrique très pratique. Corbeille intérieure plastifiée : Fr. 910.—.

westinghouse



Machine à laver la vaisselle entièrement automatique. 5 opérations de lavage. Corbeille de conception nouvelle et exclusive. Fr. 1890.—.

gallay



Machine à laver Gallay, pour la vaisselle de 6 à 8 personnes. Vidange automatique de l'eau polluée. 2 modèles : Fr. 1740.— et 1775.—.

constant



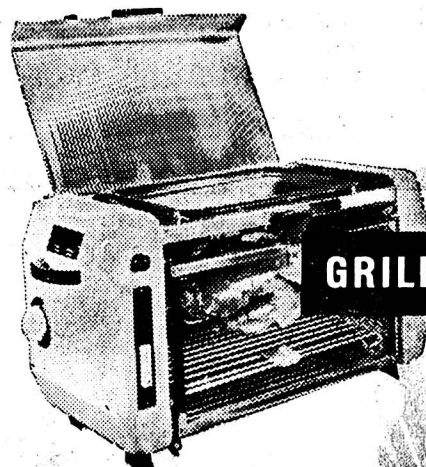
Réchaud 2 plaques : 22 et 18 cm Ø, livrable pour les tensions 220 V et 380 V Fr. 86.—.

turmix



démonstration

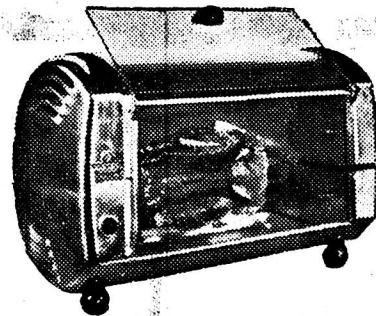
La friteuse Turmix-bijou, avec 2 lampes témoins, thermostat et filtre à huile, est la friteuse idéale Fr. 198.—.



GRILLKÖENIG

Grillkoenig automatique. Faces intérieures et couvercle mobile chromés. Réchaud avec réflecteur. Corps de chauffe infrarouge indestructible. Lampe témoin, minuterie pour déclenchement automatique. 298.—. Entièrement chromé : Fr. 348.—. Modèle populaire : Fr. 198.—.

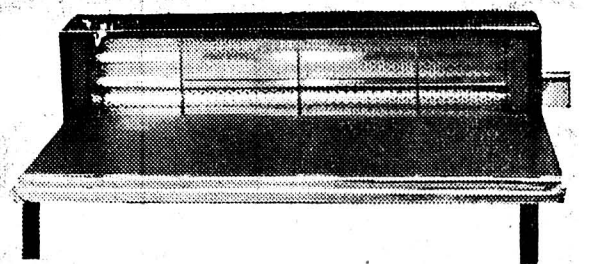
turmix



démonstration

Turmix-Rondello. Broche tournante automatique, grille, bac à graisse, plaque à gâteau, recettes. Réflecteur en acier chromé : Fr. 198.—.

melior



Four à raclettes « Melior ». Chauffage par tubes de quartz à rayons infrarouges. Très robuste. Plateau recouvert de plaques genre Formica, rouge. Fr. 80.—.

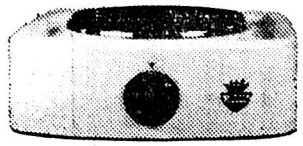
Il vous faut un congélateur

Vous connaîtrez alors la joie d'avoir toujours sous la main des aliments de première fraîcheur, des fruits sortant du jardin en toute saison, des poissons aussi frais que s'ils venaient d'être pêchés. Vous pourrez « faire votre marché » pour plusieurs semaines.

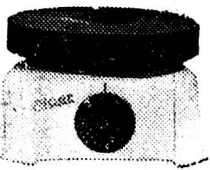
grand choix à notre exposition

armourins
neuchâtel

moderne



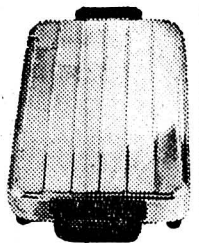
Réchaud JURA, émaillé crème, réglage sur 6 positions. Plaque \varnothing 189 mm, bord inoxydable Fr. 49.80 Plaque \varnothing 220 mm, bord inoxydable Fr. 59.50



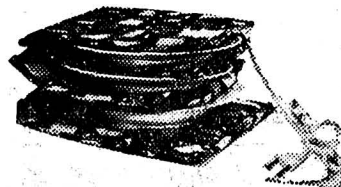
Réchaud GLOER, réglable sur 3 positions, émaillé blanc, \varnothing 180 mm Fr. 24.50



Fer à bricelés JURA, émaillé crème, 240x300 mm Fr. 68.50



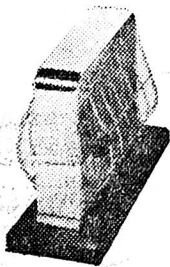
Chaque-plats, à accumulation JURA. Maintient très longtemps une vive chaleur. Emaillé Fr. 48.50 Chromé Fr. 68.50



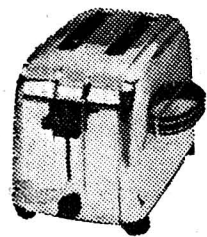
Chaque-assiettes Solis. Permet de chauffer rapidement 10 assiettes ou moins, avec double limiteur de température. La housse peut s'enlever pour le lavage Fr. 49.—



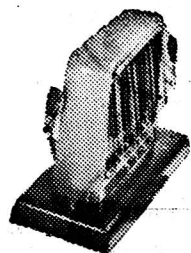
Chaque-plats Lüscher, très pratique pour hôtels, restaurants et ménages. Fr. 52.— et Fr. 77.—



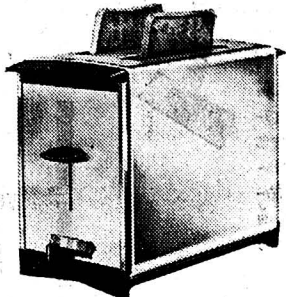
Grille-pain VOLTA, socle bois laqué noir, monture nickelée, avec interrupteur, cordon et fiche. Fr. 19.50



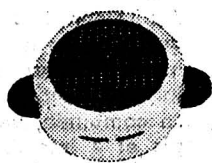
Grille-pain ROTEL-Automatique. Les tranches grillées sortent automatiquement en déclenchant le courant. Fr. 89.—



Les grille-pain JURA rôtissent deux tranches de pain à la fois. Réglage de la chaleur à volonté. Fr. 29.80 Avec interrupteur et cordon Fr. 39.50



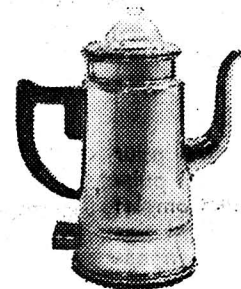
Grille-pain ROTEL, modèle automatique réglage de la température. Fr. 78.—



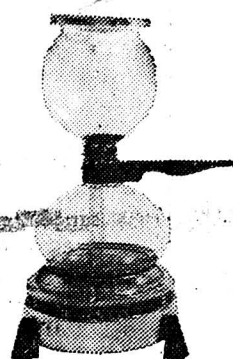
Réchaud JURA, à feu vif. Emaillé crème, \varnothing 120 mm. Fr. 22.50



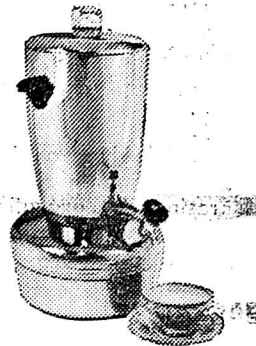
Cafetière BUBY-Express. Même fonctionnement que les machines utilisées dans les cafeterias. 2 tasses 76.50, 4 tasses 94.50, 6 tasses 120.— 9 tasses 148.50, 12 tasses 168.50



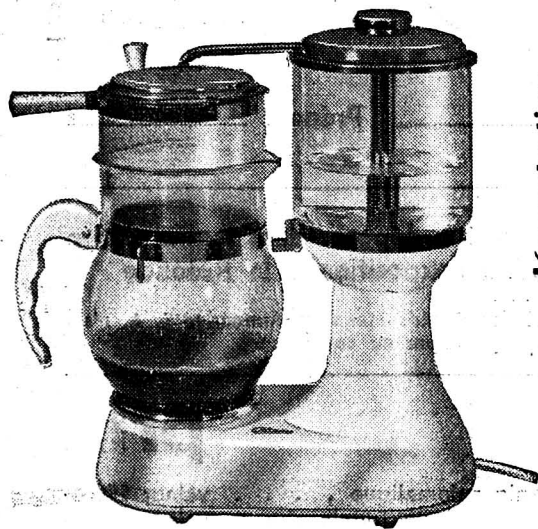
Cafetière-percolator VOLTA, en laiton nickelé, intérieur étamé, très pratique. Contenance 1 litre Fr. 54.—



Machine à café ROTEL. Permet de préparer le meilleur des cafés. La machine et le réchaud Fr. 74.—



Cafetière automatique à filtre, Therna, contenance 1 l environ. Chromé, belle présentation Fr. 140.—

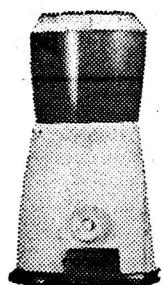


démonstration

Du café ou du thé délicieusement aromatisés, avec « Ooswald Automatic », le premier appareil électro-automatique. Fr. 139.—



La machine à café CORY, vous offre la possibilité de préparer un succulent café. 0,7 l 36.—; 1,1 l 42.—; 1,6 l 49.—



Moulin à café ROTEL Deluxe, interrupteur-poussoir encastré. Moud également le riz, le sucre, etc. Fr. 27.50

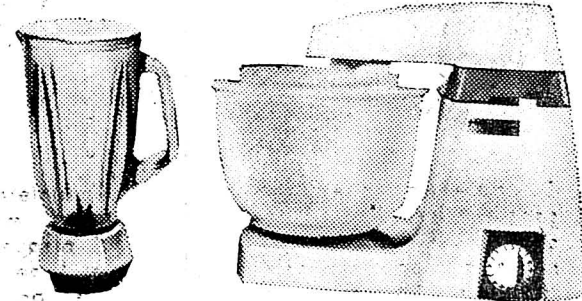


Moulin à café ROTEL, modèle Standard. Mouture à volonté, grossière jusqu'à très fine. Fr. 19.80



démonstration

Mixer à main « GLOBOMIX », 100% étanche, 100% suisse, le plus utile. Fr. 145.—



démonstration

Rotel-Princess, appareil de cuisine combiné. Centrifuge avec extraction ininterrompue et éjection automatique des résidus. Mixer avec gobelet de verre à anses, coupe-légumes avec éjection automatique, bol et fouet pour la fabrication des pâtes à biscuits et gâteaux, œufs en neige, etc. Fr. 298.— Modèle Rotel-Super à Fr. 248.—



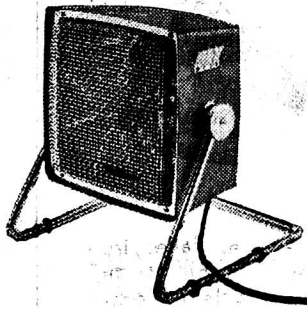
Bouilloire Therna, avec thermostat de sécurité, rebord spécial et pieds isolants. 0,7 litre 1 litre 1,5 litre 26.— 31.— 37.50



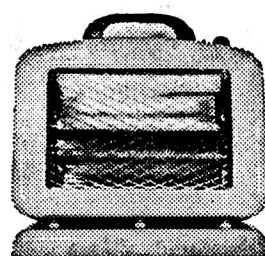
Bouilloire Volta, laiton nickelé, intérieur étamé. ¼ litre 1 litre 1½ litre 26.90 29.50 35.—



Plongeur nickelé, forme spirale, pour petite ou grande quantité d'eau Fr. 8.90 et 10.90



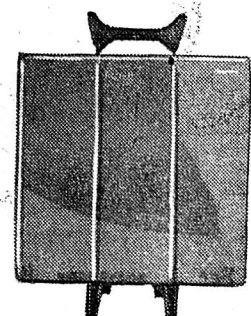
Radiateur-ventilateur Philips, nouveau modèle Fr. 75.—



Radiateur à rayonnement, beige ou vert, légèrement incliné. Poignée bakélite réglable 3 degrés. Fr. 22.50



THERMOWIND, le chauffage à air chaud moderne, avec thermostat. Clavier à touches, moteur 2-vitesses. Fr. 98.—

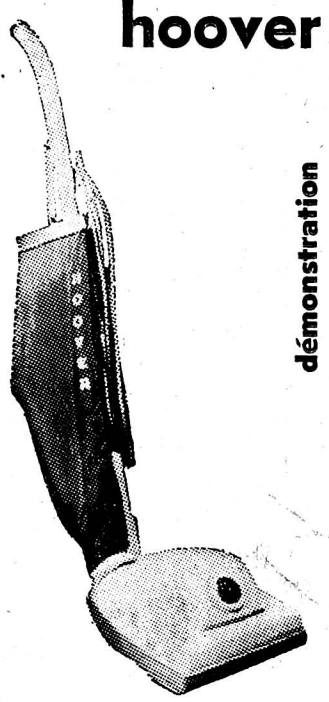


Radiateur Therna BUTTERFLY, élégant et pratique, véritable paroi chauffante. Fr. 77.—

larges facilités de paiement

armourins
neuchâtel

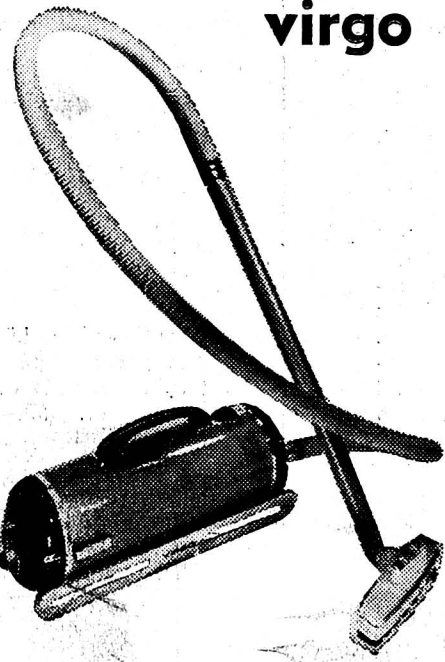
CONCOURS



hoover

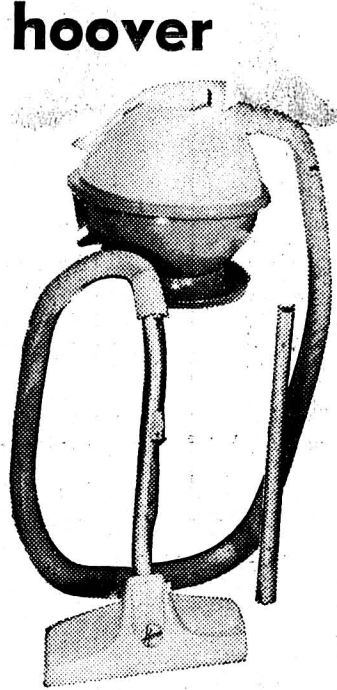
démonstration

Modèle Hoover Junior Nouveau modèle de dimensions restreintes, exécution perfectionnée, large surface d'action. Fr. 360.— avec accessoire



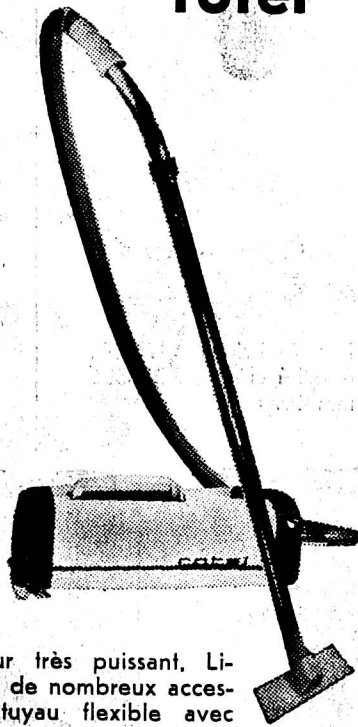
virgo

Aspirateur à poussière pour tous. Modèle à grande puissance d'aspiration. Complet avec 7 accessoires, dont des sacs en papier interchangeables. Fr. 175.—



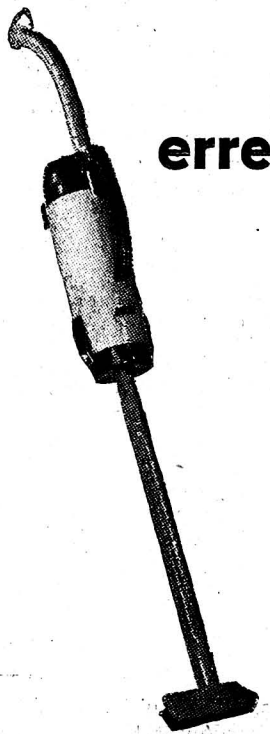
hoover

Boule Hoover. Sur coussin d'air, il vous suit fidèlement, sans se faire traîner. Le tuyau élastique à double extension permet d'atteindre les recoins les plus inaccessibles. Aspiration réglable. Fr. 330.—



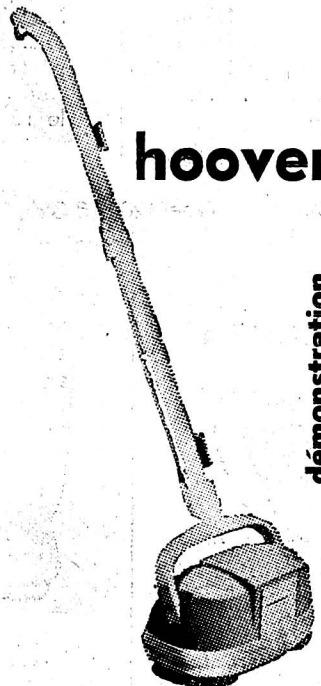
rotel

Aspirateur très puissant. Livré avec de nombreux accessoires: tuyau flexible avec tube et régulateur d'air, brosse combinée, ventouses à tapis et à interstices, brosse à meubles, rallonges. Modèle standard. Fr. 198.—



erres

Le balai-aspirateur Erres, le plus léger et le plus maniable, avec de nombreux accessoires, complet. Fr. 139.—



hoover

démonstration

Cette cireuse électrique vous épargnera des heures de dur labeur. Elle récuré, ponce, et grâce à ses peaux de mouton, elle donnera à vos parquets un brillant inégalable. Livrée avec peaux de mouton et feutres. Fr. 295.—



volta

démonstration

La cireuse Volta est l'auxiliaire indispensable pour l'hôtel, la pension ou le ménage. Fr. 450.—
Cireuse-aspirateur Fr. 575.—



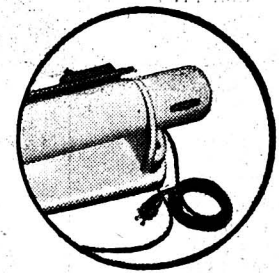
Séchoir pour cheveux ROTEL, élégant et pratique, facile à manipuler d'une seule main. Exempt de vibrations, air chaud et froid. Avec support pour la table. Fr. 29.50



Douche à air chaud SOLIS, le sèche-cheveux léger et très maniable, sans vibrations. Boîtier en matière isolante ivory. Air chaud et froid, avec petit support. Fr. 39.50

menage moderne

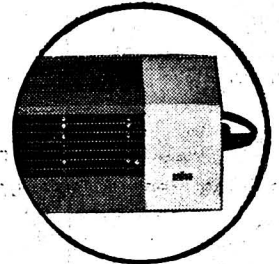
A quels appareils ménagers exposés à la Rotonde correspondent les parties ci-dessous:



1



2



3

Un tirage au sort départagera les gagnants

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

A découper et à déposer dans l'urne placée à l'entrée de l'exposition à la Rotonde

Le personnel des Grands Magasins Armourins S. A. n'est pas autorisé à participer au concours

prix

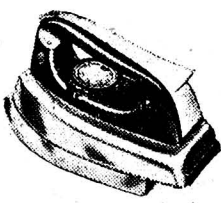
Un Grillkœnig automatique valeur 198.—
Une friteuse électrique Turmix valeur 198.—
Un aspirateur Virgo valeur 175.—
Une machine à café électrique Osswald, valeur 139.—
Un fer à repasser à vapeur Jura valeur 77.50
Un sac frigorifique Bauknecht valeur 58.50
Un sac frigorifique Bauknecht valeur 34.50
Un moulin à café électrique Rotel valeur 19.80



Fer à repasser JURA, réglable, avec disque sélecteur pour réglage progressif de la chaleur. Fr. 37.50
2 positions et thermostat Fr. 40.50



Fer à repasser à vapeur ou à sec HOOVER. Il repasse à la vapeur, humecte en repassant et repasse aussi à sec. Fr. 79.—

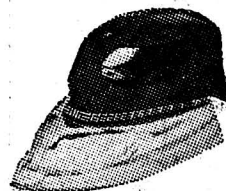


démonstration

Fer à repasser JURA, réglable, à vapeur, semelle en acier léger, avec fiche Fr. 77.50



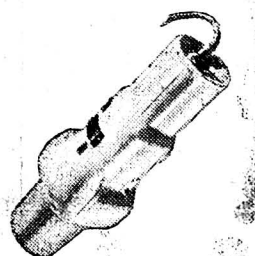
Fer à repasser MORPHY-RICHARD, réglable, semelle en fonte d'aluminium. Fr. 39.80



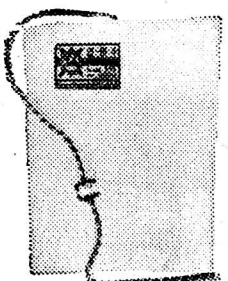
Indispensable en voyage, le petit fer à repasser JURA vous rendra les plus grands services à l'hôtel, au chalet, en vacances. Fr. 29.50
Etui Fr. 6.—



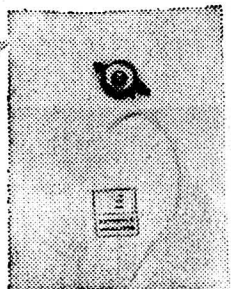
Nouveau fer à repasser réglable THERMA, avec support incorporé. Grande puissance de 1000 W, chromé poli. Fr. 47.20



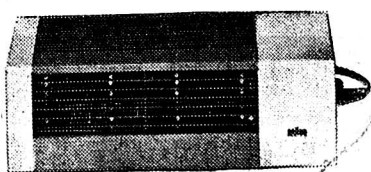
Sèche-cheveux pour le voyage, avec étui plastifié, modèle pratique, Fr. 53.—



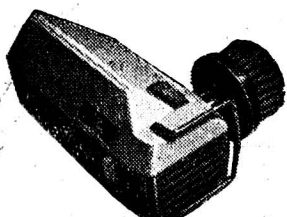
Coussin chauffant SOLIS, à régulateur automatique de température. Taie lavable amovible. 25 x 35 cm Fr. 35.—
30 x 40 cm Fr. 39.—



Coussin électrique ELECTRINO réglable. Interrupteur à 3 intensités avec fourre en rayonne. 30 x 40 cm Fr. 15.90



Ventilateur - radiateur BRAUN, modèle élégant et sobre, entièrement réglable. Se pose sur un bureau, etc. Fr. 118.—



démonstration

Nouveauté! Brosse-lustrante électrique PEUGEOT, pour chaussures, meubles, etc., avec accessoires. Fr. 42.—

armourins neuchâtel



Place pour cinq...
la moitié (ou presque)
d'une équipe
de football



«Spacieux», ce n'est qu'un mot. Place pour cinq dans l'Opel Record, c'est un fait.
Place pour cinq têtes, pour cinq torsos, pour dix bras et dix jambes, sans que personne soit gêné, ni par les bagages en excédent non plus. Car tout ce qu'on emporte peut se caser dans l'immense coffre à bagages, sur le large rayon situé entre le siège arrière et la lucarne, dans le vaste coffret vide-poches.

Vous voyagez à l'aise et parfaitement détendu sur les sièges confortablement rembourrés, les bras agréablement appuyés sur de commodos accoudoirs. Et les immenses glaces contribuent à vous donner ce sentiment de bien-être en élargissant l'espace qui vous environne.
Vous avez raison, vous tenez à vous en rendre compte par vous-même. Conviez à votre essai la moitié (ou presque) d'une équipe

de football. Installez-vous. Vous verrez qu'il y a plus de place qu'il n'en faut... et avec ça de la puissance à revendre. Bon voyage!

- Opel 1200 (6 CV), 2 portes fr. 7350,-
- Opel Record 1,5 l, 2 portes fr. 8425,-
- Opel Record 1,7 l, 2 portes fr. 8575,-
- Opel Record 1,7 l, 4 portes fr. 9225,-
- Opel Car A Van 1,5 l, Standard fr. 9125,-
- Opel Car A Van 1,7 l, Standard fr. 9275,-
- Opel Car A Van 1,7 l, De Luxe fr. 9675,-

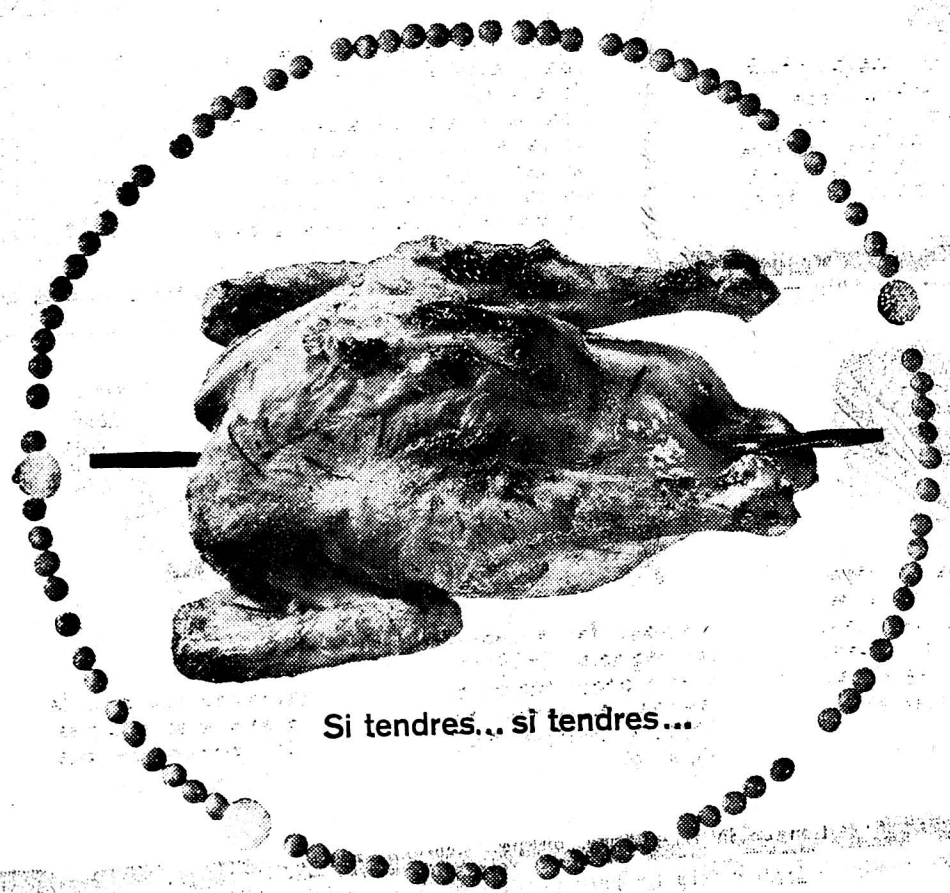
Opel Record

la voiture de confiance

Un produit de la General Motors



OPEL 10201-M



Si tendres... si tendres...



Comment préférez-vous votre poulet? Bien doré, croustillant, juteux - tendre! Et avant tout: garni de fins Petits Pois des Gourmets. Oui, les Petits Pois des Gourmets Hero, c'est vraiment le «néc plus ultra»!
Demandez toujours la boîte à l'étiquette argentée!

Petits Pois des Gourmets Hero
L'un plus tendre que l'autre Boîte 1/2 Fr. 1.30-1.50. Boîte 1/1 Fr. 2.30-2.60

TAPIS

Offre à saisir
très jolis bouclés,
190 x 290

Fr. 65.-

BENOIT tél. 5 34 69
Mallier 25
Présentation à domicile

SAVEZ-VOUS
qu'ils sont

beaux
bons
et
bon marché

MEUBLES LOUP?

CHOIX IMMENSE
Venez comparer
Beaux-Arts 4
Neuchâtel
Tél. 5 30 62

COUTURE

dans tous les tissus
Grand choix de
jersey-tricot
au mètre dans les qua-
lités suisses et françaises

Jersey-tricot
Mme E. Mennet
Rue du Seyon 5 c
Neuchâtel



J'adore
le café - mais entre tous
le café Hag au parfum
magnifique, générateur
d'un bien-être qui laisse
intact mon équilibre
nerveux.
Le paquet perfectionné
qui lui conserve toute sa
fraîcheur d'arôme - Fr. 2.95-



Meubles Victoria

Les Meubles Victoria vous offrent: le nouveau catalogue illustré en couleurs, 48 pages. Demandez-le, gratuitement et sans engagement pour vous, auprès d'un concessionnaire de la branche!

Thé Ceylan
sachet, pour 1 tasse
1^{er} choix, fin
à prix spécial

5% net
boite de 100 sachets **4.50 4.27**

ZIMMERMANN S/A

STORES
Tous systèmes avec les dernières nouveautés en tissus

MIORINI
TAPISSIER - DÉCORATEUR
Chavannes 12 - NEUCHÂTEL

Bon sur chaque paquet

Henkel Dixan

pour toutes les machines à laver

Action Epinards le 1/2 kg -.25

-.235

- 6% = net

NON-MEMBRES 5%

Votre électricien

Vuillomenet & C^oS.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 6 17 12 GRAND'RUE 4

Sansilla gargarisme pour refroidissements

Reflets de l'actualité internationale

ENQUÊTE EN MARGE DU PROCÈS EICHMANN
Des bons et des mauvais Allemands

De notre correspondant pour les affaires allemandes:

Le procès de Jérusalem, il fallait s'y attendre, rallume la vieille querelle des bons et des mauvais Allemands. Mais qu'en pensent les Allemands eux-mêmes? J'ai fait, pour le savoir, un assez long circuit au pays du Neckar et des châteaux, interrogeant pas mal de gens appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler « tous les milieux ».

Inutile de dire que je n'ai pas rencontré un seul défenseur d'Eichmann... « Nous ne savions rien », m'a déclaré — et il était sincère — un vieux professeur de Heidelberg, aujourd'hui pensionné, dont le pupitre s'ornait d'une photographie le représentant en uniforme de 1914-1918. « J'étais soldat, j'ai fait mon devoir », m'a répondu un paysan-viticulteur du Wurtemberg, en débouchant une bonne bouteille de « son » vin. « D'ailleurs, l'armée n'est pas responsable. Ce sont les SS! »

« Moi, renchérit un entrepreneur parent de mon hôte (trois ans de captivité en Russie), j'étais inscrit au parti pour avoir des commandes de l'Etat, comme beaucoup. Mais pouvais-je savoir ce qui se passait derrière les murs des camps de concentration? »

Je pourrais allonger la liste...

Le fait est qu'aujourd'hui personne n'a été nazi, ou tout au moins nazi influent, en Allemagne fédérale. C'est une race disparue, un peu comme le mammoth et le brontosaurus! Et si vous insinuez qu'il doit tout mieux ne rester quelques-uns, vous vous heurtez neuf fois sur dix à un geste vague, à un « je ne sais pas » qui voudrait bien signifier que la conversation sur ce sujet a assez duré. Parfois, si votre interlocuteur vous honore d'une confiance particulière, vous aurez toutefois la chance d'entendre une réponse comme celle-ci: « On en connaît bien encore deux ou trois, mais il vaut mieux ne pas en parler; ils ont su se faire « dénazifier » et occupent tel ou tel poste officiel. »

Entre les extrêmes

Admettons donc, ne serait-ce que pour faire plaisir à des gens qui ne demandent qu'à nous ouvrir toute grande leur porte et à nous laisser un excellent souvenir de notre passage

chez eux, que tous les « mauvais Allemands » ont été volatilisés par un coup de baguette magique.

Restent les autres... Où commence et où finit le droit d'être appelé un « bon Allemand »? Deux polémiques, qui ne sont d'ailleurs pas complètement apaisées, vont nous montrer qu'il n'est pas facile de le dire.

Ces deux polémiques ont ceci de particulier qu'elles visent l'une et l'autre de hauts personnages de la République, à savoir le secrétaire d'Etat Globke et le maire de Berlin-Ouest Brandt, et qu'elles ont des points de départ diamétralement opposés.

L'extrême-gauche reproche à Adenauer d'avoir élevé au rang de secrétaire d'Etat l'ancien haut fonctionnaire nazi Globke, reproche auquel le vieux chancelier répond sans s'émouvoir qu'il n'a fait que « récompenser » un résistant à la première heure. Globke aurait fait partie, lorsque Hitler prit le pouvoir, de ce petit groupe de « résistants secrets » que les adversaires du régime allaient eux-mêmes prier de rester à leur poste, estimant que c'est là qu'ils pouvaient leur rendre les meilleurs services. Globke, si l'on en croit Adenauer, aurait notamment été « l'œil et l'oreille du futur cardinal von Preysing » au ministère de l'intérieur du III^e Reich, ce qui n'était évidemment pas un poste de tout repos. Bien entendu, admit le chancelier dans son explication au « Bundestag », Globke dut faire de nombreuses concessions au régime, mais ce fut toujours dans un esprit de « résistant » et pour mieux servir en secret la cause de la liberté et du droit...

Nous ne mentionnerons que pour mémoire le cas de Willy Brandt, que nous avons déjà exposé dans ces colonnes. On reproche au maire de Berlin d'avoir préféré l'émigration en Norvège à la résistance active, d'avoir acquis la nationalité norvégienne et d'être resté douze ans à l'étranger pendant que ses compatriotes connaissaient les bombes et la famine.

L'impossible jugement

Résumons-nous: entre les vrais criminels de guerre, dont Eichmann est l'un des plus odieux représentants, et l'immense majorité des indifférents et

des passifs, il y eut en Allemagne toute une hiérarchie de comparses plus ou moins obscurs et d'ennemis du régime plus ou moins courageux, entre lesquels il est parfaitement impossible de distinguer les bons des mauvais...

Dans un pays ayant connu treize ans de dictature — et quelle dictature! — chacun, ou presque, fut un peu complice et un peu résistant, suivant les circonstances du moment. Chercher à établir entre un Globke et un Brandt une sorte de classement, basé sur leurs mérites et leurs erreurs passées, a quelque chose de profondément ridicule qu'excuse à peine la fièvre électorale montante. S'ils se comportèrent différemment, si l'un crut pouvoir concilier les exigences de sa conscience de catholique avec les obligations de sa charge dans le gouvernement nazi, alors que l'autre préférait s'expatrier, c'est peut-être tout simplement que l'un avait trente-cinq ans et l'autre dix-neuf quand leur pays fut bouleversé par la marée brune.

Et, de toute apparence, ce sont l'un et l'autre de bons Allemands!

MAROC

Le retour des cendres du maréchal Lyautey en France

La levée du corps du maréchal Lyautey, inhumé à Rabat en 1935 dans un mausolée de style mauresque, a eu lieu samedi matin en présence de plusieurs centaines de personnes.

MM. Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères, et Pierre Messmer, ministre des armées, assistaient à cette cérémonie.

Le cercueil recouvert d'un drapeau tricolore et gardé par dix soldats des forces armées royales marocaines, a été acheminé ensuite vers la gare de Rabat sur une voiture blindée de l'armée royale.

Après l'exécution de la Marseillaise et de l'hymne chrétien, la dépouille mortelle du maréchal Lyautey a été placée sur un convoi qui l'a amenée à bord du croiseur « Colbert » à Casablanca. Le bâtiment a appareillé peu après pour Toulon.

Le chef de l'Etat français face au « putsch » d'Algérie
Un appel conforme au caractère indomptable du général de Gaulle

La prise du pouvoir ne soulèvera aucune objection dans les partis politiques à l'exception, peut-être, des communistes

L'abondance et l'importance des dépêches nous parvenant dimanche ne nous ont pas permis de publier, dans notre numéro de lundi, le commentaire de notre correspondant de Paris sur l'appel du général de Gaulle. Voici ce commentaire, qui a gardé toute son actualité:

L'appel lancé par le général de Gaulle est en tous points conforme à ce que l'on pouvait attendre de l'homme au caractère indomptable qu'il a toujours été.

Prononcé sur le ton de la froide colère, tout vibrant d'une indignation qui ne cherchait nullement à se dissimuler, cette allocution annonce des mesures de répression d'une extraordinaire sévérité contre les « factieux, ambitieux et fanatiques » qui ont déclenché un « prononciamiento » militaire.

Double consigne

Sur le plan de la lutte contre l'insurrection des militaires d'Algérie, de Gaulle ira jusqu'au bout. Ordre est donné à tous les Français de barrer la route aux responsables de la sédition; l'armée est déliée de son serment d'obéissance.

Cette double consigne est capitale, car elle s'adresse, en Algérie, non seulement aux fonctionnaires civils, détenteurs d'une parcelle du pouvoir, mais également aux militaires de tout grade qui servent dans les forces opérationnelles. Toute la question, maintenant, est de savoir qui, aujourd'hui même, sera entendu et suivi en Algérie.

Une distinction

Un paragraphe de l'allocution présidentielle sollicite une explication. C'est celui où, évoquant le développement du « putsch », de Gaulle parle de « certaines troupes spéciales ». Selon les milieux autorisés, cette définition s'applique d'abord aux parachutistes de la Légion, ensuite aux supplétifs musulmans, plus communément connus sous le nom de « harkis ». De cette distinction, volontairement établie par le chef de l'Etat, il s'ensuit donc que, contrairement à ce qu'affirme Alger, les unités où servent les recrues du contingent seraient, dans leur majorité, demeurées fidèles. C'est là d'ailleurs un point de vue qui a été exprimé publiquement à la télévision nationale, et, si le fait est exact, il est bien évident que l'insurrection serait très loin d'être aussi puissante qu'elle le prétend par la voie de ses postes de radio.

TCHÉCOSLOVAQUIE

L'aide économique à Cuba

PRAGUE (AFP). — Le gouvernement tchécoslovaque a approuvé récemment une série de mesures d'assistance à l'économie cubaine, mesure qui avaient fait l'objet des accords « économiques-politiques » récemment conclus avec Cuba, annonce un communiqué officiel. Les principales dispositions de ces accords sont les suivantes:

- La Tchécoslovaquie construira six centrales thermo-électriques pour les besoins énergétiques du pays.
- Elle construira, en outre, à Cuba, une usine de tracteurs, camions, moteurs à essence, motocyclettes et scooters, usine qui produira ultérieurement des voitures de tourisme.
- La Tchécoslovaquie accordera à Cuba son aide technique et matérielle pour l'extraction et le traitement des métaux non ferreux.
- Le volume des échanges de marchandises entre les deux pays triplera en 1961 par rapport à 1960.
- La Tchécoslovaquie invitera plusieurs centaines d'étudiants et de techniciens à faire des stages dans différents branches de son économie nationale.

En concluant ces accords, indique le communiqué officiel, le gouvernement tchécoslovaque a été guidé par le désir d'aider au développement de l'économie nationale de Cuba et de permettre à ce pays de remédier aux conséquences du blocus économique par lequel le gouvernement des Etats-Unis tentait d'étouffer le mouvement révolutionnaire.

Le fils de Cardona prisonnier à la Havane

MIAMI (UPI). — La radio cubaine a annoncé que M. Jose-Miro Torra a été fait prisonnier au cours des combats qui se sont déroulés au début de la semaine à Cuba.

M. Jose-Miro Torra est le fils de M. Jose-Miro Cardona, l'ancien président du conseil cubain qui est actuellement le président du « conseil révolutionnaire cubain » et le chef des antifidélites.

UN BILLET GAGNANT SUR CINQ

loterie romande

60.000

60.000

vendredi 5 mai

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons
jeune fille

sachant repasser et connaissant les travaux de la lingerie. Nourrie, logée, congé le dimanche. — Prière de faire offres au restaurant des Halles. Tél. 5 20 13.

MACHINES A ÉCRIRE

Jeune mécanicien

ayant fait un bon apprentissage, et connaissant si possible les machines à calculer, serait engagé par l'Agence « Underwood », à la Chaux-de-Fonds, Henri Spaetig, Jaquet-Droz 45. Tél. (039) 2 22 41.

Décolletages d'horlogerie W. Dickson, Peseux, cherche :

**un jeune aide
une ouvrière**

pour son service de contrôle de fabrication ;

un jeune homme

pour adaptation rapide dans le domaine mécanique-décolletage. Intéressantes possibilités d'avenir. Semaine de cinq jours.

Industrie de la place cherche pour fin juin prochain

EMPLOYÉE expérimentée

âge 30 à 35 ans, pour tous les travaux de bureau. Langue maternelle : allemand, connaissances approfondies du français. Sténographie dans les 2 langues.

Préférence sera donnée à personne habitant Neuchâtel ou les environs. Place stable.

Offres avec copies de certificats, photographie et prétentions sous chiffres I. S. 1618 au bureau de la Feuille d'avis.

Places de



MONTEURS ÉLECTRICIENS

à VEVEY et à MONTREUX

Semaine de 5 jours
Caisse de pensions

Adresser offres à la

SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

à Clarens - Montreux

Nous cherchons

employée de commerce

au courant de tous les travaux de bureau. Place intéressante offerte à personne avenante, ordonnée, âgée de 28 à 45 ans. Offres détaillées avec prétentions de salaire à la CITÉ, Neuchâtel.



cherche

STÉNODACTYLO

de langue maternelle française si possible avec connaissances d'allemand ; au courant des travaux de bureau.

Adresser les offres avec photo, curriculum vitae, références et certificats à la

A. Schild S.A.

FABRIQUES D'ÉBAUCHES GRENFELI

On cherche tout de suite

JEUNE FILLE

honnête et propre, dans un ménage privé avec enfant. Salaire de début 80 à 100 fr. Bons soins et congés réguliers. Tél. (038) 5 48 02.

Je cherche

**femme
de ménage**

pour une demi-journée par semaine. Tél. 5 88 89.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser à l'hôtel de Commune, Cortaillod. — Tél. 6 41 17.

On cherche

ouvrier agricole

si possible sachant traiter ; étranger ou personne âgée acceptée. Entrée immédiate. Tél. (038) 7 14 13.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres

de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces places leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places. Feuille d'avis de Neuchâtel.

MICAFIL

fabrication de machines, à Zurich, cherche pour mai 1961 ou date à convenir une

correspondancièrè

de langue maternelle française.

Nous désirons : habile sténodactylo avec quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons : travail intéressant dans notre service de vente. Place stable.

Nous prions les candidates de nous soumettre leurs offres avec pièces à l'appui.

MICAFIL S.A., case, Zurich 48.

Nous cherchons

**jeunes ouvrières
et ouvriers**

pour travaux de série sur pantographe. Seraient mis au courant. Gravure Moderne, Côte 66. Tél. 5 20 83.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir,

dessinateur (trice)

même débutant(e). Semaine de 5 jours, caisse de retraite. Adresser offres avec curriculum vitae à

SULZER FRÈRES S.A.,
Saint-Honoré 2, Neuchâtel

département chauffage et ventilation

Employée

capable de s'occuper de l'expédition et du contrôle du stock, ainsi que de divers petits travaux de bureau, est demandée par Plastiglas, Côte No 125, Neuchâtel. Tél. 5 28 76.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE

gentille et capable, d'un certain âge, au bord du beau lac de Biènnne, dans tea-room moderne. Bons gains et congés réguliers. S'adresser avec photo et certificats au tea-room-confiserie Studio, E. Loder, Biènnne. — Tél. (032) 2 18 30.

Sommelier(ère)

est cherché(e) pour tout de suite. S'adresser au restaurant du Théâtre.

Confiserie-Tea-room

cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour aider au magasin.

Bon salaire.

S'adresser à la confiserie BERSOT, LE LOCLE

Employée de bureau

Industrie de RORSCHACH cherche jeune dactylographe pour la correspondance française. Doit si possible avoir des notions de la langue allemande. Pour renseignements, s'adresser à H. Merz, représentant à Peseux, tél. 8 14 62.

DEMANDES D'EMPLOIS

VENDEUSE

avec certificat de fin d'apprentissage et désirant se perfectionner en langue française, cherche place pour le 1er juin. Faire offre à Liselotte Stöcklin, Rosenmattstrasse 45, Flüh (SO).

Jeune Allemande

étudiante, cherche place de demi-pensionnaire, à Neuchâtel. Vie de famille désirée. Adresser offres écrites à 254 - 257 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier d'horlogerie entreprendrait 2000 à 3000 terminages par mois. — Offres sous chiffres R. A. 1626 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune fille cherche place

**d'apprentie
de bureau**

Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à D. M. 1613 au bureau de la Feuille d'avis.

Un métier intéressant et utile pour toute la vie, pour jeune fille intelligente :

gilette-culottière

Durée d'apprentissage : 2 ans et demi ; rétribution dès le début. Offres à A. Gindroz, tailleur, Terreaux 1, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

**Assemblées générales
d'actionnaires**

MM. les actionnaires des sociétés ci-après sont convoqués en assemblées générales pour le jeudi 4 mai 1961, aux heures indiquées ci-dessous, en l'étude de Mes Ch. Ant. Holz & B. de Montmolin, 2, rue du Seyon, avec l'ordre du jour suivant :

opérations et nominations statutaires
Société Immobilière de la rue de la Côte, 10 h
Société Immobilière de la rue Bachellin, 10 h 30
Société Immobilière du Bois de l'Hôpital, 11 h

Les bilans, les comptes de profits et pertes, les rapports des conseils d'administration et des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour participer aux assemblées, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ceux-ci.
Neuchâtel, le 18 avril 1961.

**Petits transports
Déménagements rapides**

SUISSE
ET
ETRANGER

Tél. 5 55 65 ; en cas de non-réponse tél. 5 16 27
P. JAQUET Moulins 29 Neuchâtel
Je débarrasse également caves et galeries

Ecoles en Suisse et en Angleterre

Ecrire avec indication de l'âge, région préférée, etc., à

Mrs E. Challinor-James

27, avenue des Alpes, tél. 6 50 52
MONTREUX (Suisse)

Représentant pour l'Europe de
Phillips & Randle, Ltd, London

COURS DU SOIR

POUR ÉLÈVES
DE LANGUE ÉTRANGÈRE

Français

Correspondance française

Nouveaux cours dans tous les degrés, à raison de 1 soir par semaine. Classe spéciale préparant au certificat d'études (2 soirs par semaine).

Ecole Bénédicte Neuchâtel
13, ruelle Vaucher Tél. 5 29 81

JOLI STUDIO-SALON

neuf de fabrication, comprenant :

- 1 grand divan
- 2 fauteuils, les 3 pièces côté rembourrés, recouverts de joli tissu 2 couleurs,
- 1 magnifique table de salon,
- 1 beau tapis de 200 x 300 cm environ, le tout Fr. 950.-, livré franco. Facilités de paiement sur demande.

ODAC FANTI & Cie - COUVET

Tél. (038) 9 22 21



Tous les
mercredis
après-midi
démonstrations
de la
machine
à laver

ELAN Constructa

100 % automatique

Mesdames, apportez votre linge, nous le laverons gratuitement



Electricité - Neuchâtel
Place-d'Armes 1 Tél. 5 18 36

A VENDRE

1 armoire à habits combinée 220 x 60 ; 1 bureau ministre, chêne fumé, double ; 3 buffets de cuisine ; 1 « Granum » ; 1 cuisinière à gaz, quatre feux et four. S'adresser fbg de l'Hôpital 36, rez-de-chaussée, droite, mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures, ou tél. 5 18 87.

**Vêtements de daim
et de cuir**



**JACQUES
JUTZELER S.A.**
Hôpital 3 - Neuchâtel

3 TENTES

de camping, à vendre. S'adresser à Caravanes Rochat, Saint-Blaise.

PROF. MÉDICALES

**Dr PFISTER
DE RETOUR**

Prof. médicales
auxiliaires

Mlle A. ROUX

PÉDICURE

REÇOIT SUR
RENDEZ-VOUS

Epancheurs 11

Tél. 5 58 73

Soins à domicile

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter

2 ou 3 fauteuils
et tapis

fonds de chambres. — Adresser offres écrites à E. P. 1636 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Madame H. Gonard-DuBois, à Sion, Mademoiselle M. Bachellin, à Corcelles, très touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Madame André BUGNION
née Madeleine DuBois

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, et les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.
Sion et Corcelles, avril 1961.

La famille de feu

Madame veuve Auguste LORIMIER très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée en ces jours de deuil, prie toutes les personnes qui y ont pris part de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance et leurs sincères remerciements.
Villars, avril 1961.

Monsieur Joseph OKOPNIK

très durement atteint, prie toutes les personnes qui lui ont adressé un témoignage de sympathie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Auvornier, le 23 avril 1961.

La famille de

Monsieur

Henri-Adrien FAVRE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Zurich, le 25 avril 1961.

Véhicules à moteur

A vendre
« Porsche » 1500
modèle 1955, en parfait état. Tél. 6 75 44.

A vendre
camion Berna
en bon état, 4 à 5 tonnes. Tél. (038) 9 16 87.

Fr. 800.—
4 CV, 1953
bon état, peinture neuve. Adresser offres écrites à K. W. 1642 au bureau de la Feuille d'avis.

PORSCHE 1600, 1960
couleur gris argent, 50.000 km, radio.

MGA 1960
modèle 1600, couleur rouge, 8000 km, comme neuve.

MGA 1959
20.000 km, phares antibrouillard et marche arrière, pneus Michelin X.

Ghia-Karmann 1958
coupé gris bicolore, 28.000 km.

SIMCA ÉLYSÉE 1960
neuve, sortant de fabrication, à prix très réduit.

AMAG BERNE
Tél. (031) 2 33 44
Tél. (031) 9 22 11

A vendre
« FIAT » 1100
1956, roulé 34.000 km, en parfait état de marche. Fr. 3100.—. Adresser offres écrites à J. V. 1641 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« FIAT » 500
très belle occasion, modèle 1958. Tél. 5 81 81, heures de bureau.

A vendre
« VESPA »
en parfait état.
A la même adresse :

PNEUS

regommés :

5.20 — 12
5.20 — 14
5.60 — 15
Tél. 5 89 79, après 18 heures.

A vendre à prix avantageux

« Porsche »,
modèle
1953-1954

vérifiée, avec radio. —
Emile Bürgli, Biènnne, tél. (032) 3 60 88.

Peugeot 203
1958, avec radio, Fr. 3900.—.

Ford Taurus 15 M
1955, Fr. 2200.—.

Simca 1955
moteur révisé, Fr. 2500.—.

Fourgon Renault
1 tonne, en parfait état, Fr. 5500.—.

Garage LE PHARE
Poudrières 161, Vauseyon
Tél. 5 37 27

A vendre
« Peugeot » 203,
camionnette

modèle 1952, moteur révisé. Peinture neuve. — Adresser offres écrites à I. U. 1640 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« VW » 1956

moteur révisé, peinture neuve. Facilités de paiement. — Adresser offres écrites à I. U. 1640 au bureau de la Feuille d'avis.

BELLES OCCASIONS

GARANTIES 3 MOIS

203 403

Modèles 1950 à 1957 à partir de 1500.—
Modèles 1956 à 1960 à partir de 4000.—

Peugeot

Demandez la liste complète avec prix à l'agent Peugeot



J.-L. SEGESSEMANN

GARAGE DU LITTORAL
Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91
En ville : Place-d'Armes 3

A Neuchâtel et dans la région

Le Département social romand a tenu son assemblée annuelle à Neuchâtel

On nous écrit :
Samedi se sont tenues, au Restaurant neuchâtelois, en notre ville, les assises annuelles du Département social romand des Unions chrétiennes de jeunes gens et des sociétés de la Croix-Bleue (D.S.R.). Relevons que cette fondation, dont le président actuel est M. Henri Gentil, du Locle, est spécialement connue pour son activité auprès de la troupe (Foyers du soldat) et son action sociale (restaurants sans alcool et réfectoires d'usines et d'administrations).

L'assemblée de samedi, ouverte par une méditation du pasteur André Junod et présidée par le pasteur Visinand, de Lausanne, a permis de constater la marche favorable de cette institution, malgré les difficultés dues au recrutement du personnel. Un nouveau réfectoire (fabrique Suchard, à Serrières) a été ouvert au cours de cette dernière année. Les différents rapports, comptes 1960 et budget 1961, ont été adoptés par une assemblée reconnaissante aux organes exécutifs (M. G. Dupraz, directeur, secondé de trois agents) pour l'excellence de leur travail. Un témoignage de reconnaissance a été émis, à l'égard de tous les gérants qui travaillent avec dévouement et compétence dans le D.S.R.

Enfin, un hommage a été rendu à la mémoire du pasteur Paul DuBois, membre fondateur et honoraire du D.S.R., ainsi qu'à un autre membre fondateur-honoraire, le pasteur Georges Vivien, présent à cette assemblée. Nous avons noté, le matin, la présence de M. Fernand Martin, président de la ville de Neuchâtel, et de divers invités.

Le repas de midi était servi au restaurant de la Fabrique d'ébauches S.A. à Fontainemelon, réfectoire géré par le D.S.R. Ce fut l'occasion pour les délégués de toute la Suisse romande d'entendre quelques messages de haute valeur. Citons en particulier les allocutions du colonel Bracher, chef des

œuvres sociales de l'armée, de M. C.-F. Ducommun, directeur général des PTT, de M. P. Fallot, directeur commercial d'Ebauches S.A., de M. Jaquet, conseiller communal de Fontainemelon, de M. E. Béguin, délégué du Synode, de Mlle Honegger, déléguée du Volksdienst (Zurich) et du pasteur Henri Bauer, de Fontainemelon.

Une excursion en car, dans le Jura, puis une collation au réfectoire Suchard, où M. Grisel salua les visiteurs au nom de la direction de l'entreprise, terminèrent cette excellente journée.

VIGNOBLE

CHAMBRELIEN

Noces d'or

M. et Mme Eugène Ryter, anciens Chaux-de-Fonniers habitant actuellement Chambrélieu, ont fêté dimanche leurs nocés d'or, entourés de leur famille. M. E. Ryter est l'haltérophile bien connu qui fut deuxième et troisième lors des Jeux olympiques de Londres et d'Anvers. Une preuve de plus que le sport conserve !

PESEUX

Œuvre de la sœur visitante

Sous la présidence de M. Charles Dintheer, pasteur à Pesieux, s'est réunie vendredi, à l'Aula, l'assemblée des adhérents à l'œuvre de la sœur visitante créée par l'Institution des diaconesses de Saint-Loup. Après les préliminaires d'usage et des vœux pour le travail fidèle et quotidien que sœur Charlotte accomplit avec modestie dans notre village, les comptes annuels ont été examinés.

Les recettes sont de 11,500 fr. 60, les dépenses de 11,500 fr. 60 également. Mme Arnold Steiner-Amstutz dirige le poste des samaritains et met son matériel sanitaire à la disposition des malades.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

L'usine Gurtner fermera ses portes mercredi

(c) Ainsi que nous l'avions indiqué à nos lecteurs un conflit social oppose depuis le 27 mars le personnel à la direction de l'usine Gurtner, la seconde en importance des usines métallurgiques de la ville avec ses 250 ouvriers. Des grèves tournantes ont lieu pendant deux heures chaque jour. Or la direction a décidé que si ces mouvements se poursuivaient mardi encore, l'usine fermera ses portes mercredi pour un temps indéterminé. Cette menace alourdit gravement la conjoncture économique pontisillienne.

VALLE DE LA BROYE

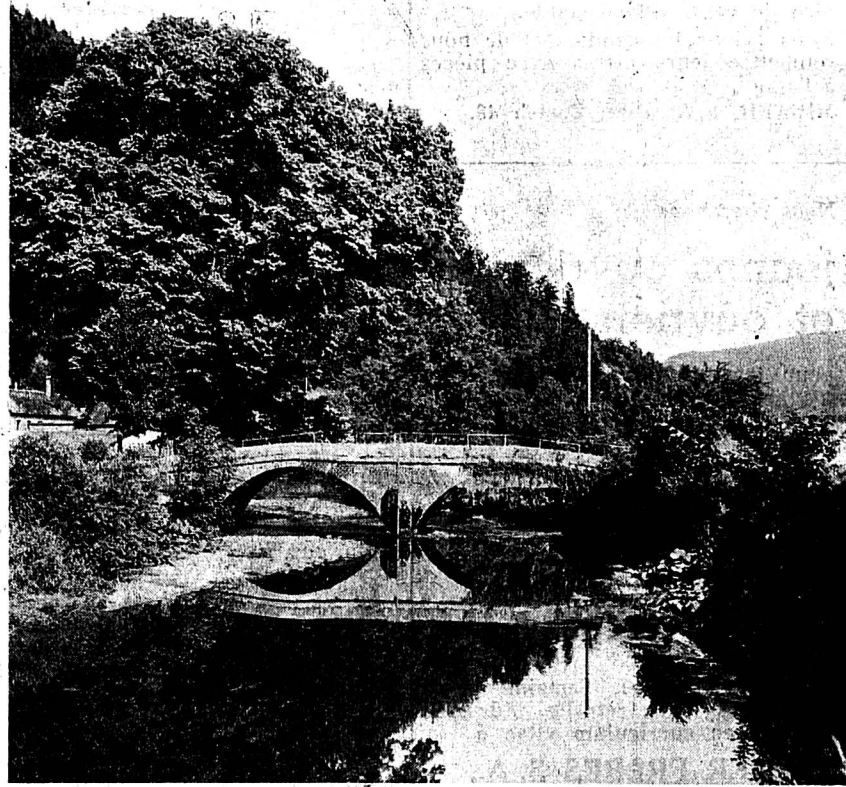
PAYERNE

Exposition Walter Maffi

(c) Dimanche, à Payerne, a eu lieu le vernissage de l'exposition Walter Maffi, de la Conversion, qui présente des portraits, des paysages, des natures mortes, ayant un caractère très personnel et qui sont d'une belle qualité d'inspiration.

Le curage de l'Areuse à Saint-Sulpice

Bientôt les travaux de curage de l'Areuse, à Saint-Sulpice, vont commencer. Certains préparatifs, tels que le piquetage et les mesures, ont été faits ces derniers jours. Malheureusement, le pont des Iles risque de disparaître; ce serait regrettable qu'un endroit aussi idyllique tombe sous la pioche de la technique, et on comprend l'émoi de la population de Saint-Sulpice. Nos photos montrent le pont des Iles et Saint-Sulpice vus de la Roche percée. (Phot. Schelling, Fleurier.)



JURA BERRAIS

PÉRY-REUCHENETTE

L'aventure du jeune fugitif continue

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi, une vingtaine d'hommes ont organisé une battue pour tâcher de ramener au bercail le jeune Rémy Michelotti, âgé de 17 ans, qui était parti disparu depuis le dimanche précédent. Il avait été revu au village au moment où il filait en direction de la forêt.

On a appris que quelques camarades — certains venant de quitter l'école — sont de connivence avec lui. Ils le ravitaillent en des lieux convenus et l'hébergent même clandestinement la nuit, car M. est trop peureux pour passer seul les heures obscures dans la forêt. Samedi matin, par exemple, il a été vu sortant d'une autre ferme sise près du « Casino » et se dirigeant vers la montagne. L'autre matin encore, un de ses « supporters » a été retenu par sa mère au moment où, après que son réveil fut sonné trop tôt, il s'apprêtait à jouer son rôle de pourvoyeur, en emportant une provision de pain et de fromage.

On apprend encore que les amis de M. s'étaient joints aux patrouilleurs pour dérouter les recherches.

A L'OCCASION DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE

La vie d'Eugène Gilliard, enfant de Buttes

(sp) Genève, sa patrie d'adoption, a organisé samedi, sur sa tombe à Chêne-Bougeries, une cérémonie à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du professeur Eugène Gilliard.

A la fin de l'année, le musée Rath mettra sur pied une exposition des œuvres de l'artiste et de celles de ses très nombreux élèves, parmi lesquels se trouvent plusieurs maîtres de la peinture suisse contemporaine.

Comme nous l'avons mentionné hier, Eugène Gilliard vit le jour au Val-de-Travers. Il est né en effet, le 22 avril 1861, au haut du village de Buttes.

Son père était Jean-Abram-Elie Gilliard, horloger, âgé de 24 ans, originaire de Mézières et de Montreveyres (Vaud) et sa mère s'appelait Fanny-Marie-Joséphine née Donnier. Elle avait 25 ans et était d'origine neuchâteloise.

Eugène Gilliard, dont l'officier d'état civil de Buttes avait orthographié le nom par erreur avec un « eul », ce qui dut être officiellement rectifié par la suite — fut maître de dessin à l'école secondaire de Fleurier de 1892 à 1897, avant d'être appelé dans la ville de Calvin.

A Fleurier, Eugène Gilliard a laissé,

chez plusieurs de ses élèves, le souvenir d'un maître à la technique parfaite, ayant un remarquable coup de crayon, et d'un pédagogue de valeur.

Très peu conformiste, il était un peu franc-tireur dans la bourgeoisie de l'époque. Il a laissé des œuvres assez rares — dans notre district — qui se distinguent par une élégance de la forme et de la couleur.

Après son départ de l'école secondaire, Eugène Gilliard y fut remplacé par François Jaques, qui, lui aussi, se fit un nom dans la peinture.

M. Pierre-Eugène Bouvier, maître à l'Académie de Meuron, a suivi des cours de M. Gilliard à l'Académie « La Renaissance », à Genève.

Bel hommage de P.-E. Bouvier

Nous parlant du professeur Gilliard, M. Pierre-Eugène Bouvier nous a dit quel extraordinaire maître il était. — Il n'y avait personne de sa trempe à Genève, a précisé notre interlocuteur.

Eugène Gilliard vivait beaucoup plus pour ses élèves que pour lui-même. Il sacrifia même sa production artis-

tique à son enseignement à l'Ecole des beaux-arts ou dans son atelier privé.

Les œuvres d'Eugène Gilliard ne sont pas très connues dans notre région, mais elles restent toujours appréciées des connaisseurs.

Outre Pierre-Eugène Bouvier, M. Gilliard avait formé des sculpteurs et des artistes peintres qui ont atteint à la plus grande célébrité, tels, par exemple, Gustave Buchet et Th. Bossard.

Comme Hodler, Eugène Gilliard avait été l'élève de Barthélémy Menn.

NOIRAIGUE

Au Cheur d'hommes

(c) Le Cheur d'hommes a tenu son assemblée générale et a accepté avec remerciements le rapport de gestion et les comptes. Il a confirmé son directeur, M. Frédy Juvet, dans ses fonctions et a constitué comme suit son comité : présidence, M. Marcel Villetin; vice-présidence, M. Marcel Viel; secrétaire, M. Laurent Demarchi; caisse, M. Marcel Jacot; archiviste, M. Henri Durtsel; assesseurs, MM. Paul Calame et Ernest Raetz.

Remontage de literie et meubles rembourrés

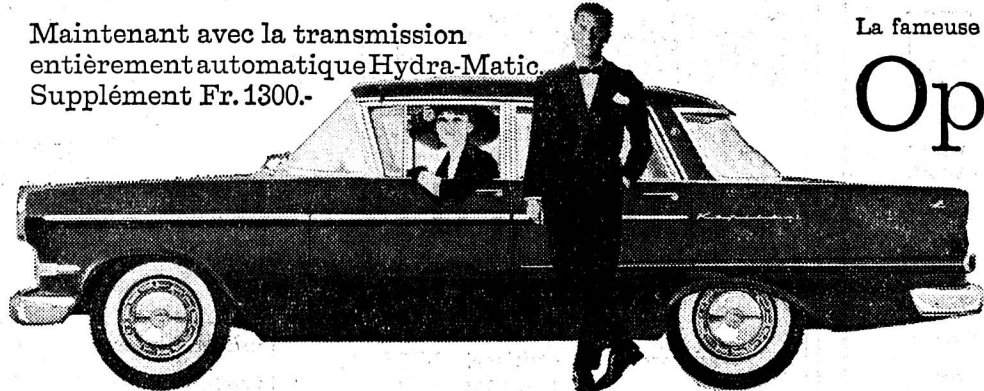
CONFECTION DE RIDEAUX
Magnifique choix de tissus à prix modérés

Krebs - Gibel
Château 23, Pesieux
Tél. 8 23 57 ou 8 24 67

Plusieurs raisons expliquent le succès de l'Opel Capitaine: son aspect élégant, son moteur 6-cylindres, silencieux, à grande réserve de puissance, son intérieur clair offrant largement place à 6 personnes, son coffre géant — et tout un ensemble de qualités dignes de votre confiance. Examinez-la! Essayez-la!

Opel Capitaine Fr. 13150.-
Opel Capitaine «L», exécution de luxe Fr. 14050.-
Un produit de la General Motors - Montage suisse

Maintenant avec la transmission entièrement automatique Hydra-Matic. Supplément Fr. 1300.-



La fameuse

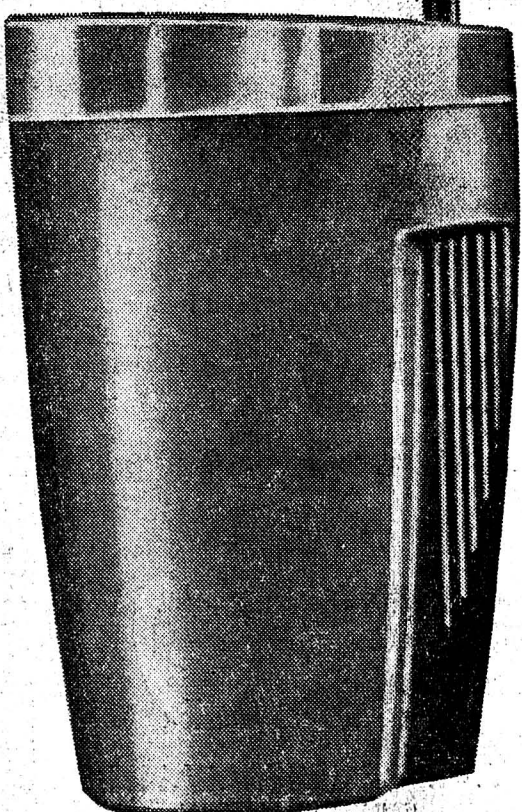
Opel Capitaine

Garage M. Schenker, Hauterive-Neuchâtel, tél. (038) 7 52 39

Garage A. Javel, Saint-Martin
Garage J. Wüthrich, Colombier

OCE 60/60 B

3 x



PLUS DE CHANCES d'obtenir un café PARFAIT

Filtres en papier «KAFINO»

très demandés !
Convient également pour les autres filtres à café pour environ 1 l. 1/4 de café (1-3-2)

50 pièces -.90

Filtres à café «KAFINO»

blanc, en porcelaine (1-2-7) 3.90

Moulin à café électrique

conservant toute l'arôme! Boîtier en matière pressée, contact de sûreté, à grande vitesse avec câble et prise. Approuvé par l'A.S.E.

Article suisse.
220 V/140 W. (13-8-8) 19.50



90

3.90

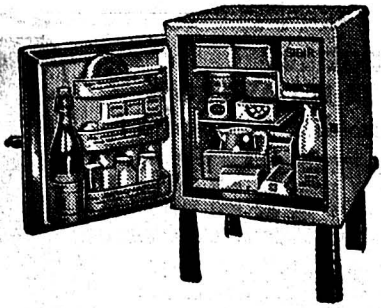
Comparez, vous choisirez

MIGROS

A votre
problème de frigo
une
solution

SIBIR

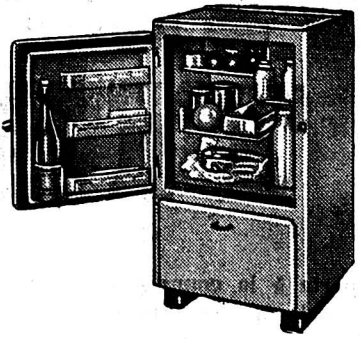
grâce à deux modèles merveilleux qui conviennent à tous les besoins :



Sibir 60 litres, idéal pour couples et personnes seules

Fr. 295.-

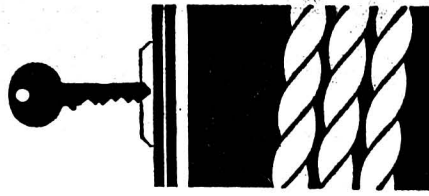
et l'épatant



Sibir 70 litres, qui se place partout et peut renfermer une quantité étonnante de provisions (modèle meuble avec casier à légumes et dessus genre Formica).

Fr. 335.-

GARANTIE 5 ANS
Fabrication suisse

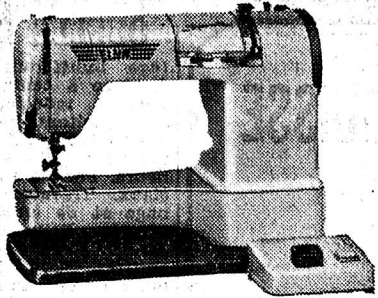


La bonne serrure ferme à double tour, mais la bonne couture, c'est la couture triple!

... Et cette couture triple, seule l'ELNA Supermatic l'exécute automatiquement: elle est la seule machine suisse capable de ce tour de force. Il vous suffit de disposer, dans votre collection d'Elna-discs interchangeables, du «disc» 107, et vous réaliserez automatiquement - sans travail et sans peine - le point élastique à triple couture.

ELNA

aura toujours « un point d'avance »

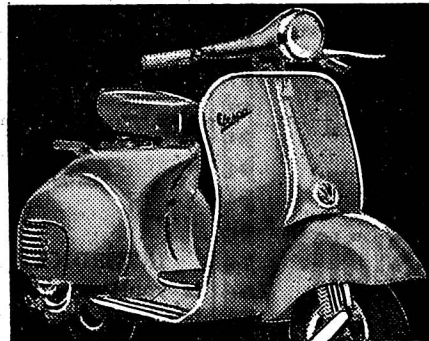


G. DUMONT

Agence pour le canton de Neuchâtel
Immeuble Saint-Honoré 2

Hôtel-de-Ville 6 - Tél. 5 58 93

Nouveau: Vespa 125 T 4 vitesses



Dernier cri de la technique. Rendement et confort maximum. Finitions de grand luxe. Idéale en côte et sur route.

Vespa 125 cc. Fr. 1490.-
Touriste 125 cc., 4 vit. Fr. 1590.-
Grand Sport Fr. 1895.-
Tous les modèles avec roue de secours

Mme G. Cordey, 9, place Pury
Colombier: G. Lauener
Cernier: W. Schneider
Saint-Aubin: P. Dessarzin



Parfaite:
dimensions
performances

COMET by Mercury, l'américaine de luxe à l'échelle européenne: Encombrement raisonnable et intérieur spacieux abritant 6 personnes. Puissant moteur de 14/101 ch pour un poids de 1120 kg seulement. Confort et aménagement portant l'empreinte luxueuse

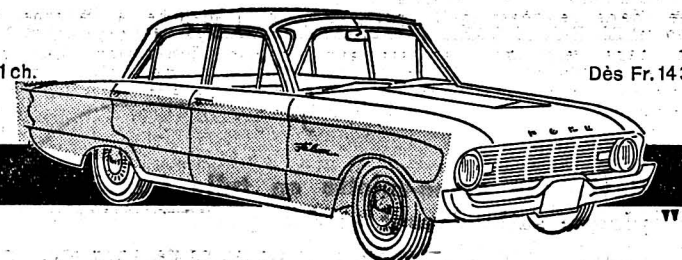
de la classe Mercury. Prix séduisant - également à l'échelle européenne. Son élégance classique, la qualité Mercury et le raffinement des finitions garantissent en tout temps une valeur de revente élevée. COMET by Mercury réunit en une

souveraine harmonie qualité, performances, luxe et prix.

COMET by Mercury - la compacte parfaite. 6 cylindres, 14,16 ch, 6 places, 2 ou 4 portes, boîte automatique ou 3 vitesses, dès Fr. 14.975.- Ford (Suisse)

Comet by Mercury

La brillante FORD FALCON est aussi disponible avec puissant moteur sport de 101 ch.



Dès Fr. 14.325.-

Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 11
Bienne: Grand Garage du Jura S. A.; la Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S. A.
Distributeur local: Couvet: Daniel Grandjean, garagiste

PETITS TRANSPORTS, DÉMÉNAGEMENTS
W. MAFFLI 9 Pesieux Tél. 8 13 63

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Vieilles fraiches

E. Senaud

comestibles

Gouttes-d'Or 85, tél. 5 57 94
NEUCHÂTEL, tél. 5 31 96

Donnez à vos mets la saveur de la
cuisine française



Le lapin à la moutarde Mont d'Or
Badigeonnez copieusement de moutarde un lapin débité en morceaux. Faites revenir au beurre des échalotes et un oignon. Saupoudrez de farine, mouillez de vin blanc, ajoutez le lapin, un bouquet garni et 200 g de champignons. Ail à volonté. Laissez mijoter jusqu'à tendreté de la viande. Vous constaterez que, d'une chair assez fade, la moutarde Mont d'Or a fait un plat succulent.



« A la française »



Avec bons-Images Avanti + points Mont d'Or La boîte de 250 g Fr. 1,10

Bourgeois Frères & Cie S. A. - Ballaigues

Bell nuri vite

La nourriture moderne et complète pour animaux domestiques

Service de prêts
Ouvriers, employés, fonctionnaires, envoyez ce coupon à:
16, chemin de Lucinge, Lausanne, service FN
Rapidité, discrétion, pas de formalités tracassières

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

bibliothèque Pestalozzi
GRAND CONCOURS
ouvert à tous lecteurs anciens et nouveaux âgés de 10 à 15 ans
Bulletins d'inscription et renseignements à la Bibliothèque, 6, rue Pury, jusqu'au 29 avril.

Permabel Exclusivité
à Neuchâtel

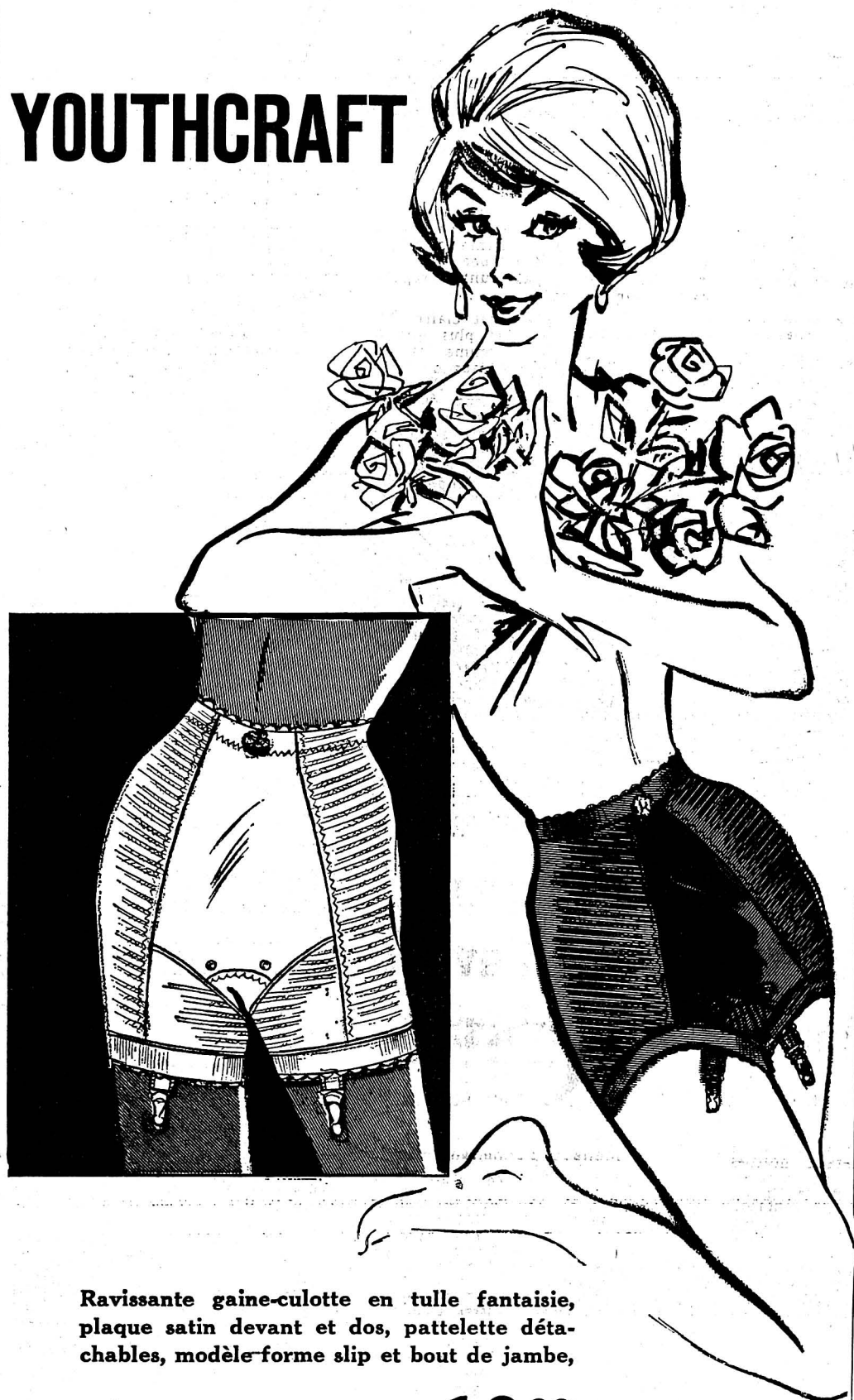
Coiffure **MARIE DOMON**
Sablons 2 - Tél. 5 67 68

Hôtel de l'Ours

Chièvres
Tous les jours
asperges
fraîches

PRIÈRE DE RÉSERVER SA TABLE
Tél. (081) 69 51 18

YOUTHCRAFT



Ravissante gaine-culotte en tulle fantaisie, plaque satin devant et dos, pattelette détachable, modèle-forme slip et bout de jambe,

seulement **1980**

Modèle identique en gaine

A notre rayon spécialisé
1er étage

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

DÉBUT DE SCOLARITÉ

Tous les enfants qui entrent à l'école doivent être assurés contre le risque de maladie.

PARENTS, adressez-vous en toute confiance au bureau permanent de la

CAISSE-MALADIE CHRÉTIENNE-SOCIALE SUISSE

NEUCHÂTEL - Faubourg de l'Hôpital 3
Tél. 5 32 75

BANQUE HYPOTHÉCAIRE SUISSE
SOLEURE

Succursales à Zurich et à Genève
Compte de chèques postaux V a 1100

INTÉRÊTS 3 %

sur carnets d'épargne

pour des montants illimités

Les dépôts d'épargne jouissent d'un privilège de garantie jusqu'à concurrence de 5000 fr., conformément à la loi fédérale sur les banques.

Des versements sont également reçus sans frais par le bureau fiduciaire F. LANDRY, faubourg du Lac 2, Neuchâtel.

QUELLE DAME

(âge indifférent) serait disposée à tenir compagnie à monsieur seul, âgé, habitant la Chaude-Fonds? Petites promenades d'une demi-heure. Pas de soins spéciaux. Travaux de ménage et de cuisine déjà assurés. Belle chambre. Jardin. Faire offres sous chiffres B. J. 1595 au bureau de la Feuille d'avis.

Corsaire

A CHIÈTRES POUR LES ASPERGES
d'accord!... mais alors à l'

HOTEL JURA

près de la gare

Téléphone 031 695111

Tous les jours, midi et soir, bien servis!
Jambon de campagne, poulets.
Réservez votre table s.v.p.l. H. Kramer-Hurn

AVIS DE TIR

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel que des tirs de lancements de bombes depuis avions ont lieu du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel.

du 1er juin au 30 septembre
de 0900 à 1600 heures

INTERDICTION. — Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier les bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

RENSEIGNEMENTS. — Des avis de tirs sont affichés dans les ports de: Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'of. des tirs à la caserne d'aviation de Payerne (tél. 037-62441) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (tél. 038-54012-13).

L'of. des tirs de Payerne.

Mardi 25 avril 1961, à 20 h 30,
à Neuchâtel, salle des conférences

GRAND CONCERT

de la

fanfare de la 2^{me} division

170 trompettes et tambours

Marches militaires suisses et étrangères, anciennes et modernes

Location à l'agence Strubin, tél. 5 44 66.
Prix des places: Fr. 2.—, 3.— et 4.— + impôts.

Le bénéfice sera versé au fonds de sport de la 2^{me} division.

LE PLAT DU JOUR

Choucroûte garnie

ST-HONORÉ RESTAURANT - BRASSERIE

5 95 95

Demi-coq du pays

L'ASSIETTE DU JOUR

GRAPHOLOGIE CHIROLOGIE MARIAGE

Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez Mme JACOT, Charvettes 13, NEUCHÂTEL, qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main vos aptitudes, vos chances de bonheur, et par ses relations étendues, vous guidera vers un mariage heureux. Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

Confiez au spécialiste la réparation de votre radio
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 - Tél. 5 88 62

A VENDRE

A vendre d'occasion, à bas prix,
1 cuisinière à gaz
1 poussette pousse-pousse en parfait état. — Tél. 7 57 10.

A vendre **DIVAN-LIT**

avec protège-matelas. Etat de neuf, Fr. 150.—, Tél. 5 72 21, heures de bureau.

A VENDRE

1 bahut ancien, 4 chaises Louis XVI, 1 plaque de cheminée, etc. Magasin rue Basse 8, Colombier.

A vendre

BATEAUX

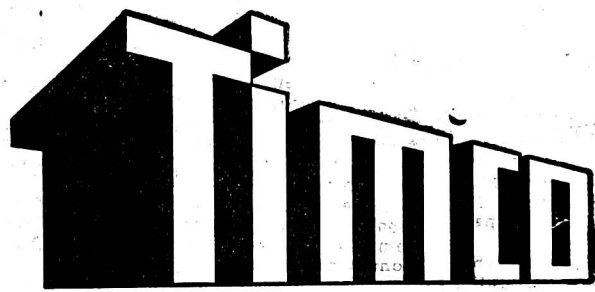
pour la traine, avec tous accessoires, ainsi qu'un moteur Johnson 2 1/2 CV. S'adresser à M. Marcel Borel, pêcheur, Monruz.

Ecriteaux

Baux à loyer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PARTS



AU PORTEUR

FONDS DE PLACEMENTS IMMOBILIERS

ÉMISSION PUBLIQUE ouverte dès ce jour au 29 avril 1961

RENDEMENT PRÉVU

IMPÔTS ET FRAIS

A DÉDUIRE

4 1/2 %

PRIX DES PARTS AU PORTEUR: Fr. 105.—, frais d'émission et participation à la plus-value compris

LIBÉRATION DES PARTS au 15 mai 1961, avec jouissance dès le 1er mai 1961

CERTIFICATS DE: 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1000 parts

PLACEMENT DES FONDS: les fonds souscrits seront placés dans la région de la souscription

Les souscriptions peuvent être faites ou adressées à votre banque ou à la Direction du Fonds TRUSTAMA S.A., rue de Zurich 12, Genève, et à la Gérante-Fiduciaire FIDGILCO S.A., Société Fiduciaire, Langallerie 1, Lausanne. Elles seront prises en considération dans l'ordre de leur arrivée, jusqu'à épuisement du montant prévu pour cette émission. La Direction se réserve le droit d'arrêter l'émission publique avant la date prévue.

Les PROSPECTUS et RENSEIGNEMENTS peuvent être demandés auprès de votre banque et de TRUSTAMA S.A., rue de Zurich 12, Genève, ou à la Gérante-Fiduciaire FIDGILCO S.A., Société Fiduciaire, rue Langallerie 1, Lausanne

DIRECTION DU FONDS: TRUSTAMA S. A., RUE DE ZURICH 12 - GENÈVE - TÉL. (022) 32 55 05

Dernières dépêches de la nuit

Cette nuit la France était en état d'alerte

MESURES IMPLACABLES A L'EGARD DES MUTINS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Corollairement à ces mesures répressives, d'autres décisions ont été prises en vigueur. Des rappels de réservistes de la gendarmerie, des C.R.S. et de la police, ont été effectués. Ils intéressent dix mille hommes pour Paris ou la région parisienne.

On voit que le général de Gaulle ne prend pas de demi-mesures. En même temps, le dispositif appliqué dimanche soir, alors qu'on croyait à une opération des « paras », est renouvelé et renforcé. Le gouvernement, on le voit, prend des précautions qu'il estime nécessaires, à toutes fins utiles.

Dans la dernière partie de sa conférence de presse, car ces décisions ont été annoncées aux journaux par M. Terrenoire, ministre de l'Information, ce dernier a résumé la situation telle qu'elle se présente en Algérie. On peut la schématiser ainsi, de source gouvernementale française : refus de plusieurs unités opérationnelles et de leurs chefs de rallier l'insurrection, incidents (mineurs) entre parachutistes et troupes loyalistes, manifestations favorables à de Gaulle des marins de la base de Maison-Blanche, près d'Alger. Plusieurs avions (huit, dit-on) ont pu rallier la France continentale. Ils étaient pilotés par des aviateurs hostiles au coup de force militaire de Salan. De toute évidence, l'unité est très loin d'être faite dans les rangs de l'insurrection.

Dernier élément de cette synthèse politico-militaire de la journée, la grande manifestation contre les factieux d'Alger, déclenchée par les syndicats ouvriers et plusieurs partis politiques. La grève d'avertissement d'une heure qui avait été décrétée a été suivie à cent pour cent. Quelque 10 millions de salariés ont, d'après les statistiques officielles, confirmées par les statistiques syndicales, cessé le travail. Il y a eu quelques cortèges à Paris, entre autres un cortège d'étudiants qui a descendu le boulevard Saint-Michel en criant : « Le fascisme ne passera pas ! » et un grand meeting des ouvriers des usines Renault qui ont également poussé des cris hostiles au général Salan et à ceux qui l'ont suivi dans sa téméraire et folle entreprise.

M.-Gaston GELLES.

Qui sont les officiers supérieurs aux arrêts de rigueur ?

Le général Allard occupe les fonctions de commandant en chef des forces terrestres en Algérie, sous l'autorité du général Challe, de décembre 1958 à avril 1959. Auparavant, il avait été nommé, en janvier 1957, commandant du corps d'armée d'Alger. C'est à ce titre qu'il a, aux côtés du général Salan, joué un rôle de premier plan dans les événements de mai 1958 à Alger. En avril 1959, il fut nommé commandant en chef des forces françaises en Allemagne. Il exerce actuellement les fonctions d'inspecteur de l'infanterie.

Agé de 57 ans, le général de corps d'armée Grout de Beaufort, a été, de janvier 1959 à mars 1960, chef de l'état-major particulier du général de Gaulle. Il était directeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale depuis le 11 mai 1960.

Enfin, le colonel Dufour, ancien commandant du 1er régiment étranger de parachutistes, serait également aux arrêts de rigueur depuis samedi, à Offenbourg, sa ville de garnison en Allemagne. C'est le colonel Dufour qui avait reçu la reddition de Pierre Lagailarde après l'insurrection d'Alger de janvier 1960. Il avait été déjà frappé de 60 jours d'arrêts de forteresse pour avoir pris le maquis avec le drapeau de son régiment en décembre 1960, lors de la visite du général de Gaulle en Algérie.

(Réd. — L'arrestation du colonel Duront a été ordonnée par le général Jean Crépin, commandant en chef des forces armées françaises en Allemagne occidentale. Cette décision lève une hypothèse sur l'attitude de l'armée française stationnée en Allemagne à l'égard du coup de force d'Alger.)

Les troupes françaises en Allemagne disciplinées

BADEN-BADEN (AFP). — « Les troupes françaises en Allemagne sont disciplinées. Elles obéissent aux ordres du gouvernement », a déclaré lundi le général Jean Crépin.

Dernière heure sportive

Du nouveau chez les footballeurs de Cantonal

M. W. Cachelin remplace M. Laborn

Répondant massivement aux appels des organisations syndicales et politiques

Dix millions de Français ont suivi le mouvement de grève d'une heure

Par cette manifestation d'une ampleur sans précédent, les salariés ont affirmé leur volonté de défendre la république derrière le général de Gaulle

PARIS (AFP). — Dix millions de salariés ont observé hier un arrêt du travail entre 17 heures et 18 heures.

C'est par cette grève, la plus massive qu'ait connue la France, que les travailleurs ont répondu aux appels des organisations syndicales et politiques leur demandant de manifester pour la défense de la République, pour le soutien de l'action du général de Gaulle et contre les mutins d'Alger.

Du côté syndical, cette grève était placée sous le patronage de toutes les centrales. La C.G.T. (d'extrême-gauche), la C.F.T.C. (de tendance chrétienne), la Fédération de l'éducation nationale (autonome), l'Union nationale des étudiants de France avaient lancé des mots d'ordre communs. Force ouvrière, de tendance socialiste, avait agi parallèlement.

Du côté politique, toutes les organisations, à l'exception des indépendants, avaient fait connaître qu'elles approuvaient la grève de protestation contre le coup d'Alger qui, d'autre part, recevait l'appui d'innombrables ligues et organisations civiques désireuses de manifester leur attachement à la République et leur approbation de la fermeté dont le général de Gaulle avait fait preuve contre la mutinerie.

Cette convergence s'est traduite par un mouvement de grève totale. Entre

Vers un blocus de l'Algérie ?

Suspension des paiements entre la France et l'Algérie

PARIS (AFP). — En annonçant, hier matin, la suspension de tous les paiements, règlements et transferts de fonds entre la France et l'Algérie, le ministre des finances et des affaires économiques a pris acte d'un état de fait : actuellement, les finances algériennes sont isolées des finances françaises en raison même de l'arrêt des communications de toute nature.

La question de l'approvisionnement des départements algériens et sahariens, aussi bien en denrées alimentaires qu'en matériel de toute sorte, va donc se poser à brève échéance.

Les inconvénients de cette situation paraissent donc beaucoup plus graves pour l'Algérie que pour la métropole.

(Réd. — Ces premières mesures sont peut-être le prélude à un blocus de l'Algérie par le gouvernement français qui semble décider de ne reculer devant rien.)

On apprend d'autre part que les valeurs françaises ont fléchi de 10 à 15 % à la Bourse de Paris.

LA SITUATION EN ALGERIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les forces implantées sur le terrain du corps d'armée poursuivent sans discontinuer les missions que leur a confiées le général.

Le général Fauquaint poursuit ses opérations avec la 10me division d'infanterie et assure avec les unités de sa zone le fonctionnement du barrage ouest, tandis que le préfet de Tiemcen assure les fonctions de l'ensemble de ses services.

Le général de Menditte, en parfaite collaboration avec le préfet Sourani, a entièrement la situation en main dans le département de Mostaganem.

De même, le général Ginesité, commandant la zone de Saïda, n'a pas cédé à la pression dont il a été l'objet et le préfet Mokdad poursuit la mission qui lui a été confiée.

Dans le département de Tيارت, la situation reste parfaitement calme et nette aux mains du préfet et du général Lassalle, commandant cette zone.

M. Gey, inspecteur général de la préfecture d'Oran, assure de Tiemcen l'intégralité de ses fonctions en liaison permanente avec les autorités civiles et militaires de l'Oranie.

Les messages de fidélité et d'attachement au général de Gaulle, émanant d'unités stationnées en Algérie, continuent à arriver de toute l'Algérie au ministère des armées, apprend-on dans les milieux autorisés.

Les premiers signes de désagrégation se sont manifestés, durant les dernières heures, dans les rangs des rebelles militaires.

En outre, cette grève a été accompagnée dans de très nombreuses localités par des manifestations de rues. Des cortèges se formaient spontanément et les manifestants lançaient des mots d'ordre tels que : « Les paras au poteau », « Paix en Algérie », « A bas les généraux traîtres ».

A Paris même, le mouvement de grève a été suivi unanimement. A 17 heures, dès l'arrêt de travail, les trottoirs se sont remplis, mais en même temps métro et autobus s'arrêtaient. C'est la raison pour laquelle, sur les grands boulevards notamment, une foule dense avait grand mal à s'écouler.

Mais c'est à Boulogne-Billancourt que se produisit la manifestation la plus spectaculaire, les ouvriers des usines Renault, auxquels s'étaient joints les employés de très nombreuses entreprises métallurgiques, ayant traversé la ville dans toute sa longueur en scandant des slogans.

Ortiz a été reconduit à son domicile de Palma, où en compagnie de Georges Dantes, Jacques Laguerre et l'activiste belge Pierre Joly, il a été placé sous une étroite surveillance par la police espagnole.

Après l'arrestation de Joseph Ortiz, à Majorque, le sort des principaux « exilés activistes » français en Espagne est maintenant connu. Quatre sont passés en Algérie, le général Raouf Salan, Pierre Lagailarde, Jacques Susini et Marcel Rodan.

Le général Salan, un des protagonistes du 13 mai 1958, à Alger, a pu s'échapper dimanche bord d'un avion particulier, en compagnie de Jacques Susini et d'un officier d'ordonnance.

Lagailarde et Rodan, d'après des informations de la radio d'Alger, se sont engagés dans l'armée dès leur arrivée, hier.

Le gouvernement belge social-chrétien-socialiste sous la présidence de M. Theo Lefèvre, président P.S.C., M. P.-H. Spaak étant vice-président du Conseil et ministre des affaires étrangères, est virtuellement constitué.

Le gouvernement comprendrait 11 ministres sociaux-chrétiens et 9 ou 10 ministres socialistes.

Le procès Eichmann

A la treizième audience du procès Eichmann, M. Salo Baron, professeur d'histoire du judaïsme, a évoqué les épouvantables vides créés par les persécutions nazies.

En Pologne, où l'on comptait avant-guerre trois millions 400 mille juifs, il n'en reste plus en 1945 que 73,955, dont 13,999 soldats et 5946 recensés dans les camps de personnes déplacées. En Allemagne il n'en reste plus que 15,000 à 20,000 juifs sur près d'un demi-million. En Tchécoslovaquie, sur 117,551 juifs, il en reste 14,489 dont 1779 âgés de moins de quinze ans.

L'URSS et la Grande-Bretagne d'accord pour un cessez-le-feu au Laos

L'Union soviétique a annoncé lundi qu'elle était tombée d'accord avec la Grande-Bretagne pour un cessez-le-feu au Laos et la convocation d'une conférence des « 14 ».

Cet accord, obtenu après plusieurs semaines de consultations, porte sur trois messages qui seront publiés intégralement aujourd'hui. Ces messages concernent un appel pour le cessez-le-feu au Laos, la convocation à Genève, le 12 mai, d'une conférence internationale pour un règlement de l'affaire laotienne et enfin une demande à l'Inde pour la convocation de la commission de contrôle internationale des « 3 ».

Le Foreign office fait remarquer que la convocation pour une conférence, le 12 mai à Genève, est naturellement subordonnée à l'approbation du gouvernement suisse.

Renforcement du dispositif de sécurité

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ainsi que nous le disions hier, la préoccupation du gouvernement a été, en cette matière, de canaliser à son seul profit les bonnes volontés qui se manifestaient ainsi spontanément. Dans ces conditions, la plus grande prudence s'imposait dans le choix même des hommes et comme les organismes syndicaux de tendance extrême-gauche avaient déclaré, de leur côté, vouloir organiser des milices, le gouvernement n'avait d'autre solution que de coordonner et d'animer lui-même un mouvement dont on serait tenté d'écrire, à l'image de ce que M. Joseph Prud'homme pensait de son célèbre sabre : « Il était fait pour défendre les institutions et, au besoin, pour les combattre. »

CLIMAT DE FIEVRE

Un climat de fièvre, négligé pas sans rappeler les heures brûlantes de la libération, a régné pendant cette nuit — qualifiée d'historique par M. Malraux, ministre de la culture — dans la grande cour d'honneur du ministère de l'Intérieur. On y rencontrait les personnalités les plus inattendues : de braves militants pénétrés du sens du devoir qu'ils avaient conscience de remplir, d'anciens parlementaires comme les ex-députés Charles Hernu et André Savary, dont les opinions ménédistes sont bien connues, trois chirurgiens qui venaient mettre leur expérience et leur scalpel à la disposition de ces groupes de défense, un curé enfin qui pensait peut-être que toute discipline militaire ne saurait se priver du concours d'un aumônier.

Face à cet afflux d'hommes de bonne volonté, le gouvernement a manœuvré avec habileté. Loin de les décourager, il les a « répertoriés » pour les raisons que l'on connaît et, hier après-midi, c'est-à-dire après que le calme fut heureusement revenu à Paris, il a, par le truchement d'un communiqué du cabinet du premier ministre, précisé les limites de

ces concours extra-militaire. Les offres de bonne volonté sont acceptées de grand cœur et seront l'objet de rappels individuels qui permettront la constitution d'unités encadrées. De plus, pour bien faire comprendre que le gouvernement refuse toute constitution de groupements autonomes d'auto-défense, type milice populaire à la Castro, le même communiqué ajoute qu'aucune initiative individuelle ne saurait être prise à ce sujet. Le gouvernement précise et confirme qu'aucune arme ne doit être distribuée à des éléments ne relevant pas d'unités régulièrement constituées.

Cette mise au point est claire. Elle était nécessaire, car, pas plus que ne saurait être considéré comme légitime le coup de force des généraux d'Algérie, pas davantage l'autorité de l'Etat ne pouvait, même indirectement, dépendre de milices supplétives, dont une partie au moins risque de prendre ses consignes à une source toute différente de celle qui exerce légalement le pouvoir au nom de la nation. Le danger a été écarté. C'est, dans un moment douloureux, une bonne chose à souligner.

L'ASPECT POLITIQUE DU DRAME

Venons-en à l'aspect politique de ce nouveau et terrible drame algérien. Le message du général de Gaulle a incontestablement fait une très grande impression en France métropolitaine. Cette sévérité à l'égard des dirigeants du coup de force algérien a été jugée parfaitement normale et il faut reconnaître que, dans son immense majorité, l'opinion publique et les partis politiques (à l'exception du P.C. qui poursuit ses propres objectifs) n'a pas marchandé son approbation au chef de l'Etat. La crainte d'une guerre civile est devenue une véritable obsession en France et rien que de ce point de vue, il est incontestable

Menace permanente pour le monde entier

Tous les peuples d'Afrique, tous les pays épris de paix et de liberté, tous les gouvernements responsables du destin du monde, ont l'impression de voir se pencher sur le problème posé maintenant en Algérie.

L'installation à Alger d'un pouvoir aux mains de militaires fascistes a placé la guerre d'Algérie dans un contexte nouveau. Ce pouvoir d'inspiration staliniste installé au profit des ultras tendra à brève échéance une menace permanente non seulement pour l'Afrique, mais pour le monde entier.

Le G.P.R.A. mesurant toutes ses responsabilités est déterminé à s'opposer par tous les moyens et avec l'aide de tous les peuples frères et amis à l'aventure des généraux fascistes et à débarrasser à jamais l'Algérie de tous les germes de domination coloniale.

Il fait appel à tous les hommes et à tous les peuples épris de liberté pour qu'ils s'opposent par des mesures concrètes à l'entreprise du fascisme en France.

Le G.P.R.A. en appelle à la conscience universelle. Car, depuis le coup de force du 22 avril, chaque peuple, chaque homme libre est devenu plus que jamais comptable du sort et du sang du peuple algérien.

Calme à Oran et à Alger

ORAN (via Rabat) (UPI). — Le calme règne à Alger. Il semble que tous les fonctionnaires aient repris leur travail hier matin.

Le général Salan s'est rendu pour la première fois, hier matin, à la délégation générale, où il semble devoir rester. Un certain nombre d'hommes politiques favorables à l'Algérie française se sont réunis dans la capitale.

Radio-France (Radio-Alger) a déclaré que les attentats au métro commis samedi et dimanche en métropole sont le fait des communistes et du F.L.N.

Le calme le plus complet régnait à Oran hier matin.

En style télégraphique...

encore que la fermeté inébranlable du chef de l'Etat a clarifié l'atmosphère politique. Certes, on peut, et on ne manquera pas de le faire, épiloguer sur le phénomène d'intoxication dont les propriétés de la nuit de dimanche à lundi constituent un phénomène significatif ; du reste, aucun journal n'a pris parti ouvertement pour l'insurrection algérienne, et même les « leaders » activistes les plus notoires, tels que MM. Jacques Soustelle et Georges Bidault, n'ont pas fait entendre leur voix pour soutenir la tentative désespérée des généraux d'Alger.

SOUS QUELLE FORME SERA ENGAGÉE L'ÉPREUVE DE FORCE ?

Folie, inconscience, tels sont les termes les plus communément employés par les commentateurs quand ils évoquent le « putsch » militaire dirigé par le général Salan, que Pierre Lagailarde et Maurice Ronda (deux inculpés du procès des barricades) sont venus rejoindre hier dans la métropole nord-africaine. La presse est dure, répétons-le, le pouvoir déterminé à imposer sa loi. Toutes les conditions se trouvent de ce fait réunies pour annoncer une épreuve de force dont, pas plus aujourd'hui qu'hier, on ne saurait distinguer de quelle façon et sous quelle forme elle sera engagée et menée à chef.

VERS D'IMPORTANTES MESURES ADMINISTRATIVES ET MILITAIRES

Diverses hypothèses sont avancées, de source non officielle, qui toutes s'inscrivent dans le cadre des pouvoirs exceptionnels que la mise en vigueur de l'article 16 de la constitution confère au général de Gaulle. Selon certains échos recueillis dans les couloirs du parlement, et que nous rapportons ici avec les réserves d'usage, on étudierait, en haut lieu, une réquisition des fonctionnaires de l'autorité, le rappel de certaines classes avec leur encadrement en officiers de réserve, un blocus de l'Algérie et, chose plus importante encore, au moins au niveau gouvernemental, un remaniement du cabinet Debré, remaniement qui pourrait accompagner d'importantes changements à la tête de certaines administrations civiles et de divers commandements militaires.

UN VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

Par ailleurs, le général de Gaulle, dans son allocution, avait fait allusion à ce qui se passerait s'il venait à disparaître. Que voulait dire cette phrase ? Selon d'autres informations recueillies dans les milieux politiques, la formule employée par le général de Gaulle annonce une réforme de la constitution, comportant vraisemblablement la création d'un vice-président de la République, dont le titulaire succéderait automatiquement au chef de l'Etat, si ce dernier venait à disparaître ou n'était plus en mesure d'exercer son mandat.

AUJOURD'HUI, RETRÈNE DU PARLEMENT

Dernière touche à ce tableau de la situation quarante-huit heures après le déclenchement de la mutinerie algérienne, c'est aujourd'hui que le parlement français fait sa rentrée pour la session ordinaire de printemps, rentrée qui a été avancée d'une heure, en raison des événements.

On ignore encore l'ordre du jour de cette séance et de quelle façon le premier ministre informera le parlement de la décision prise par le président de la République d'assurer à lui seul la totalité des pouvoirs civils et militaires. Il se pourrait que M. Michel Debré fasse à cette occasion une déclaration officielle du gouvernement. Il n'est pas exclu également qu'il donne lecture d'un message du président de la République. Tout cela sera certainement précisé dans les premières heures de la journée d'aujourd'hui.

M.-G. G.

AVIS TARDIFS

Conférence Henri Guillemin sur RACINE

ce soir, à 20 h 30, à l'Aula de l'université

ACADÉMIE M. DE MEURON RÉOUVERTURE DES ATELIERS aujourd'hui, à 20 heures :

DESSIN, avec modeste vivant par A. Ramseyer

DESSIN PUBLICITAIRE par A. Billeter

Inscriptions et renseignements à l'entrée, cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel, ce soir dès 19 h 45.

RESTAURANT DU JURA Cuisines de grenouilles du pays

MAZDANAN Groupe de Peseux

Le cours de mercredi aura lieu vendredi 28 avril car, à cause des Terreaux, à Neuchâtel, (collège), à 20 h 15

CONDOR PUCH Pneus neufs ; s'adresser au 515.05. Evole 26 : Plaget et Court

Mercredi 26 avril, à 20 h 15

Foyer de la Maladière

RENCONTRE FÉMININE SOIRÉE RÉCREATIVE

HÔTEL LORUIS MONTREUX

Meilleure situation au bord du lac Directeur : A. Hauri Tél. (021) 634 04

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Le gouvernement belge virtuellement constitué

Le gouvernement belge social-chrétien-socialiste sous la présidence de M. Theo Lefèvre, président P.S.C., M. P.-H. Spaak étant vice-président du Conseil et ministre des affaires étrangères, est virtuellement constitué.

Le procès Eichmann

A la treizième audience du procès Eichmann, M. Salo Baron, professeur d'histoire du judaïsme, a évoqué les épouvantables vides créés par les persécutions nazies.

L'URSS et la Grande-Bretagne d'accord pour un cessez-le-feu au Laos

L'Union soviétique a annoncé lundi qu'elle était tombée d'accord avec la Grande-Bretagne pour un cessez-le-feu au Laos et la convocation d'une conférence des « 14 ».

Des accords de coopération entre la France et le Conseil de l'entente signés

Les accords de coopération entre la France et le Conseil de l'entente ont été signés lundi après-midi à l'hôtel Matignon par M. Michel Debré et les chefs des quatre Etats du Conseil (Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Dahomey et Niger).

Ouverture de la convention du parti chrétien-démocrate allemand

Ouverture de la conférence congolaise à Coquilhatville

Le président Kasavubu a ouvert lundi matin par un discours la conférence des leaders congolais qui fait suite à la « table ronde » qui avait décidé, à Tananarive, la création d'une « Confédération des Etats congolais ». La conférence réunit officiellement 180 délégués au Palais de justice de Coquilhatville.

Le président de la République congolaise a proposé un ordre du jour en cinq points : structure du Congo et qualifications requises pour devenir un Etat de la Confédération, questions économiques et financières, réorganisation de l'armée congolaise, représentation diplomatique, et enfin, politique commune à définir à l'égard des Nations Unies.

Des accords de coopération entre la France et le Conseil de l'entente signés

Les accords de coopération entre la France et le Conseil de l'entente ont été signés lundi après-midi à l'hôtel Matignon par M. Michel Debré et les chefs des quatre Etats du Conseil (Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Dahomey et Niger).

Les textes signés comportent un traité de coopération et des accords spécialisés : accords sur la défense et l'assistance technique militaire, accords en matière économique monétaire et financière, accords concernant la justice, l'enseignement supérieur, les relations culturelles, les postes et télécommunications, l'aviation civile, la marine marchande et l'assistance technique de la France aux quatre pays africains.

Ouverture de la convention du parti chrétien-démocrate allemand

Le chancelier Adenauer a ouvert lundi après-midi à Cologne la dixième convention du parti chrétien-démocrate en présence de 535 délégués et de nombreux invités de la République fédérale allemande et de l'étranger.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel

Directeur : Marc Wolfrath Rédacteur en chef du journal : René Bruchet

25 avril	
SOLEIL	Lever 05.26 Coucher 19.32
LUNE	Lever 13.56 Coucher 03.10

En page 4 : le carnet du jour et les émissions radiophoniques

Nomination

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 21 avril, le Conseil d'Etat a nommé M. Eric Maire, agriculteur, à la Châtaine, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de la Châtaine, en remplacement de M. Georges Bourdin, démissionnaire.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 15 avril. Salamin, Antoine-Olivier, fils de René, chef monteur, à Neuchâtel, et de Marie-Elisabeth, née Neuhart. 16. Folier, Jean-Pierre, fils d'Eric-Arthur, facteur postal, à Neuchâtel, et d'Annitta, née Schmid; Vuillemin, Cyrill, fils d'Yves-Blaise-Wilfried, secrétaire, à Peseux, et de Denise-Lillette, née Matthey-Henri; Vuillemin, Didier, aux mêmes. 20. Giust, Onelio-Antonio, fils de Virginio, mécanicien, à Neuchâtel, et de Lea-Scolastica, née Dardengo; Mathieu, Pierre-Antoine, fils de Pierre-Adrien, technicien, à Carrières-sur-Polisy (S. et O.), et de Gilda-Marie-Rose, née Pianca.

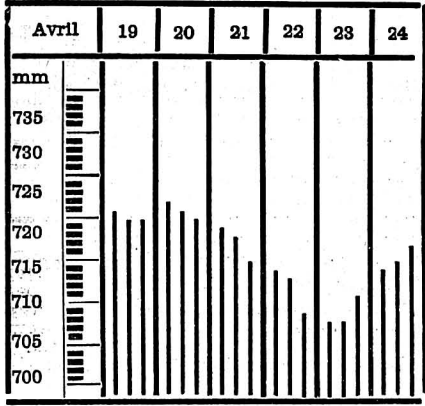
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 18 avril. Bradshaw, John-Andrew-Dennis, officier pilote d'aviation à Potton (Angleterre), et Nicolet, Claire-Marguerite, à Neuchâtel. 21. Koch, Michel-Claude, mécanicien sur autos, et Müller, José-Pierrette, les deux à Evylard.

DÉCÈS. — 17 avril. Schmid, Bertha, née en 1884, ménagère à Bevaix, divorcée; Enggist, Ernst-Alfred, né en 1913, machiniste à Neuchâtel, époux de Hermine, née Kreml, 19. Amiet, Charles-Alphonse, né en 1875, retraité PTT à Neuchâtel, époux de Rosa, née Ravizza; Mangilli, Robert-Daniel, né en 1928, contremaître à Neuchâtel, époux de Renée, née Primus; Grand-Guillaume-Perrenoud, Henri-Frédéric, né en 1893, retraité CFF à Neuchâtel, veuf de Germaine-Violette-Cécile, née Crotzatz, 20. Lambert, née Billi, Alice-Elise, née en 1906, ménagère à Neuchâtel, épouse de Lambert, Pierre-Sulpice.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (088) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 avril. Température: Moyenne: 7,3; min.: 6,3; max.: 9,8. Baromètre: Moyenne: 714,4. Etat du ciel: nuageux, avec quelques précipitations régionales. Plus tard, tendance aux éclaircies. En plaine, températures voisines de 12 degrés cet après-midi. En cas d'éclaircie nocturne, danger de gel dans les endroits exposés. Sur le Plateau, faible bise.



Niveau du lac du 23 avril à 5 h : 429.58
Niveau du lac du 24 avril à 6 h 30 : 429.59

Prévisions du temps. — Ouest de la Suisse et Valais: D'abord ciel encore très nuageux ou couvert. Quelques précipitations régionales. Plus tard, tendance aux éclaircies. En plaine, températures voisines de 12 degrés cet après-midi. En cas d'éclaircie nocturne, danger de gel dans les endroits exposés. Sur le Plateau, faible bise.

Naissances

Monsieur et Madame Maurice TRIPET - NUSSBAUMER et Caroline ont la joie d'annoncer la naissance de
Michel - Alex
23 avril 1961
Maternité Valangines 19
Neuchâtel

Monsieur et Madame Aimé DUART - GUENDET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Christine
le 22 avril 1961
Maternité, Couvet Bourgeois 1 a

Monsieur et Madame Roland DUCOMMUN - PALLÉRI et Pascal ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur
Corinne - Silvia
le 22 avril
Maternité La Chaux-de-Fonds Bols-Notr 17

Monsieur et Madame Claude BARDET-EMERY et Philippe ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Daniel - Eric
24 avril 1961
Maternité Auvernier
Neuchâtel Chemin des Tirs 9

Le docteur et Madame André ECKLIN et leurs enfants Louise, Jean-Paul et Jeanne-Marie ont la joie d'annoncer la naissance de
Simone - Rachèle
Dimanche, le 23 avril 1961
Bôle (NE) Neuchâtel, Olinique du Crêt

Neuchâtel et dans la région

LA VILLE

A L'HONNEUR

Une pianiste neuchâteloise à l'honneur

A Genève se sont déroulées les épreuves finales du concours des Jeunes musicales suisses, consacré cette année au piano. Après deux éliminatoires et une épreuve avec l'Orchestre de la Suisse romande, Mlle Monique Rosset, pianiste de notre ville, s'est vu attribuer le prix Hugo de Senger par un jury formé de MM. P. Baumgartner, H. Dätwyler, J.-F. Zbinden, H. Leeb et P. Colombo.

LES ASSEMBLÉES

L'Institut suisse des architectes navals a tenu son assemblée à Neuchâtel

L'Institut suisse des architectes navals s'est réuni en assemblée générale à Neuchâtel. Après une allocution de M. Sydney de Coulon, conseiller aux Etats, les participants ont entendu plusieurs communications scientifiques. M. A. Piccard, professeur, et son fils, M. Jacques Piccard, ont notamment parlé des plongées sous-marines qu'ils ont effectuées au moyen du bathyscaphe qu'ils ont construit et qui a permis d'atteindre la plus grande profondeur sous-marine connue à ce jour.

Le président de l'Institut, M. Roger de Perrot, de Neuchâtel, ayant fait un exposé sur la deuxième correction des eaux du Jura, l'assemblée, à l'unanimité, a adopté une résolution demandant que soit poursuivi rapidement l'aménagement de l'Aar entre Soleure et Coblenze, puis du Rhin en aval de ce point. Cette résolution a été également le vœu qu'un groupement des cantons intéressés à la navigation sur l'Aar soit constitué.

FAITS DIVERS

Examens de secrétaires sténodactylographes

On nous écrit : Les examens organisés en commun par la Société suisse des employés de commerce, la Société générale suisse de sténographie, l'Institut sténographique suisse Duployé et l'Association sténographique Aimé Paris ont eu lieu, cette année, à Neuchâtel, les 21 et 22 avril. Quatorze candidats de Suisse romande ont été examinés, dont onze obtiennent le diplôme. Plusieurs candidats ont également participé aux épreuves facultatives en langues étrangères.

Voici le palmarès (par ordre alphabétique) : Mmes Evelynne Beutler, Bienne, avec allemand; Marlène Chappuis, Bienne; Anne-Lise Dorlot, Bienne; Mathilde Fawer, Cornaux, anglais et allemand; Monique Fleg, Bienne (note 1,1); Françoise Fuser, Bienne (note 1,2); Esther Nicoletti, Peseux, (note 1,3), avec anglais; M. Serge Perroz, Bienne, avec allemand; Mmes Marie-Louise Robert, Neuchâtel, avec anglais; Rose-Marie Stoller, Lausanne; Jacqueline Voegeli, Neuchâtel.

VAL-DE-TRAVERS

La fanfare de la 2me division défilera en ville

Cet après-midi, entre 16 h 30 et 17 h 30, la fanfare de la 2me division défilera dans les rues de notre ville. Pendant l'Honorable, elle empruntera l'avenue du Premier-Mars, la rue de l'Hôpital, la rue du Seyon, la Place-d'Armes puis elle s'arrêtera devant l'hôtel de ville pour interpréter deux morceaux de son répertoire.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Giographie paroissiale

(c) Dimanche soir, les paroissiens de Valangin-Boudevillers étaient convoqués à une assemblée d'information concernant la géographie paroissiale. Les délégués de l'Eglise neuchâteloise, MM. Chs Bauer, J.-P. Porret et Ramseler, étaient présents à cette assemblée présidée par M. S. Balmier.

Le conseil synodal a exposé le projet concernant la paroisse: création d'une paroisse à trois foyers, Valangin, Boudevillers et Fontaines. Un pasteur résiderait à Fontaines et s'occuperait des foyers de Fontaines et Boudevillers. Un autre pasteur résiderait à Valangin. Ce serait l'agent missionnaire, poste créé dernièrement par le synode. Il donnerait la moitié de son temps au foyer de Valangin et l'autre moitié à la mission. Les deux pasteurs prêcheraient alternativement dans les trois temples. Chaque dimanche un pasteur présiderait deux cultes, un à Fontaines l'autre à Valangin, tandis que l'autre pasteur présiderait le catéchisme à Boudevillers pour les enfants des trois villages et un culte dans le même temple.

Le cours de la discussion générale, une nouvelle fois, le conseil synodal a dû se rendre compte de l'attachement des paroissiens de Valangin-Boudevillers au pasteur infirmier M. Collinet, que beaucoup d'entre eux voudraient voir rester dans la paroisse. A nouveau également, par la voix de son président, le conseil synodal répond que la chose est impossible. M. Collinet n'étant pas agréé au clergé neuchâtelois. D'autre part, des paroissiens de Valangin craignent une séparation entre deux foyers rattachés depuis très longtemps, dès le moment où ce ne sera plus le même pasteur qui fera les visites. Finalement une proposition est faite (par un paroissien toujours) de mettre le pasteur à pleine charge à Valangin, ce qui laisserait le statu quo pour nos deux foyers et le poste d'agent missionnaire à Fontaines, vu que de toute façon ce village sera séparé des Hauts-Genèveys, avec qui il n'avait d'ailleurs pratiquement aucune attache.

Une auto se renverse

(c) Un nouvel accident est survenu dimanche soir vers 22 heures. Une voiture vaudoise, qui descendait de Boudevillers, est sortie de la route dans le grand virage à l'angle du cimetière. Ayant été déportée sur la droite, d'abord, la voiture a, ensuite, traversé la route pour aller se renverser sur la gauche, au-delà du trottoir. Dans sa course, elle a touché une barrière en treillis et un poteau électrique, provoquant un court-circuit qui a privé de lumière le réseau public. Les deux occupants de la voiture s'en sont tirés sans mal.

COFFRANE

Concert militaire

(c) Vendredi soir la fanfare du régiment infanterie 9 a donné sous la bannette du caporal Breichbühl, un concert fort apprécié de la population. Depuis deux semaines que les soldats de la Compagnie de renseignements régimentaire sont cantonnés dans nos murs, notre modeste village connaît à certains heures, une grande animation. Soldats et autochtones gèrardent un excellent souvenir des contacts établis.

VAL-DE-TRAVERS

Encore des fabricants d'absinthe condamnés par le Tribunal de police du Val-de-Travers

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Gaston Sancey, substitut-greffier, a tenu une audience lundi à Motiers.

J. W. de Saint-Sulpice, a un chien qui a erré en forêt, mais, comme personne ne l'a vu, son propriétaire a été libéré des fins de la poursuite pénale. J. W. devra cependant s'acquitter de 10 fr. de frais.

Zizanie à coup de fourche

Alerte septuagénnaire du Petit-Bayard, Mlle E. R. a comparu la semaine dernière sous l'inculpation d'avoir, les 21 et 22 février, fait des grimaces, tiré la langue, injurié et frappé d'un coup de fourche la main d'une voisine.

Entre les deux femmes, la mésintelligence est notoire depuis pas mal de temps et a pour origine la résiliation d'un bail fait par Mlle R.

Celle-ci niait entièrement les faits consignés dans la plainte et plusieurs témoins durent être entendus. Hier, le juge a fait connaître sa décision. Mlle E. R. a été reconnue coupable de lésions corporelles simples et d'injures. Tenant compte du climat dans lequel vivaient les deux parties et de l'âge de la prévenue, Mlle R. a été condamnée à 25 fr. de frais.

Distillateurs d'absinthe

On passa ensuite à la quatrième tournée des distillateurs d'absinthe. Le scénario fut identique à celui des autres audiences, c'est-à-dire: lecture des aveux passés devant le juge d'instruction et application des peines requises par le ministère public.

Voici les sanctions prises contre : Charles V. de Couvet: 500 fr. d'amende et 50 fr. de frais (distillation minimum de 576 litres); Ruth L. de Couvet: 400 fr. d'amende et 50 fr. de frais (414 litres); Franz M. de Couvet: 500 fr. d'amende et 50 fr. de frais (513 litres); James DP. de Couvet: 400 fr. d'amende et 50 fr. de frais (427 litres); Maurice J. de Travers: 300 fr. d'amende et 50 fr. de frais (343 litres); Fritz J. de Travers: 200 fr. d'amende et 50 fr. de frais (231 litres); Roger B. de Couvet: 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais (231 litres); Eugène B. de Couvet: 500 fr. d'amende et 50 fr. de frais (503 litres); Lucie M. D. de Valangin: 800 fr. d'amende et 80 fr. de frais (864 litres); Albert DP. de Couvet: 800 fr. d'amende et 80 fr. de frais (843 litres).

La villa truquée

Des onze clandestins pris de lundi l'un d'entre eux tenait la vedette de Roger V. de Fleurier. Propriétaire d'une villa à la rue de la Sagne, il était connu pour trafiquer de la « biète ».

Plusieurs perquisitions faites chez lui par la police cantonale se terminèrent par un fiasco, et le public était de plus en plus intrigué de savoir où se trouvait la fameuse machine à distiller. Le 2 novembre, des inspecteurs de la région des alcools débarquèrent chez R. V. Ils firent un visite domiciliaire minutieuse, accompagnés du maître ramoneur à cause d'une cheminée insolite et d'un maître d'état au cas où il aurait fallu procéder à une démolition partielle. Enfin, le pot aux roses fut éventé: entre carnotzet et garage avait été construite une petite machine à distiller.

FLEURIER

Effectif scolaire

(c) Au début de cette nouvelle année scolaire, il y a 373 élèves dans les deux collèges primaires, soit 183 filles et 190 garçons, répartis en 15 classes. Si l'on ajoute les élèves de l'école secondaire et du gymnase pédagogique, on arrive à un effectif total de 516 élèves.

Collision auto - scooter

(c) Dimanche à 21 h 20, Mme J. S. de Saint-Aubin, qui circulait en auto à la rue de l'Hôpital, n'a pas accordé la priorité de droite et s'est jetée contre une motocyclette, Mme J.-P. R. de Fleurier, qui, venant de la Grand-Rue allait s'engager dans la rue de la Sagne. Personne n'a été blessé et les dégâts matériels sont peu importants.

LES VERRIÈRES

La grève française n'a pas eu de grandes répercussions

(c) La grève d'une heure décidée par l'ensemble des syndicats de France, pour lundi à 17 h, n'a pas du tout été remarquée à la frontière franco-suisse où tout s'est passé normalement. A la douane suisse, on a enregistré le trafic habituel. Il n'y a pas non plus eu de répercussions à la gare CFF où les trains de France sont arrivés conformément à l'horaire. Le train quittant normalement Pontarlier à 17 h 59 pour arriver à 18 h 13 aux Verrières-Suisse, est arrivé dans cette dernière gare avec 15 minutes de retard.

A nouveau la neige

(c) Il a neigé dimanche matin sur les hauteurs avoisinant les Verrières et, particulièrement aux Cernets. La neige tient sur le Gros Taureau à 1322 mètres d'altitude et même sur les flancs du Larmon à 1229 mètres, entre les Cernets et le village français des Allières. Le froid est assez vif à cette altitude.

La restauration du temple sera-t-elle retardée d'un an ?

(c) Les entrepreneurs du village aux quels les autorités communales et paroissiales ont donné la priorité pour les travaux de restauration du temple des Verrières, à Meudon, ont parait-il, demandé aux autorités communales de pouvoir faire ces travaux de restauration en 1962 car ils ont d'autres travaux déjà en chantier pour 1961. Le conseil communal proposera tout de même au conseil général de voter les crédits nécessaires à la restauration du temple, dans une prochaine séance.

BUTTES

Pour le peuple d'Israël

(sp) La journée de dimanche était consacrée au témoignage évangélique en faveur du peuple d'Israël. C'est sur ce thème que, au culte du matin, le pasteur Claude Muller-Duvernois, secrétaire romand de la Société des amis d'Israël, prêcha avec foi et conviction. Le soir, au collège, M. Muller-Duvernois fit une conférence captivante et illustrée de projections lumineuses, intitulée de Moïse à Ben Gurion.

Contestations

Soumis à un long interrogatoire, R. V. a contesté les quantités d'absinthe distillées et vendues par lui d'après le procès-verbal établi par les inspecteurs de la région des alcools.

Le prévenu s'inscrit en faux contre la rumeur publique lui attribuant une fortune et des ressources qu'il n'a pas en réalité et s'il s'est mis à fabriquer de la « biète » c'est à force d'avoir été sollicités par des clients visités en sa qualité de représentant.

Un seul témoin fut entendu: le pharmacien de Travers, fournisseur de R. V. Devant la règle, ce commerçant avait reconnu que le distillateur fleurisien lui achetait 500 litres d'alcool en moyenne par mois. Il a ensuite écrit à Berne pour faire part de ses doutes quant à cette quantité et on l'a ramené alors à 400 litres. Hier, le pharmacien a nettement affirmé qu'il lui était impossible de fixer un nombre exact car, vendeur au détail il n'avait nullement l'obligation d'inscrire ses ventes d'alcool. Il a simplement admis que R. V. était parmi ses principaux clients.

L'absinthe n'était pas... de l'absinthe

Le défendeur plaidait fort habilement d'une part en s'insurgeant contre les méthodes policières des inspecteurs de la région des alcools, d'autre part en soutenant une thèse d'ailleurs pas nouvelle, à savoir que l'absinthe fabriquée au Val-de-Travers n'était, en réalité, que de l'absinthe car dans 62 cas sur 64, les analyses n'ont pas permis de découvrir de la thuyonine, substance nocive qui caractérisait la « fée verte » des années antérieures à 1910 et présentait un danger pour la santé publique, ce contre quoi le législateur a essentiellement voulu sévir.

Le mandataire du prévenu a demandé le respect de l'application de la loi sur l'absinthe qui ne peut aller au delà d'une amende de 3000 fr. et il pense que cette seule sanction est suffisante à réprimer une contravention qui n'a rien de criminel. C'est pourquoi il s'est énergiquement opposé à une peine privative de liberté. Le tribunal a alors suspendu les débats et a décidé de rendre son jugement l'après-midi du 1er mai.

Tracteur sans plaques

P. T. a, en exploitant une coupe de bois pour la commune, eu la négligence de circuler avec son tracteur agricole non muni de plaque de la Prise Colandier au village de Buttes.

Le conducteur reçut ses plaques le lendemain mais à ce moment il n'était pas encore couvert par une assurance responsabilité civile.

P. T. a été condamné à payer au procureur général, soit trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 75 fr. d'indemnité et 15 fr. de frais.

Infractions à la loi sur le séjour des étrangers

E. W. et Mlle A. R. de Boveresse, prévenus d'infraktion à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, ont été acquittés. Toutefois E. W. devra payer 5 francs.

Pour une contravention de même nature A. d'A. de Neuchâtel, qui faisait défaut, a été puni de 20 fr. d'amende et de 8 fr. de frais.

Une passante renversée par une auto

(sp) Dimanche à 19 h 30, M. L. J. de Fleurier, rentrant en auto depuis Sainte-Croix. Au Faubourg, Mme Andréa Reymond qui traversait la route pour se rendre chez elle, se jeta contre l'une des portières de la voiture. La blessée, souffrit d'une fracture à la clavicule gauche.

Soirée pour les « Hironnelles »

(sp) Vendredi soir, au Stand, quelque 80 personnes ont participé à un souper dont le bénéfice était destiné à la maison des enfants « Les Hironnelles ».

Au cours de la soirée, les convives entendirent les dames de la société coopérative « Le Foyer » dans des chansons mimées « Le fromage de Gruyère », « La petite diligence » et « Les agents de la circulation ». Puis la directrice des « Hironnelles », Mlle Gerster, et sa sœur de Genève interprétèrent d'une façon remarquable une scène de « Malade imaginaire ».

TRAVERS

Accident de travail

(c) Lundi, au début de l'après-midi, M. Marius Perrin-Jaquet, ouvrier à la N.A.C.O., était occupé à extraire de l'asphalte. Soudain, un bloc de grosse dimension se détacha au-dessus de lui et, malgré la protection du casque, l'atteignit au visage, lui faisant une large ouverture de l'arcade sourcilière au milieu du nez. Il a reçu les soins d'un médecin.

Mort de la doyenne

(c) Lundi après-midi, est décédée, à Travers, Mme Marie Graber, doyenne du village. Agée de 92 ans, elle avait été atteinte d'une attaque la semaine passée et était restée partiellement paralysée. Son titre fut de courte durée puisqu'elle était la doyenne depuis quinze jours seulement. La nouvelle doyenne est Mme Gentil, qui a fêté ses 90 ans mardi passé.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Tombé d'un échafaudage

(c) Lundi, un ouvrier du bâtiment, M. Vittorio Bertoni, qui travaillait au chemin Bartolomé, au chantier de construction Taini, est tombé d'un échafaudage.

Le malheureux, qui a été blessé à la colonne vertébrale, a dû être transporté à l'hôpital de Beaumont.

Contre un arbre

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, peu après 3 heures, un automobiliste a heurté un arbre, à la rue de la Gabelle.

YVERDON

Un pare-brise rompu par un inconnu

(c) Dimanche matin, un automobiliste, habitant la rue du Cheminet, a eu la désagréable surprise de trouver sa glace avant brisée. Une plainte pénale a été déposée, car il semble bien qu'un projectile a été lancé contre le pare-brise.

LA VOUNAISE

Une fillette fait une chute à vélo

(c) En descendant à vélo à Estavayer lundi après-midi, vers 16 heures, la petite Chantal Currat, âgée de 8 ans, dont les parents habitent la Vounaise, a fait une chute. Elle souffrit d'une commotion et d'une déchirure à l'oreille droite. L'état de la fillette a nécessité son transport à l'hôpital de la Broye, à Estavayer.

CHABREY

Une auto contre un arbre

(c) Samedi après-midi, vers 14 h, une voiture vaudoise venant de Chabrey, roulait en direction de Villars-le-Grand. Arrivé au lieu dit « Riaux », le conducteur perdit le contrôle de sa machine, qui alla heurter un arbre sur la droite de la route, puis se retourna sur le flanc droit. L'automobiliste et son passager, légèrement blessés, ont pu regagner leur domicile après avoir reçu sur place les soins d'un médecin de la région. L'auto est sérieusement abîmée.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

A propos de la démolition d'un vieil immeuble

(c) Le Conseil général, dans sa dernière séance, a pris acte d'une pétition adressée par MM. Charles Thomann et P.-A. Borel, portant 384 signatures, demandant de protéger l'immeuble rue du Grenier 27, menacé d'être prochainement démolit. Ce vieux bâtiment est l'un des seuls survivants de l'incendie qui ravagea, en 1794, une bonne partie de la ville. Une motion de M. André Tissot fut déposée pour demander au Conseil communal d'examiner par quels moyens il serait possible de sauvegarder les valeurs architecturales de la « Vieille Chaux-de-Fonds ».

Dans son rapport qui vient d'être adressé aux conseillers généraux, le Conseil communal informe que le Conseil d'Etat est seul compétent pour classer, par voie d'arrêté, les monuments qu'il juge indispensables de conserver. Tout en félicitant les auteurs de la démarche de leur louable souci de conserver les témoignages du passé, il propose cependant de ne pas transmettre le vœu présenté à l'autorité cantonale. L'immeuble Grenier 27 est certes, intéressant, quant à sa date de construction. Il ne présente toutefois pas des qualités architecturales exceptionnelles. Par sa situation, entouré de bâtiments plus modernes, il n'offre cependant pas une vue remarquable digne de protection. Son achat, puis son entretien présenteraient pour les pouvoirs publics une dépense disproportionnée à la valeur objective de l'objet à conserver.

Telle est l'opinion du Conseil communal qui propose, au surplus, de reprendre avec l'autorité cantonale la question du classement de quelques immeubles particulièrement intéressants, afin de compléter la liste déjà établie.

Trois doigts coupés

(c) Lundi matin, un ouvrier âgé de 56 ans, s'est coupé trois doigts en fendant du bois. Le blessé a été conduit à l'hôpital.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Pas de nouvelle patinoire

Monsieur le rédacteur, Je lis dans votre journal du 15 avril sous rubrique « Correspondances », qu'on demandait une nouvelle patinoire. Du moment que nous en possédons une — souvent déserte, ou presque — je me demande pourquoi il en faudrait une autre. Que ceux qui la désirent la paient, mais pas toujours les contribuables qui n'en ont nullement besoin. J'approuve entièrement M. Martin qui a d'autres projets plus pressants et utiles à réaliser. Si la commune a bouclé son budget avec bénéfice, il n'y a pas de raison de gaspiller nos deniers.

Ce n'est pas avec une nouvelle patinoire qu'on empêchera les habitués des bars de les fréquenter, ne serait-ce qu'un quart de l'année.

Autrefois il y avait moins d'amusements. Les enfants studeux ne les cherchaient pas et les parents n'avaient pas besoin des autorités pour les renvoyer à la maison, ce qui ne les empêchait pas de faire quand même du sport.

Ce qui manque à Neuchâtel, c'est un « titre-fisime ». Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations les plus distinguées. Alex FAVRE.

LE LOCLE

Double fracture d'une jambe

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, à 2 h 45, un motocycliste, M. R. D., habitant le Col-des-Roches, a eu un accident au Quartier, près de la Chaux-du-Milieu, et s'est fracturé une jambe en deux endroits. Il a été transporté à l'hôpital par un automobiliste.

La répercussion des événements de France à la frontière

(c) Pour le moment, le trafic est tout à fait normal à la frontière et se fait sans à-coups. S'il a été légèrement inférieur dimanche et surtout lundi, cela tient davantage aux conditions atmosphériques qu'à d'autres facteurs. Du côté suisse aucune mesure spéciale n'a été prise. Par contre les douanes françaises du Col-des-Roches et des Pargots ont été quelque peu renforcées mais avec des effectifs pris sur place. On ne signale aucun gendarme d'armée jusqu'à présent, à la frontière.

JURA BENOIS

SAINT-IMIER

Un piéton grièvement blessé

Au cours d'un croisement de deux